ÉDITION DE TOULOUSE

46e ANNÉE - Nº 16.194

DIRECTION :
25, Rue Roquelaine - TOULOUSE

PUBLICITÉ :
A L'AGENCE HAVAS
73, Rue d'Alsace-Lorraine - TOULOUSE
62, Rue de Richelieu - PARIS
Dans ses succursales
et chez tous nos correspondants

TÉLÉPHONE : 229-83 ET 229-84

# L'EXPRESS DU MIDI

40 Cmes

40 Cmes

JEUDI 8 JUILLET 1937

ABONNEMENTS :

|  | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| France et Colonies | 34 » | 65 » | 125 » |
| ÉTRANGER | 62 » | 122 » | 245 » |

On s'abonne dans tous les bureaux de poste

CHÈQUE POSTAL TOULOUSE 49-36

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE DE LA VILLE

## Un jeune qui promet

Le jeune Jacques BESSE, âgé de 16 ans, élève au Lycée de Neuilly, est lauréat du Concours général (deuxième prix de français) et compositeur de musique.
(Cliché Record).

## Les Idées et les Faits

### Anachronismes

Si l'on avait quelque goût pour l'ironie, il suffirait de faire remarquer qu'à l'heure où nous écrivons, M. Georges Bonnet est en train de mettre au point l'ensemble de ses projets financiers, que ces projets comportent des économies, des taxes et des impôts nouveaux comme ceux de M. Laval en 1935 et qu'une demi-douzaine de ministres socialistes responsables de l'assèchement des caisses publiques, s'apprêtent à entériner ce vaste programme de déflation, à brûler ce qu'ils adoraient il y a six mois et à laisser pratiquer ce qu'ils condamnaient sans indulgence quand ils n'étaient que des opposants.

Il y aurait une bien belle leçon à tirer de cette histoire si la gravité des circonstances ne commandait pas d'éviter les querelles irritantes et les discussions inutiles. Le problème n'est pas en effet de savoir si M. Léon Blum a des raisons pour être content de lui-même et les faits fournissent là-dessus une réponse assez claire. Le problème est de savoir si le pays comprendra la portée de la leçon et s'il a envie de renoncer aux fantaisies.

Le congrès du parti socialiste va avoir à dire son mot sur ce sujet. D'après les premières indications qui parviennent des diverses fédérations, il ne semble pas que les militants comprennent avec netteté l'attitude de leurs dirigeants et réalisent pleinement les exigences de la situation. Si la farce du mur d'argent et le slogan des deux cents familles ont quelque peu épuisé leurs vertus démagogiques, on voit sortir des ordres du jour des théories sur la destruction du capitalisme et sur l'avènement d'une société collectiviste qui sentent encore le pur marxisme. On n'a pas l'espoir de voir M. Léon Blum convertir en huit jours des gens à qui il a bourré le crâne pendant dix ans, mais la gravité de l'heure oblige à dire que si ce genre d'anachronismes venait à triompher au congrès de Marseille, la situation s'en trouverait dangereusement aggravée.

### Si l'on veut la fin...

Il n'est plus possible en effet de jouer avec le feu comme on le fait depuis quelques années. Il n'est plus possible en tout cas de le faire sans compromettre la stabilité intérieure du pays et son indépendance nationale. L'industrie et le commerce ont été atteints depuis l'avènement du Front populaire dans des conditions telles qu'on ne peut plus en rien attendre pendant longtemps. Les classes moyennes, dépouillées par trois dévaluations, sont en passe de disparaître. Nos réserves d'or ont fondu et sont tombées au-dessous du chiffre jugé nécessaire pour assurer la défense nationale. En bref la France a dévoré une partie de son capital. Elle a peut-être réussi à éviter un péril immédiat, mais elle a semé sous ses pas des risques de complications de toute nature.

Il est très clair que l'ère des fantaisies est passée, et que les expériences romantiques sont terminées. On souhaite que les congressistes de Marseille méditent sur ces faits et en tirent des conclusions raisonnables. On souhaite en particulier que leurs chefs cessent de leur répéter que le bon sens a perdu ses droits, qu'un Etat est prospère quand il dépense plus qu'il ne gagne, qu'on peut travailler moins et produire davantage, qu'on peut accroître les salaires sans faire augmenter le prix de la vie, que les réformes sociales sont gratuites, et un tas d'autres choses qui ont fait peut-être la fortune du socialisme sur le plan électoral, mais qui l'ont conduit au désastre sur le terrain gouvernemental.

Répétons-le : le seul problème qui se pose pour tout le monde, c'est d'éviter l'effondrement intérieur qui accroîtrait dangereusement le risque de guerre. Les solutions qu'on peut appliquer ne brillent ni par leur variété, ni par leur élasticité. Si l'on veut la fin, il faut se résoudre aux moyens qui sont seuls capables de l'obtenir. Il ne dépend de personne de faire qu'il en soit autrement.

**Roger PARANT**

## Les recherches pour retrouver Amelia Earhardt se poursuivent inlassablement

Paris, 7 juillet.

Depuis quarante-huit heures c'est le cotre militaire « Itasca », croisant dans les parages de l'île Howland, qui retient toute l'attention de ceux qui s'intéressent au sort de l'aviatrice américaine Amelia Earhart et de son compagnon le navigateur Noonan.

C'est de ce petit bâtiment, en effet, que partirent les messages les plus explicites, les plus rassurants aussi.

Hier, l' « Itasca » annonçait, ainsi que nous l'avons relaté, qu'il avait aperçu des fusées lancées par l'équipage en détresse. Il devait bientôt démentir et attribuer à la chaleur dans les mers du sud ce qu'il avait pris pour pièces d'artifices.

Ensuite, il y eut le message capté au large de Galveston par le poste du garde-côtes américain « Saranao » annonçant que l' « Itarca » avait vraiment perçu les signaux lancés par Amélia Earhart et qu'il se portait à son secours.

Ce matin, à 9 heures, les postes de radio du garde-côte de Honolulu et des pan américain Airways ont capté l'onde porteuse du poste des aviateurs, c'est-à-dire l'onde émise par un poste émetteur radiotéléphonique quand aucune parole n'est prononcée devant le microphone ou dont la modulation ne fonctionne pas.

Pendant la journée, le cotre « I.-R.-4 » et le cotre « Itasca » projetèrent d'énormes nuages de fumée par la cheminée comme signal pour les aviateurs perdus, mais aucune réponse ne fut donnée soit par radio-fusée ou au moyen du grand cerf-volant jaune que miss Earhart avait à bord pour de telles occasions.

Lorsque la nuit tomba, on fit jouer des projecteurs de sept millions de bougies dans l'espoir de recevoir en retour un signal quelconque.

Le porte-avions « Lexington », parti de San Diego, arrivera à Lahaine Roads, à 76 milles au nord de Honolulu, jeudi matin, et après ravitaillement continuera sa route en direction de l'île Howland.

Le « Colorado », parti de Honolulu, se dirige également vers l'île Howland et pourra probablement, dès demain soir, catapulter ses trois avions vers Winslow Bank, au nord des îles Phœnix, point où convergent à présent les recherches.

Les derniers signaux provenant de l'avion et captés par le poste provisoire installé à l'île Howland, avec le matériel de réserve de l' « Itasca » débarqué du garde-côte, situeraient l'appareil sur une ligne allant du sud sud-est de l'île au nord nord-ouest, ce qui coïnciderait avec les dernières indications de l'avion en vol. Il semble que les recherches se concentrent actuellement au sud où le « Colorado » a fixé rendez-vous, aujourd'hui, à l' « Itasca », à 175 milles de l'île.

### LES DIRES D'UN AMATEUR DE T. S. F.

Londres, 8 juillet.

On mande New-York à l'Agence Reuter :

« Charles Miguel, amateur de T.S.F., demeurant à Oakland (Californie) prétend avoir capté un message de miss Earhart, cet après-midi, déclarant : « Sommes sur Atoll, savons pas combien de temps pourrons tenir, sommes indemnes, mais un peu faibles. »

## Un grand scandale financier belge

### LES AFFAIRES BARMAT-LŒWENSTEIN

Bruxelles, 7 juillet.

La Chambre du Conseil a à connaître actuellement de l'épilogue à donner à l'instruction d'une des plus grosses affaires financières dont le Parquet de Bruxelles ait été saisi.

Il s'agit de la « Noorder Bank » et de la banque Goldziéher et Penso, deux créations des frères Barmat.

Jules Barmat, de nationalité indéterminée, expulsé de Belgique, est inculpé dans les poursuites à charge de la banque Goldziéher et Penso, ainsi que Mayer Lœwenstein, sujet polonais, et François Gysselinck, industriel à Ixelles-lez-Bruxelles.

Jules et Henri Barmat, François Gysselinck et les deux frères Lœwenstein, Arnold et Mayer, sont inculpés dans la « Noorder Bank » dont Mayer Lœwenstein était administrateur.

Henri Barmat est de nationalité indéterminée également et expulsé de Beelgique comme son frère.

Le procureur du roi a retenu toute une série de préventions à charge des frères Barmat, Lœwenstein, Gysselinck et quelques autres inculpés secondaires.

Son réquisitoire vise, notamment, les préventions de faux, usage de faux dans les actes d'augmentation de capital, faux bilans, banqueroute frauduleuse, circulation fictive de traites qui a atteint, au cours des années 1931 et 1932, près de 100 millions.

Grâce à ces traites de complaisance, les deux banques ont obtenu d'importants crédits d'escompte.

Le réquisitoire vise aussi les préventions de détournement, escroquerie et distribution de dividendes fictifs.

L'instruction a établi que la vie des banques avait été prolongée artificiellement, grâce aux crédits obtenus et qu'on avait ainsi soustrait 17 millions à l'épargne.

La suite des débats a été renvoyée à vendredi prochain.

## L'élection législative de Saint-Denis

Paris, 7 juillet.

Les électeurs de la 4e circonscription de Saint-Denis (Seine) sont convoqués pour le dimanche 1er août, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Doriot, démissionnaire.

LA GUERRE D'ESPAGNE

## Nationaux et miliciens s'accrochent durement sur le front de Madrid

Paris, 7 juillet.

Les communiqués gouvernementaux faisaient grand cas hier d'une attaque que les républicains avaient engagée sur le front de Madrid, au sud de l'Escorial.

Les nationalistes ne nient pas l'importance de cette offensive où leurs adversaires avaient engagé 25.000 hommes, aidés d'une artillerie importante, d'une centaine de tanks de toutes forces et d'aviation.

Mais à cette offensive, ils surent faire face, et dans la soirée d'hier, après de violents combats qui s'étaient prolongés durant toute la journée, les nationalistes occupaient exactement les mêmes positions que celles qu'ils avaient le matin avant l'attaque, cependant qu'un fort contingent de gouvernementaux qui s'était avancé imprudemment, était encerclé au nord de Brunete, où il risque d'être fait prisonnier ou anéanti.

Au cours de cette offensive qui a échoué les gouvernementaux ont perdu plusieurs milliers d'hommes, plusieurs dizaines de tanks ont été pris ou mis hors d'usage, 16 avions ont été abattus et une dizaine a dû rejoindre les lignes gouvernementales très endommagés.

### L'Aspect international du conflit

### LE GÉNÉRAL FRANCO RÉCLAME LA RECONNAISSANCE DE LA BELLIGÉRANCE

Salamanque, 7 juillet.

Le général Franco a envoyé aux puissances une note dans laquelle il réclame la reconnaissance de la belligérance conformément aux règles internationales.

« Les puissances qui repousseraient cette demande, a déclaré le généralissime, ne devront pas s'étonner de voir notre politique économique internationale fermer, demain, la porte à ceux qui se montreraient nos ennemis. »

Une vue générale de la baie de San tander. Dans le fond, l'ancien Palais Royal et la Sardinera

(Cliché New-York Times.)

JOURNÉE DE CLOTURE PARLEMENTAIRE

## Le Sénat discute la charte du prix du blé l'amnistie et la vente des fonds de commerce

Paris, 7 juillet.

*SEANCE DU MATIN*

Contrairement à ses habitudes, le Sénat s'est réuni ce matin à 9 heures, afin de pouvoir examiner les derniers projets restant à son ordre du jour.

M. Jeanneney préside ; MM. Monnet et Tasso, représentent le gouvernement.

### L'OFFICE DU BLÉ

C'est une proposition de M. Lesaché, qui tend à une réorganisation de l'Office interprofessionnel du Blé, qui vient tout d'abord en discussion.

Au nom de la commission de l'Agriculture, M. Borgeot expose le double objet de cette proposition :

« Tout d'abord modifier les règles établies par la loi du 1er août 1936, pour la fixation du prix du blé par l'Office National (en n'exigeant pour cette fixation, avec la présence des quatre cinquièmes des membres, qu'une majorité des deux tiers des suffrages exprimés). Et ensuite permettre au dit Office de réviser le prix du blé en cours de campagne ».

Sur le premier point, la commission est d'accord avec M. Lesaché, mais elle ne se rallie pas au second. En fin de compte, la commission propose le texte suivant, reproduction de celui que le Sénat a voté déjà à maintes reprises :

**Le cinquième alinéa de l'article 9 de la loi du 15 août 1936, est remplacé par la disposition suivante : « Toutefois les décisions concernant la fixation du prix du blé ne sont prises que si les quatre cinquièmes des membres du conseil central sont présents. Elles ne sont exécutoires que si elles ont réuni les deux tiers des suffrages exprimés ».** (Applaudissements).

### M. LESACHE DEFEND SA PROPOSITION

**M. Lesaché.** — C'est le Conseil central de l'Office du Blé qui fixe souverainement le prix du blé, mais cette souveraineté n'est qu'apparente. Ce Conseil en effet, compte 51 membres, dont 29 seulement représentent les intérêts agricoles. Ces décisions, pour être valables, doivent être prises à la majorité des trois quarts ; or, les représentants des consommateurs et de la meunerie ont des intérêts opposés ceux des cultivateurs et c'est de leur côté que tendent à se ranger les représentants du gouvernement. Il en résulte que les intérêts agricoles sont sacrifiés, le dernier mot appartenant en définitive au ministre de l'Agriculture.

Cette situation n'a, du reste, pas échapée au Sénat, puisqu'il n'avait pas fallu moins de six navettes, l'année dernière, pour le contraindre à voter le texte dont je viens de faire la critique. C'est à la suite d'un compromis bâtard, que le prix du blé fut fixé pour la campagne 1936-1937 à 140 francs, au lieu de 165 francs, prix demandé par les agriculteurs. Cel entraîna d'ailleurs la démission de M. Pointier, président de l'Association des producteurs de blé.

Dès le mois qui suivit la fixation du prix du blé à 140 francs, les représentants de l'agriculture demandèrent que ce prix fût revisé, mais ne purent l'obtenir, bien qu'ils réunissent 32 voix contre 12. Pour qu'ils triomphassent, il eût fallu qu'ils réunissent 33 voix contre 11.

Le système actuel est donc insoutenable. Aussi avons-nous proposé de le modifier et dans un esprit de conciliation, nous acceptons le texte présenté par la commission.

Par ailleurs, je déclare que c'est une erreur de vouloir fixer « ne varietur », pour l'année entière, le prix du blé, surtout quand la monnaie est susceptible de fléchir.

Néanmoins, j'accepte le point de vue de la commission à cet égard, car il importe surtout de fixer officiellement la charte qui règle la fixation du prix du blé. Ce prix doit être fixé en appliquant au prix d'avant-guerre un coefficient qui ne peut être inférieur à l'indice pondéré du coût de la vie et en tenant compte de divers éléments indiqués dans l'article 9.

Compte tenu des droits de douane, le Manitoba reviendrait à 249 francs dans nos ports. Nous ne songeons pas à réclamer un tel prix, mais nous voulons un prix qui rémunère l'agriculteur de ses sacrifices.

Il paraîtrait qu'au lieu de tenir compte des éléments prévus par l'article 9, le ministre aurait l'intention d'appliquer simplement une majoration de 10 à 15 % sur le prix de 140 francs. Cela est inadmissible et contraire aux prescriptions de la loi.

*(Lire la suite en deuxième page.)*

COUP DE THEATRE DANS LE TOUR

## Les Italiens BARTALI et CAMUSSO enlèvent l'étape Aix-Grenoble

### Bartali prend le maillot jaune avec 12 minutes d'avance sur Vissers

### Speicher n'a pas pris le départ et Marcaillou est le premier Français au classement général

CI-DESSUS : l'Italien **BARTALI**, gagnant à Grenoble et premier du classement général.
A DROITE : Pendant le repos à Genève, Archambaud et Speicher regardent travailler une dentellière.
(Mondial Photo-Presse.)

*LIRE LE DETAIL DE NOS INFORMATIONS EN CHRONIQUUE SPORTIVE (troisième page).*

## Charles Maurras est sorti de prison

Voici le co-directeur de « L'Action Française » à sa sortie de la Santé.
(Cliché New-York Times.)

## L'INAUGURATION de la cathédrale de Lisieux

### LE SAINT PERE REÇOIT LA MISSION PONTIFICALE

Castel Gandolfo, 7 juillet.

Le Pape a reçu ce matin, en audience spéciale, le cardinal Eugenio Pacelli et les membres de la mission pontificale, à l'inauguration de la nouvelle basilique de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Lisieux.

Après que le cardinal lui eut présenté les personnes de sa suite, le Pape formula des vœux pour le succès de la mission.

Il mit en relief que ce succès ne pouvait pas manquer, car la mission allait à Lisieux au nom de Dieu, sous les auspices d'une si grande sainte et sous la direction du cardinal Pacelli qui, a-t-il dit, cette fois encore, nous représentera comme il sait si bien le faire.

En terminant, le Pape a donné à toute l'assistance sa bénédiction nuptiale.

Peu après, 700 personnes, dont de nombreux nouveaux mariés et le chapitre général des prêtres de la Miséricorde, ayant à sa tête le nouveau général, le P. Pascal Christino, de nationalité française, ont assisté à l'audience générale qui s'est déroulée dans les appartements pontificaux.

### LE PROGRAMME DU SEJOUR DU CARDINAL PACELLI EN FRANCE

Paris, 7 juillet.

Le cardinal Pacelli arrivera à Paris, à la gare de Lyon, à 9 h. 5.

Il sera accueilli par M. Yvon Delbos.

Dans l'après-midi du même jour, le cardinal visitera l'Exposition, où il inaugurera le pavillon pontifical.

Une réception aura lieu ensuite à la Nonciature, en l'honneur du légat pontifical.

Le 10 juillet, le cardinal Pacelli dira la messe au Sacré-Cœur, et il visitera ensuite certains établissements religieux, notamment l'Œuvre de la Sainte Enfance et les dames du Sacré-Cœur, dont il est le haut protecteur.

Ensuite il prendra un train spécial pour Lisieux, où il arrivera à 17 h. 10.

Le cardinal Pacelli sera reçu officiellement par les représentants du gouvernement, et les honneurs militaires lui seront rendus par un bataillon d'infanterie et des détachements de cavalerie.

Le 11 juillet, grande cérémonie à la Basilique de Lisieux.

Le 12, départ de Lisieux en automobile pour la chapelle Montlijon (Orne), puis pour la cathédrale de Chartres.

Le cardinal sera rentré à Paris à la fin de l'après-midi, et le soir un grand dîner aura lieu en son honneur à l'Elysée, dîner qui sera suivi d'un réception.

Le 13, grand pontifical à Notre-Dame; à 9 h. 30, allocution du cardinal Pacelli, déjeuner à 12 h. 30 au palais de l'Elysée.

Dans l'après-midi, visite à l'Hôtel-de-Ville de Paris, et à 17 heures, thé au ministère des Affaires étrangères.

## Les licences photographiques

Paris, 7 juillet.

Le ministre de l'Air communique :

« Le ministre de l'Air rappelle que les demandes de licences photographiques qui jusqu'ici étaient délivrées par ses services, en application de l'arrêté du 20 avril 1926, sont délivrées depuis le 28 avril par le ministre de l'Intérieur, en exécution des dispositions de l'arrêté du 28 avril 1937, publié au « Journal Officiel », du 29 avril.

En conséquence, toutes les demandes concernant les licences photographiques doivent être adressées à M. le ministre de l'Intérieur, direction de la Sûreté nationale, police de l'air et de la T. S. F. »

## L'épuration continue en Moscovie

Moscou, 7 juillet.

La « Pravda » annonce la destitution de M. Kanner, chef de la direction générale de la métallurgie noire (acieries et fonderies) déclaré « ennemi du peuple ». Il est accusé d'avoir laissé des espions japonais, allemands et trotskistes se glisser dans les usines.

MM. Glinka, directeur de l'usine métallurgique de Kertcheniski ; Brudnyi, directeur de l'usine de ferblanterie de Novomoska ; Strèje, directeur de l'usine de caoutchouc synthétique de Jaroslav ; Riabolov, directeur des raffineries gouvernementales de pétrole, ont été destitués.

La radio se trouve aussi frappée dans la personne de M. Chostakovitch chef de la direction de la radio au commissariat des communications.

## L'AXE Londres-Paris est félé

### A propos de la reconnaissance des Etats belligérants en faveur des partis espagnols

Londres, 7 juillet.

Hier, très loquaces et très précis, les journaux londoniens paraissent, ce matin, quelque peu déroutés.

Ils ne savent plus trop à quoi rattacher leur désir de voir le système de non-intervention facilement reconstitué.

Quant à M. Eden, comme on lui demandait, cet après-midi, s'il était à même de faire une déclaration sur l'état actuel du problème de la non-intervention, il s'y refusa formellement et ajouta qu'il ne pourrait parler qu'après la réunion que le Comité tiendra vendredi.

Un travailliste lui ayant, ensuite demandé si, en soumettant des propositions au Comité de Londres, il agirait de concert avec le gouvernement français, le secrétaire d'Etat au Foreign Office répondit qu'il n'avait pas l'intention de faire de nouvelles propositions; mais, sur leur accord avec la France, il ne souffla mot.

Cette réponse et ce silence sont significatifs. Il y a encore vingt-quatre heures, l'idée que Downing Street élaborait un nouveau plan était admise par tous. Or, comme d'aucuns affirment aujourd'hui que, pour la première fois depuis longtemps, de légères divergences de vues séparent Londres et Paris en ce qui concerne le problème espagnol, la question se pose de savoir si le compromis anglais n'a pas été abandonné en raison de ce désaccord.

Deux éléments seraient à la base de cette mésentente.

D'une part, le gouvernement français se montrerait hostile à toute atténuation du contrôle naval. Il serait même décidé à lever le contrôle sur la frontière terrestre franco-espagnole et donc à reprendre la liberté de ses opérations commerciales avec la péninsule, au cas où le contrôle naval ne serait pas rétabli sur toutes les côtes ibériques.

D'autre part, il n'accepterait la reconnaissance de la belligérance qu'après que les volontaires étrangers auraient effectivement quitté l'Espagne.

Londres, au contraire pensait, semble-t-il, que cette reconnaissance d'ailleurs limitée pourrait coïncider avec la décision prise de retirer les volontaires et non pas nécessairement avec la réalisation du retrait.

En définitive si à Londres la question des minerais joue un grand rôle, à Paris, il s'agit d'une question de politique intérieure.

On y cherche avant tout à ménager les susceptibilités d'une majorité exigeante, dût-on pour ce beau résultat, sacrifier des intérêts capitaux.

## Le Roi des Tziganes

JANUS KRIECH
vient d'être couronné Roi des Tziganes, à Varsovie.
(Cliché Record).

## Les projets financiers seront mis au point aujourd'hui

Paris, 7 juillet.

Deux réunions ministérielles auront lieu dans la journée de demain.

Un conseil de cabinet se tiendra à 10 h. 30 à l'hôtel Matignon et, à 21 heures, M. Lebrun présidera à l'Elysée un conseil des ministres.

Nul doute qu'au cours de ces deux délibérations les projets financiers du gouvernement ne soient mis au point et les décrets signés par le chef de l'Etat.

# L'ASSASSINAT DE LA CONCIERGE

### LE RÉSULTAT DE L'AUTOPSIE

Paris, 7 juillet.

Le docteur Paul, médecin légiste, a pratiqué, aujourd'hui, l'autopsie du cadavre de Mme Moneyron, la concierge trouvée assassinée, hier, dans sa loge, place d'Italie.

Le décès est dû à l'égorgement résultant de plusieurs coups de couteau portés à la face antérieure du cou.

Le visage présente, en outre, de nombreuses plaies faites, les unes par des coups de couteau, et les autres vraisemblablement à l'aide d'un fer à friser.

Le médecin légiste a relevé, en outre, des traces de strangulation à la main et à l'aide d'un lien. Il a constaté que le cadavre portait des marques prouvant que Mme Moneyron avait, bien qu'elle fût sexagénaire, soutenu une lutte énergique contre son agresseur.

### HYPOTHESES

Le médecin légiste a confirmé ce qu'on savait en gros du drame. Pour ce qu'on ignore encore on en est réduit aux hypothèses.

On est à peu près certain que Mme Moneyron a été tuée parce qu'elle surprit l'individu qui s'était glissé dans sa loge pour la voler. Mille deux cents francs ont disparu. Les quatre billets de cent francs retrouvés sont ceux que M. Eugène Moneyron, fils de la victime, rédacteur au ministère des Finances et locataire de l'immeuble du drame, avait donnés à sa mère en paiement d'une fraction de son loyer, hier matin. Les mille deux cents francs disparus, Mme Moneyron les avait reçus ces jours derniers.

L'assassin savait tout cela. Une surveillance, même longue, des allées et venues de l'infortunée concierge, ne pouvait permettre au criminel de savoir que Mme Moneyron avait encaissé à l'avance, façon peu commune donc, des sommes d'argent.

On en peut déduire que le criminel était parfaitement au courant des faits et gestes de la concierge et de certains locataires de l'immeuble.

### DESCENTES DE POLICE SANS RÉSULTAT

Se proposant de découvrir, sinon le meurtrier lui-même, du moins d'obtenir des « indications », les inspecteurs de la brigade nord-africaine ont procédé, cette nuit, à de nombreuses descentes dans les hôtels et meublés du treizième et quinzième arrondissements et de Boulogne, fréquentés par des Algériens et des Marocains.

Ces visites domiciliaires n'ont donné aucun résultat.

A l'heure actuelle, d'ailleurs, cette hypothèse est virtuellement abandonnée, et c'est dans une toute autre direction que les policiers ont porté, ce matin, leurs efforts.

### DEUX PISTES

En effet, l'inspecteur Maximy et ses collaborateurs ont recueilli, aujourd'hui, à la police judiciaire, le témoignage d'un facteur qui aurait vu un homme grand et maigre, porteur d'une serviette de cuir brun, pénétrer dans l'immeuble, hier matin, vers 10 h. 15, c'est-à-dire peu avant que Mme Moneyron ne fut tuée.

Cet individu, qui n'est pas un locataire, n'a pu être ni retrouvé, ni identifié.

Le témoignage d'une voisine, Mme Ida Crabe, fournit avec une certaine précision l'heure du crime. Allant au marché, à 10 h. 20, elle remarqua la porte de la loge fermée et les rideaux tirés. Demi-heure plus tard, lorsqu'elle revint, la porte était entre-bâillée : l'assassin, son coup fait, venait sans doute de s'en aller.

### UNE FEMME SUSPECTE

Enfin, le fils de la victime, M. Eugène Moneyron, employé au ministère des Finances, a signalé à la police qu'une femme, dont l'attitude peut maintenant paraître suspecte, était venue voir à plusieurs reprises Mme Moneyron, sous le prétexte de se rendre aux lavabos, mais peut-être dans le but de reconnaître les aîtres, de faciliter ainsi à un complice la réalisation d'une agression.

Les indications fournies par le facteur et par M. Moneyron paraissent se compléter et constituer une piste.

### L'ARME DU CRIME EST RETROUVÉE

L'arme du crime, un couteau de cuisine à manche rouge, de 8 centimètres de long, a été retrouvé.

On n'a pu savoir encore s'il appartenait à la victime ou au meurtrier.

# Union temporaire contre la prostitution règlementée

Paris, 7 juillet.

L'« Union temporaire contre la prostitution règlementée et la traite des femmes », qui groupe, à l'heure actuelle, quatre cents Associations et Fédérations nationales et dix-neuf sections en province, tint son assemblée générale le 2 juin dernier, au Musée social, sous la présidence de Magdeleine Paz, auteur du remarquable volume : « Femmes à vendre ».

Près de deux cents personnes, avides de savoir à quel stade se trouve le projet de loi du ministre de la Santé publique, déposé par le gouvernement sur le bureau du Sénat, assistaient à cette assemblée.

L'intérêt de cette réunion résidait dans le fait que le public est maintenant au courant de la campagne menée dans le pays par « L'Amicale des Tenanciers », pour faire obstacle au projet du gouvernement. Pour la défense de leurs milliards ils ont consacré à cette action 50.000.000 de francs.

On reconnaissait dans la salle de nombreux médecins, avocats et magistrats, des sénateurs et des représentants de divers ministères. Bien que toujours très suivies, jamais encore les réunions de l'« Union Temporaire » n'avaient attiré autant de monde. Et ceux qui venaient pour la première fois étaient frappés par l'atmosphère toute spéciale qui y régnait : vibration d'enthousiasme, d'émotion et d'indignation contenue, qui est la caractéristique même des réunions de cette Association.

Même « atmosphère » le soir, au banquet de quatre vingts couverts, présidé par Mme Brunschvicg, sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale, ayant à ses côtés un représentant du ministère de la Santé publique et un membre de la Commission d'hygiène du Sénat.

Après les discours prononcés par divers délégués des Sections locales, par le docteur Lavergne, sénateur, le docteur Cavaillon, chef du service de prophylaxie des maladies vénériennes, et le président de l'« Union Temporaire », Mme Brunschvicg affirma, à son tour, sa confiance dans le succès final de la cause abolitionniste, et elle assura, aux vaillants lutteurs de cette cause qui « travaillent « à l'extérieur » du gouvernement l'appui de ceux qui, comme elle, y travaillaient « à l'intérieur ».

## Changement de Lune

On dit que les Vers travaillent davantage les enfants au changement de lune. Aussi, prenez garde contre les Vers et les malaises qu'ils causent : toux rauque, cauchemars, constipation, manque d'appétit, agissez aujourd'hui même ! Faites prendre à votre enfant la fameuse cure du bon Vermifuge Lune. La cure complète du véritable Vermifuge Lune coûte 6 francs chez votre pharmacien.

## Un incident à l'Exposition

Un visiteur étranger qui avait des Poux ne voulait pas acheter de Marie-Rose. Mais on lui expliqua que la Marie-Rose tue les Poux de la tête et du corps. Alors il se précipita chez un pharmacien. Vive la Marie-Rose, la mort parfumée des Poux.

# Légion d'Honneur

### RESERVES

Paris, 7 juillet.

Sont promus ou nommés :

1° Avec traitement, au grade d'officier :

Infanterie. — Combet, chef de bataillon, C. M. I. 162; Labaute, chef de bataillon, C. M. I. 161.

Cavalerie. — d'Andurain, chef de service, C. M. C. 18.

Service de Santé. — Médecins : Lacoste, médecin-commandant, 18e région.

Etat-major de l'armée.. — Cadre spécial du service d'état-major : Viguié, commandant du cadre spécial, C. M. A. 17.

Artillerie coloniale. — Monteil, capitaine C. M. A. C. 37.

Au grade de chevalier :

Infanterie. — Reboul, capitaine C. M. I., 171; Lacaze, lieutenant, C. M. I. 183, Bancel, lieutenant, C. M. I. 162; Chapelier, lieutenant, C. M. I., 183; Dolladille, capitaine, H. C. affectation spéciale C. M. I., 161; Lestage, lieutenant hors-cadre, affectation spéciale, C. M. I. 183; de La Porterie, capitaine C. M. I. 183 ; Salbaing, lieutenant, C. M. I. 172; Vialard, capitaine C. M. I. 162; Leclerc, lieutenant C. M. I. 183; Bouteille, lieutenant hors-cadre, affectation spéciale C. M. I. 161; Avinens, lieutenant C. M. I. 162; Audouy, lieutenant, C. M. I. 171; Barthet, lieutenant C. M. I. 183; de Serres, lieutenant C. M. I. 173.

Dupeyron, adjudant récrutement Mont-de-Marsan.

Cavalerie. — De Vassal de la Barde, capitaine C.M.C. 17 ; Combettes, capitaine service d'E.M. 18e région ; Dol lieutenant service éventuel des remontes 18e région ; Legrand, capitaine C.M.C. 17 ; Alvarez, lieutenant C.M.C. 18.

Vétérinaires militaires. — Augé, vétérinaire capitaine, C.M.C., 16.

Artillerie. — Gavet, lieutenant C.M.A. 6 ; Birbes, lieutenant C.M.A. 16 ; Larrosa, lieutenant C.M.A. 16 ; Gabarrou, lieutenant C.M.A. 10 ; Perret du Cray, capitaine C.M.A. 17 ; Dominique, lieutenant C.M.A. 17 ; Foulcher, lieutenant service des remontes 16e région ; Ginestet, lieutenant C.M.A. 7 ; Merle, lieutenant C.M.A. 16 ; Luttringer, lieutenant C.M.A. 16 ; Guiton, capitaine E.M. 17e région ; Troude, capitaine, C.M.A. 17 ; Lechevalier, chef d'escadron C.M.A. 16 ; Viet, capitaine CM.A .17.

Génie. — Palazat, lieutenant service des chemins de fer et étapes 7e région ; Cassan, capitaine direction de Toulouse ; Jullian, chef de bataillon C.M. génie 28 ; sous-officier : Balateu, adjudant récrutement Carcassonne.

Officiers d'administration. — Toulat, lieutenant d'administration cadre auxiliaire des bureaux de l'Intendance, 18e région.

Service de santé. — Médecins : Corcelle, médecin capitaine, 18e région; Delaigue, médecin capitaine, 18e région; Laplaze, médecin capitaine, 18e région; Pujol, médecin lieutenant, 16e région; Mage, médecin capitaine, 16e région; Magnes, médecin commandant, 16e région.

Pharmaciens ; Malavialle, pharmacien capitaine, 17e région.

Dentiste : Bellegarde, dentiste lieutenant, 18e région.

Officiers d'administration. — Fos, capitaine d'administration, 17e région: Duhart, soldat de 1re classe, recrutement de Pau.

Justice militaire. — Hugues, officier, assimilé de justice militaire, adjoint 18e région ; Viguier, lieutenant, greffier, 16e région; Batmale, lieutenant, graffier, 17e région.

Agents sections de chemins de fer de campagne. — Canaguier, sous-lieutenant d'infanterie coloniale, H.C. affecté spécial réseau Midi.

Troupes coloniales. — Infanterie : Gironce, lieutenant C.M.A. 17; Lafon, adjudant, recrutement Montauban.

2° Sans traitement. — Au grade d'officier :

Infanterie. — Barnèdes, capitaine C. M. I. 163 ; Ravinet, chef de bataillon C. service chemins de fer, 18e région ; Bon, chef de bataillon, C. M. I. 183.

Artillerie. — Pourailly, chef de section C. M. A. 17.

Service de santé. — Chalot, médecin commandant la 17e région.

Officiers d'administration. — Berthet, commandant d'administration 17e région.

Infanterie. — Palazot, chef de bataillon, C. M. C. I. 179.

commandant a la disposition du service de santé de la 17e région.

Au grade de chevalier :

Infanterie. — Carbou, capitaine hors Lassoureille, lieutenant, C. M. I. 183 ; Belin, lieutenant C. M. I. 183 ; Caubet, sous-lieutenant C. M. I. 173 ; Rozies, capitaine C. M. I. 183 ; Buytet, lieutenant, C. M. I. 173 ; Fourcade, lieutenant, C. 162 ; Gleize, lieutenant C. M. I. 172 ; Sabiani, lieutenant C. M. I. 161 ; Fontan, lieutenant C. M. I. 171 ; Vespirini, sous-lieutenant C. M. I. 171 ; Arillaud, sous lieutenant C. M. I. 172 ; Basterreix, adjudant C. M. I. 183.

Train. — De Malvin de Montazet, capitaine C. M. T. 17 ; Milhès, capitaine, C. M. T. 17.

Artillerie. — Couade, lieutenant, C. M. A. 318; Fajol, lieutenant C. M. A. 16; Rière, capitaine C. M. A. 17; Fourcade, lieutenant, C. M. A. 17; Bataille, lieutenant, C. M. A. 16; Gentil, lieutenant, C. M. A. 16; Jarrige, lieutenant, C. M. 16; Mouillet, capitaine, C. M. A. 16.

Génie. — Soclet, chef de bataillon, C. M. G. 48;

Intendance. — Ducère, intendant militaire adjoint, 18e région.

Officiers d'administration. — Guiraud capitaine d'administration, cadre auxiliaire des subsistances militaires, 18e région.

Service de santé. — Médecins : les médecin commandant 17e région.

Pharmaciens. — Daupez, pharmacien capitaine, 17e région; Bajon, pharmacien capitaine, 17e région; Arrondeau, pharmacien lieutenant, 18e région ; Courtin, pharmacien capitaine, 16e région.

Officiers d'administration. — Duthuron, capitaine d'administration 17e région; Arnal, capitaine d'administration, 17e région; Dutard, capitaine d'administration 16e région.

Infanterie coloniale. — Matheron, lieutenant C. M. C. I. 179; Balard, lieutenant, C. M. C. I. 169.

# Le conflit de préséance en Pologne

Varsovie, 7 juillet.

La presse nationale déclare que le conflit entre M. Moscicki, président de la République, et l'archevêque Mgr Sapicha, métropolite de Cracovie, semble devoir être réglé à l'amiable.

Le métropolite se serait déclaré disposé à exprimer au chef de l'Etat dans une lettre d'excuses, ses regrets de l'incident, qui de la sorte serait réglé ; mais l'on déclare, d'autre part, dans les milieux parlementaires qu'une session devrait décider, dans la seconde moitié de juillet, la sécularisation de la cathédrale de Wawel, en vue de rendre impossible à l'avenir le retour d'un pareil conflit.

# LE PARLEMENT LIQUIDE SON ORDRE DU JOUR

## AU SÉNAT

*(Suite de nos informations de 1re page)*

Paris, 7 juillet.

Mais le Parlement a donné au gouvernement le pouvoir de prendre par décrets-lois des mesures d'ordre économique. Peut-être le gouvernement a-t-il l'intention de se servir de ce pouvoir pour modifier les conditions de fixation du prix du blé.

Je propose donc, pour éviter ce danger, de déclarer que les conditions de fixation du prix du blé ne pourront être modifiées que par une loi. » (Applaudissements).

Le ministre de l'Agriculture déclare ne pouvoir admettre que seuls les cultivateurs membres du Conseil central fixent le prix du blé et prétend qu'il serait dangereux de fixer un prix trop élevé pour le blé.

Finalement, le texte de la commission, mis aux voix par scrutin public, est adopté par 219 voix contre 51.

M. Lesaché ayant proposé un alinéa supplémentaire spécifiant que toute modification des éléments de calcul du texte voté devrait faire l'objet d'une loi, le ministre prend l'engagement de ne pas changer par décret-loi les conditions de fixation du prix du blé.

Le sénateur de l'Aube retire alors son amendement et l'ensemble de la proposition de loi est voté.

### LE PRIX DE VENTE DES FONDS DE COMMERCE

L'Assemblée reprend l'examen du projet concernant le règlement du prix de vente des fonds de commerce, dont le premier article seul avait été adopté.

Les commissions du commerce et de législation, qui divergeaient d'avis au sujet de l'article 2, se sont mises d'accord, sur les suggestions de M. Raynaldy, et M. Caillier, rapporteur, présente, en conséquence, un texte transactionnel qui pose le principe que la réduction du prix ne doit être admise que lorsque l'acquéreur est dans l'impossibilité de payer.

Le principe de la rescision pour cause de lésion demeure ainsi intact.

La nouvelle rédaction limite également les conditions dans lesquelles l'action en révision pourra être admise.

Par cet article, ainsi que par les suivants, la loi ne pourra s'appliquer qu'aux débiteurs honnêtes et non aux spéculateurs.

Le Sénat votera le texte de la Commission et M. Caillier exprime, en terminant, l'espoir que la Chambre s'y ralliera.

M. Fourcade qui, avec ce texte transactionnel, obtient satisfaction, se félicite de voir ainsi organiser le retour au droit commun.

Ce sont là des résultats importants.

Et l'on passe aux articles 2 et 3 qui sont adoptés dans la rédaction de la Commission sans modification.

Sont adoptés ensuite :

L'article 9 ter (droit de reprise) qui est l'objet de deux précisions de détail proposées par M. Fourcade ;

L'article 9 quater (opposabilité aux cessionnaires) ; M. René Coty obtenant qu'un délai d'un mois soit fixé aux tiers porteurs pour se faire connaître de l'acquéreur ;

L'article 9 nonies qui reçoit, toujours à la demande de M. Coty, la rédaction suivante : **« En garantie de l'indemnité de reprise, payable à terme, l'acquéreur évincé bénéficiera du privilège du vendeur institué par la loi du 17 mars 1909. Ce privilège portera sur tous les éléments du fonds faisant l'objet de la reprise. Le vendeur ne pourra reprendre le fonds qu'après avoir mis l'acquéreur évincé en mesure de faire régulièrement inscrire son privilège. »**

Les articles suivants ayant été retirés l'ensemble du projet est voté à mains levées.

### L'AMNISTIE

On aborde alors, en seconde lecture, le projet d'amnistie.

Le rapporteur, M. Chaumié, expose que la Commission a transigé sur certains points, notamment sur la date à laquelle prendra fin l'action amnistiante reportée au 1er janvier 1937 sur les fraudes électorales (pour lesquels on accepte le texte de la Chambre) et sur la diffamation des personnes privées.

La Commission maintient cependant son point de vue quant aux violences graves, violations de domicile, exclusions des banqueroutiers et quant au délit de falsification de papiers d'identité.

Un autre point important concerne la réintégration des fonctionnaires et agents révoqués.

La Commission propose de revenir à son texte primitif. Celui-ci accorde l'amnistie à des fonctionnaires, ce qui leur rend les droits qu'ils avaient à la retraite.

Quant à la réintégration, les fonctions de l'Etat étant à la fois une charge et une dignité, la Commission estime qu'elle ne saurait être que facultative.

La réintégration dans la plénitude des droits à la retraite aurait d'ailleurs des incidences financières graves pour les cheminots révoqués de 1920.

Enfin, la Commission a poursuivi son œuvre d'apaisement, œuvre à laquelle le Sénat tiendra à collaborer.

La discussion générale se termine sur une intervention du rapporteur général.

**M. Gardey.** — L'attention de la Commission a été attirée sur l'article 5 du texte de la Chambre qui prévoit la réintégration obligatoire des fonctionnaires et agents avec tous les avantages qu'ils auraient s'ils n'avaient pas été révoqués. On reconstituerait ainsi, fictivement, la carrière de l'agent en titularisant ceux qui n'avaient été pris qu'à l'essai et en leur accordant des avantages de retraite que ne connaissent pas ceux qui ont dû quitter leurs fonctions pour raison de santé. Les répercussions financières seraient graves. Pour les chemins de fer il s'agit de 367 millions. La Commission des finances demande instamment au Sénat de s'en tenir au texte de la Commission de législation. »

M. Desjardins, sénateur de l'Aisne, constate que le projet d'amnistie vient en discussion au lendemain de la mise en liberté de M. Charles Maurras qui aurait pu en profiter. Il constate aussi que, par contre, un individu condamné depuis 1936 pour avoir incité les indigènes algériens au meurtre des Français est encore en liberté malgré une condamnation devenue définitive.

La séance est suspendue à 12 h. 50.

*SEANCE DE L'APRES-MIDI*

### LE STATUT DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Sous la présidence de M. Farjon, vice-président, le Sénat a entamé à 15 heures la discussion du projet de loi modifié par la Chambre, tendant à instituer le statut légal des voyageurs, représentants et placiers du commerce et de l'industrie. Discussion très rapide, qui aboutit à l'adoption du projet dans le texte voté au Palais-Bourbon.

### L'AMNISTIE

On en revient à l'amnistie. Les premiers paragraphes de l'article 1er sont adoptés tels quels. Au 5e paragraphe, M. Léfas plaide par voie d'amendement la cause de ceux qui empoisonnent les rivières puis retire son amendement et la cascade des paragraphes s'écoule.

Au 15e M. Sigrist ne réussit pas à faire amnistier les vignerons d'Alsace-Lorraine, ignorants des prescriptions du sucrage et du mouillage des vins.

L'ensemble de l'article 1er et l'article 2, sont adoptés sans modification.

A l'article 3 que la commission de législation voudrait voir disparaître MM. Donon, Roy et Turbat demandent que soit repris le texte voté par la Chambre des députés, en le modifiant comme suit :

« Amnistie pleine et entière est accordée quel que soit la juridiction qui ait statué, à tous les délinquants primaires pour les faits commis antérieurement au 1er juillet 1937, qui ont entraîné une condamnation à une peine inférieure ou égale à six mois d'emprisonnement, accompagnée ou non d'une amende, quand le délinquant a bénéficié d'une grâce totale ou d'une commutation de la peine d'emprisonnement en peine d'amende, ou d'une remise partielle de peine ayant réduit l'emprisonnement à une durée égale ou inférieure à quinze jours d'exécution effective ».

Le rapporteur et M. Pernot combattent le texte.

**M. Pernot.** — Avec l'article 3, un individu amnistié pourrait exercer la profession de banquier et même pourrait être administrateur de société. J'insiste auprès du gouvernement pour qu'il fasse comprendre à la Chambre les raisons pour lesquels le Sénat a repoussé de telles dispositions.

Malgré une intervention de M. Donon, l'article 3 du texte de la Chambre relatif aux délinquants graciés, reste supprimé, ainsi que le proposait la commission.

L'article 3 bis est également repoussé.

On adopte sans modification l'article 4 relatif aux commerçants en état de faillite ou de liquidation judiciaire.

A l'article 5, M. Gadaud fait adopter à la suite de l'alinéa premier un alinéa nouveau ainsi conçu :

« Les dispositions qui précèdent s'appliqueront aux apprentis et aux mineurs ouvriers des grands réseaux de chemins de fer, ainsi qu'aux agents et employés licenciés qui n'avaient pas une année de présence à la compagnie au moment de la grève de 1930. »

Rapidement sont adoptés ensuite les derniers articles, ainsi que l'ensemble du projet.

### LA PROPHYLAXIE DE LA FIEVRE APHTEUSE

On s'occupe ensuite de la fièvre aphteuse. Deux millions d'indemnités seront versés, sous contrôle sévère aux propriétaires d'animaux qu'il faudra abattre pour maladie.

### LES PENSIONS DES MARINS DU COMMERCE

Le Sénat discute ensuite le projet de loi relevant les taux des pensions des marins du commerce.

La commission des Finances restreint la dépense à 53 millions.

L'ensemble du projet est adopté.

Sont adoptés aussi un projet de loi autorisant un contingent spécial dans la Légion d'honneur, qui sera réservé aux Français d'Espagne qui se sont signalés par leur dévouement, un projet de loi portant réorganisation des services de la direction de la propriété industrielle au ministère du commerce.

### LA RECONDUCTION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

On aborde ensuite la discussion du projet de loi modifié par la Chambre relatif à la réconduction des conventions collectives du travail.

Le texte de la Chambre étend la mesure à la profession agricole, mais la procédure d'arbitrage obligatoire ne lui sera pas appliquée.

M. Dormann demande la disjonction de l'alinéa 3 de l'article 2 du projet, qui prévoit l'extension des mesures prévues, à toutes les conventions collectives, car il estime que l'agriculture ne peut être soumise au même régime que le commerce et l'industrie.

A ce même alinéa, M. Benoist dépose un amendement instituant l'arbitrage obligatoire du gouvernement.

Cet amendement est appuyé par M. Monnet, ministre de l'Agriculture, mais il est combattu par M. Fourcade.

M. Fourcade obtient gain de cause, car la disjonction de l'article 3 est prononcée par 232 voix contre 41.

L'ensemble du projet est ensuite adopté.

Le projet portant ouverture d'un crédit d'un million pour l'Exposition d'Art Français au Caire, est adopté à l'unanimité de 282 votants ; celui relatif à une réorganisation de l'inspection du travail, à l'unanimité de 272 votants.

### LE RAPATRIEMENT DES FRANÇAIS D'ESPAGNE

M. Abel Gardey, rapporteur général, lit un rapport sur le projet de loi portant ouverture d'un crédit pour l'assistance, la protection et le rapatriement des Français d'Espagne. Il conclut à l'adoption du projet, sous réserve d'une réduction à 15 millions du crédit voté par la Chambre. Le projet est adopté à l'unanimité de 294 votants.

### LES MODIFICATIONS APPORTÉES A LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

M. le rapporteur général lit un rapport sur le projet de loi portant ouverture et annulation de crédits, comme conséquence aux modifications apportées à la composition du gouvernement. Il conclut à l'adoption. Mais il demande au gouvernement de s'en tenir pour la composition des Cabinets ministériels, aux prescriptions législatives et réglementaires.

Le projet de loi est adopté par 257 voix contre 2.

### LA RETRAITE DES OUVRIERS MINEURS

M. Taurines lit un rapport à la commission des Mines, sur le projet de loi portant un nouveau relèvement de la retraite des ouvriers mineurs. Il conclut à l'adoption, sauf disjonction de l'article 6, qui relèverait de 15.000 à 18.000 la fraction des salaires soumise à retenue.

Le projet est adopté comme l'a demandé le rapporteur..

Est égalment adopté un projet relatif aux société de secours des ouvriers et employés des mines.

### LES CRÉDITS DE LA RADIODIFFUSION

M. Pierre Robert, conclut à l'adoption du projet relatif au report de crédits relatifs à la radiodiffusion.

**M. Lefas.** — On nous demande de voter de crédits nouveaux. Quand le ministre des P. T. T. compte-t-il réunir les Comités de gérance régulièrement élus, qui coûtent beaucoup moins cher que les services ? Les élections qui ont eu lieu ne peuvent être maintenant soumises à l'arbitrage d'un ministre.

**M. Zay,** ministre de l'Education nationale. — Tous les Comités de gérance ont déjà été réunis, sauf celui de Paris, qui se réunit demain. Le projet de loi est adopté à l'unanimité des 285 votants.

Sur le projet de loi relatif aux renforts et réaménagements de personnel du service de la radiodiffusion, M. Pierre Robert fait adopter un amendement tendant à supprimer 50 créations d'emplois de commis. Le projet est adopté.

Après le vote des projets de loi relatif à la taxe sur les bananes desséchées et à la sauvegarde de la production des bananes dans les colonies, le Sénat s'ajourne de 21 heures à 23 heures.

LES
GALERIES BARBÈS
DE PARIS SUCCURSALE A
TOULOUSE
63, Boulevard Carnot

## A LA CHAMBRE

*SEANCE DE NUIT*

Paris, 7 juillet.

La séance nocturne des habituelles navettes parlementaires est ouverte à 21 h. 35, sous la présidence de M. Herriot. Au banc du gouvernement ont pris place : MM. Chautemps et Henri Tasso.

La Chambre adopte sans débat, une série de textes législatifs parmi lesquels nous citerons : la proposition de loi tendant à l'abrogation du décret-loi relatif au contrôle financier des Caisses des écoles ; la proposition de loi étendant la faculté accordée aux Caisses d'Epargne d'employer leur boni en faveur d'œuvres locales de prévoyance et d'hygiène sociales, en les autorisant à encourager le développement des sports. Le projet de loi relatif à la surveillance et au contrôle des sociétés d'assurances et des sociétés de capitalisations; la proposition de loi concernant l'organisation de l'enseignement technique, industriel et commercial; une proposition tendant à admettre les tissus de soie artificielle au bénéfice de l'admission temporaire; un projet de loi tendant à compléter et à modifier le code du travail, en vue de déterminer les obligations des loueurs de locaux et d'installations à usage commercial ou industriel.

### LES PENSIONS DES MARINS DU COMMERCE

La Chambre aborde ensuite le projet retour du Sénat relatif au régime des pensions des marins du commerce.

M. Perrot, au nom de la commission de la marine marchande, regrette que le Sénat ait apporté certaines modifications au dispositif voté par la Chambre relatif aux veuves des marins. M. Pierre Michel, s'associe à ses observations.

M. Henri Tasso, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, prend l'engagement de déposer à la rentrée un projet spécial pour améliorer la situation des veuves des marins du commerce et des vieux marins.

Finalement, l'ensemble du projet est adopté à l'unanimité .

Le texte du Sénat est donc définitif.

La séance est suspendue à 21 h. 55 jusqu'à 22 h. 30

A la reprise de la séance, à 23 heures, M. Léon Blum prend place au banc du gouvernement. C'est sa seconde apparition à la Chambre depuis la chute de son cabinet. M. Vincent Auriol vient bientôt lui tenir compagnie.

La Chambre accepte le vote du Sénat, ramenant à 700.000 francs au lieu d'un million la subvention pour la fête nationale à Paris.

L'assemblée vote rapidement une proposition de loi revisant les taux forfaitaires prévus par la loi de mars 1928, en ce qui concerne les retraités et pensionnés des établissements industriels de l'Etat.

On vote ensuite les projets relatifs aux mesures en vue de réprimer les dégâts causés aux récoltes par le gibier. Le projet de relèvement de retraite des ouvriers mineurs (texte du Sénat) est également voté.

La révision du prix des fonds de commerce provoque un débat un peu plus long.

M. Georges Izard propose à la Chambre de ne pas capituler devant le Sénat. Il n'est pas suivi, tant s'en faut : C'est par 572 voix contre 16 qu'est rejeté le texte initial qu'il avait repris et, à mains levées, est adoptée une rédaction transactionnelle préparée par M. Brandon. Elle est envoyée au Sénat.

La reconduction des accords Matignon est acceptée elle aussi sans débat, selon la formule sénatoriale, c'est-à-dire sans l'amendement Parsal, voté hier au Palais-Bourbon et qui permettait indirectement d'étendre l'application de l'arbitrage à l'agriculture.

Chose remarquable, personne à la Chambre n'a dit un mot.

A la reprise, à 23 h .50, la Chambre adopte sans débat la proposition de loi tendant à assurer à tous les travailleurs les congés payés auxquels ils ont droit, au moyen des caisses départementales et les députés, pour la troisième fois, s'attaquent à l'amnistie.

Le rapporteur de la commission de législation, M. René Richard, fait connaître que la commission accepte les décisions du Sénat, sauf trois exceptions :

1° Pour les délits couverts par l'amnistie, elle propose entre le 1er juillet 1937 demandé par la Chambre et le 1er janvier 1937, voté par le Sénat, la date transactionnelle du 2 mai.

2° Les délits dits de misère, des délits contre les enfants et l'émission de chèques sans provision.

3° Pour ce qui est des fonctionnaires révoqués, elle admet qu'on les réintègre seulement dans la position où ils étaient au moment de leur révocation.

Un article spécial prévoit la réintégration des cheminots grévistes de 1920, à laquelle le Sénat ne s'oppose pas.

Une interminable discussion s'engage sur un amendement communiste défendu par M. Démusois et rendant obligatoire la réintégration des cheminots révoqués non seulement en 1920, mais de tous les cheminots révoqués en toutes circonstances.

L'amendement extrémiste de M. Demusois est repoussé par assis et levés.

De même l'amendement de M. Parmentier, qui reprenait le texte du Sénat. La rédaction transactionnelle de la commission est votée.

A 1 h. 40, le projet d'amnistie est pour la troisième fois renvoyé au Sénat et la séance est suspendue de nouveau.

# Le bilan des élections irlandaises

### M. DE VALERA DEVRA GOUVERNER AVEC L'APPOINT DE VOIX TRAVAILLISTES

Dublin, 7 juillet.

Le résultat final des élections générales irlandaises donne au parti gouvernemental de M. de Valera soixante-neuf sièges et les autres partis politiques irlandais (opposition Cosgrave, travaillistes et indépendants) obtiennent aussi soixante-neuf sièges.

Mais comme le président du Parlement irlandais, qui fait partie du groupe gouvernemental n'a pas le droit de prendre part au vote de la Chambre, M. de Valera se trouve avoir une minorité d'une voix parlementaire et il devra réaliser une entente avec les travaillistes s'il veut continuer à diriger les affaires.

Les soixante-neuf voix de l'opposition se répartissent comme suit :

Parti Cosgrave, 48 sièges ; Travaillistes, 13 ; Indépendants, 8.

Dans l'ancien Parlement, où le parti du président comptait 24 membres de plus que le parti Cosgrave, les sièges se répartissaient ainsi, compte tenu de trois vacances :

Parti de Valera, 77 sièges ; Parti Cosgrave, 53 ; Travaillistes, 8 ; Indépendants, 12.

Le Parti Cosgrave perd donc cinq sièges, tandis que les Travaillistes en gagnent cinq et les Indépendants en perdent quatre.

*→ On a découvert à Metz, asphyxié auprès d'un réchaud à gaz, Charles Oudin, 45 ans. Auparavant, il avait assassiné sa femme, âgée de 31 ans, à coups de hache.*

## 18 Plantes !

Vous êtes las, vos digestions sont mauvaises, vous dormez mal parce que vous êtes agité, préoccupé. Le matin, vous vous levez avec la bouche mauvaise, vous souffrez de la constipation, tous ces malaises, c'est bien de votre faute si vous les supportez ! Il vous suffirait de prendre chaque soir une tasse de Thé des Familles, délicieuse tisane laxative, dépurative, qui, agissant à la fois sur l'estomac, le foie et l'intestin, aseptise tout le tube digestif et purifie le sang.

THÉ DES FAMILLES
La Tisane de tous les corps

En effet, le succès du Thé des Familles est dû à ce fait que c'est un mélange de 18 plantes différentes : 4 agissent sur le foie, 3 agissent sur l'estomac et régularisent la digestion, 5 plantes réveillent l'intestin et 6 plantes aromatiques donnent au Thé des Familles son goût délicieux. Aussi, quelle que soit la cause de votre constipation, le Thé des Familles est certain de vous en délivrer. Selon le mode d'emploi inscrit sur la grande boîte, dosez vous-même chaque soir votre tasse de Thé des Familles suivant le résultat obtenu la veille. En quelques jours, votre constipation ne sera plus qu'un mauvais souvenir et vous aurez définitivement chassé tous les malaises qui découlent de cette terrible infirmité: lourdeur, vertiges, vices du sang, boutons, douleurs du foie, etc... Le Thé des Familles est également le vermifuge des grandes personnes, car il aseptise l'intestin. La grande boîte coûte 6 francs 25 chez votre pharmacien. Buvez tous les soirs votre Thé des Familles, et tous les matins, vous vous réveillerez en bonne santé.

LE THÉ DES FAMILLES

# Vers un remaniement ministériel en Belgique ?

Bruxelles, 7 juillet.

M. Van Zeeland, premier ministre, a reçu ce matin M. Coulonvaux, président du Conseil national du parti libéral.

Celui-ci avait été chargé de faire part au premier ministre de la teneur de l'ordre du jour voté le 6 juin par le Conseil.

Cet ordre du jour porte sur l'éventualité d'un remaniement ministériel et sur l'inventaire de l'œuvre gouvernementale, ce qui a été fait, ce qui reste à faire, ce qui est accompli en dehors du programme.

D'autre part, au cours de la réunion de la Fédération des Associations catholiques, qui a eu lieu ce matin, M. d'Aspremont-Lynden a déclaré, notamment : « Un remaniement ministériel est certain, peut-être une crise. » tinuerons. »

# FAITS DIVERS

## Mort mystérieuse d'une jeune fille

Amiens, 7 juillet.

Une jeune fille de Saleux, Mlle Renée Flandre, 21 ans, vivant chez son père, devait épouser samedi prochain M. Arthur Macqueron, 26 ans, préparateur en pharmacie, à Bois-Colombes.

Ce matin, la jeune fille décida de prendre une purgation et avala, après l'avoir fait dissoudre dans l'eau, une poudre blanche, que son fiancé lui avait remise. Dix minutes plus tard, elle succombait en proie à de cruelles souffrances. Toute intervention médicale fut inutile.

Le Parquet d'Amiens a fait interroger sur commission rogatoire urgente, le préparateur en pharmacie. Celui-ci prétend n'avoir jamais remis à sa fiancée que des médicaments inoffensifs.

### LA MORT EST LA CONSÉQUENCE D'UN SUICIDE

Ce n'est pas une erreur pharmaceutique qui a causé la mort de Mlle Renée Flandre, qui a succombé, hier soir, dans d'atroces souffrances, entre les bras de ses parents, après avoir absorbé une poudre.

La jeune femme qui habitait Saleux et devait se marier à la fin de la semaine avec un pharmacien de Bois-Colombes, s'est suicidée.

Il y a peu de temps, lors d'un court voyage au pays de son fiancé, M. Maqueron, elle s'était livrée à des manœuvres anticonceptionnelles.

Tels sont les résultats de l'autopsie pratiquée aujourd'hui par le docteur Poulain et de l'enquête ouverte dès hier soir.

La poudre absorbée par Mlle Flandre était un poison foudroyant. Les viscères ont été prélevés pour être soumis à un examen toxicologique.

A plusieurs reprises, les deux jeunes gens avaient déclaré que le mariage ne se ferait pas. Deux fois M. Maqueron l'avait retardé. Et tout récemment, Mlle Flandre disait à sa mère : « Il y a un secret entre Arthur et moi. Peut-être disparaîtrons-nous bientôt. »

### M. MAQUERON EST ENTENDU

Convoqué hier à la gendarmerie de Bois-Colombes M. Maqueron a pris, aujourd'hui, le train pour Amiens, où il est arrivé dans la matinée.

Il s'est présenté devant le juge d'instruction qui l'avait convoqué.

En raison de l'état de dépression de M. Maqueron, le juge a renoncé à l'interroger.

M. Maqueron, qui n'est pas inculpé, est resté chez lui : il sera convoqué ultérieurement.

## Un agent de change aurait détourné huit millions

Le Havre, 7 juillet.

Depuis quelques jours, il n'était bruit que d'une affaire de détournements commis par un agent de change, M. Pierre Dumesnil dont les bureaux sont situés boulevard de Strasbourg et qui demeure à cette adresse. Sur la foi de ces rumeurs la justice avait procédé à des vérifications.

Une intervention de partie civile s'étant produite M. Cravin, juge d'instruction, sur réquisitoire de M. le procureur de la République a, ce matin, assisté de MM. Chauvineau, commissaire divisionnaire de la police spéciale, et Leboucher, inspecteur, a procédé à l'arrestation de M. Pierre Dumesnil, inculpé d'abus de confiance.

Des perquisitions ont été opérées, cet après-midi, dans les bureaux et au domicile particulier de l'inculpé.

Les scellés ont été apposés sur les coffres-forts et sur les bureaux.

Le montant des détournements s'élèverait à 8 millions.

## Noyade

*De notre correspondant particulier:*

Lavaur, 7 juillet.

Ce matin, un apprenti boulanger, âgé de 17 ans du nom de Soutibonnes, s'est noyé dans l'Agout.

Son corps n'a pu être retrouvé.

Le secret de leur charme
La joie, le succès, l'amour sont venus à elles parce qu'elles ont su donner à leur beauté une mystérieuse attirance grâce à ce parfum plein d'émoi :
Soir de Paris
de Bourjois. Suivez leur exemple, vous partagerez leur triomphe.
à partir de 12 fr.
BOURJOIS
185 A
AP

# La guerre d'Espagne

## En marge de la guerre

### LES FOURNITURES D'ARMES

Zurich, 7 juillet.

L'avocat W. Rosenbaum et le militant communiste Max Brunner ont comparu, hier, devant le tribunal du district de Zurich sous l'inculpation d'avoir illicitement soutenu les belligérants espagnols.

Le premier était accusé notamment d'avoir financé, comme intermédiaire, un envoi d'armes et de munitions de 60 tonnes, qui quitta Memel en septembre 1936 et arriva en novembre, à Barcelone et d'avoir négocié l'achat de quatre anciens appareils de la Swis-Air.

Il a été condamné à quatre mois de prison et 6.000 francs d'amende sans sursis.

Quant à Brunner, qui était accusé surtout d'avoir joué le rôle de courrier, il a été condamné à un mois de prison et 1.000 francs d'amende également sans sursis.

### UN PETROLIER ESPAGNOL QUITTE MYSTERIEUSEMENT LA RADE DU VERDON

Bordeaux, 7 juillet.

Un grand bateau-citerne gouvernemental espagnol, le « Campo-Amor », qui était lourdement chargé de pétrole et d'essence, était ancré dans la rade du Verdon depuis trente-sept jours. Or, durant la nuit dernière, ce bâtiment a quitté mystérieusement le port pour une destination inconnue.

D'aucuns affirment qu'un équipage nationaliste aurait pris possession du bateau et réduit au silence les marins du bord qui auraient été enfermés dans les soutes.

Le « Campo-Amor », piloté par son nouvel équipage, ferait route vers un port nationaliste.

### LE FILS DU GENERAL DAVILA A PAU

Pau, 7 juillet.

Le fils du général Davila, le vainqueur de Bilbao, est passé en gare de Pau hier, se rendant à Saint-Sébastien.

Il était arrivé la veille à Marseille, avant pu quitter secrètement Bercelone où il s'était embarqué sur le Imérethie-II, lequel venait de Valence avec plusieurs passagers clandestins dont deux ecclésiastiques.

# Les négociations franco-allemandes ont abouti

Berlin, 7 juillet.

Le « D. N. B. » communique :

« Les négociations commerciales franco-allemandes menées à Paris ont abouti. La convention sera signée à Paris, à la fin de la semaine. »

Cette nouvelle est accueillie à Berlin avec satisfaction.

La « Deutsche Allgemeine Zeitung » écrit cet après midi :

« La Convention commerciale franco-allemande a une grande importance.

« Les nouvelles négociations pour un traité de commerce commencées le 3 mars à Berlin, furent activées par la visite du docteur Schacht à Paris

« L'essor économique qui s'est produit, entre temps, et le besoin d'importer ressenti plus fortement par la France, ont sûrement contribué à la conclusion du traité.

« La France a constaté l'absence de l'Allemagne comme marché et comme fournisseur.

« Il faut espérer que la nouvelle Convention ouvrira un trafic commercial plus intense entre les deux pays. »

# Dans l'ordre des avocats

### LES DOUZE SECRÉTAIRES DE LA CONFÉRENCE DU STAGE

Paris, 7 juillet.

Le Conseil de l'Ordre des avocats a proclamé, cet après-midi, la liste des douze secrétaires de la Conférence du stage pour l'année judiciaire 1937-1938, qui dans l'ordre de la promotion, sont :

Maîtres Dionys-Ordinaire, Guillaume Hanoteau, Claude Perles, Georges Debray, Marc Leroy-Beaulieu, Jean-Gustave Bloch, Louis Morel-Fatio, André Le Juge de Segrais, Raymond Bettinger, Jean-Marie Saillard, Pierre Courtault et Pierre Lecocq.

# DERNIÈRE HEURE

## Le Problème de la non-intervention

### UN SOUS-COMITÉ SPÉCIAL SERA-T-IL CHARGÉ DE RÉDIGER UNE FORMULE DE CONCILIATION ?

Londres, 7 juillet.

Dans les milieux parlementaires britanniques on s'attend généralement à ce qu'au cours de la réunion plénière de la Commission internationale, vendredi prochain, des délégués prennent l'initiative de suggérer la nomination d'un sous-comité de représentants d'Etats européens, autres que la France et la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne, qui auraient pour mission de rédiger une formule susceptible de concilier les propositions franco-anglaises et les contre-propositions italo-allemandes.

### LE MALAISE ANGLO-PORTUGAIS

Lisbonne, 7 juillet.

Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée au palais de Sao-Bento et à laquelle assistaient 1.900 officiers, M. Salazar a pris la parole.

Il évoqua la traditionnelle amitié anglo-portugaise, mais il ajouta :

« Cette alliance n'est pas toute notre politique extérieure et ce n'est pas à l'Angleterre qu'il incombe de défendre tous nos intérêts avant nous ou même contre nous. Nous considérons que l'opinion publique de quelques pays, notamment de la France et de l'Angleterre, est mal formée à l'égard de la véritable question d'Espagne et de la nature des événements qui se déroulent chez nos voisins. »

Après quoi, M. Salazar évoqua le péril communiste dont Londres et Paris ne semblent pas avoir mesuré toute l'ampleur :

« Notre alliance avec l'Angleterre doit durer, poursuit-il ; néanmoins, du côté anglais, cette alliance doit être revisée, mais seulement quand prendra fin l'Empire anglais ou quand un cataclysme aura fait perdre à l'Angleterre son insularité. Certainement, de grands amis sont parfois gênants ; peut-être l'aurons-nous été par notre franchise, celle-ci étant autorisée par une grande amitié, mais si la franchise déplaît parfois à l'Angleterre, il est certain qu'elle n'aurait pas manqué de repousser notre déloyauté.

« Voici pourquoi, dans une époque si difficile, où s'entremêlent de si délicates questions, nous pouvons nous énorgueillir d'une des meilleures situations internationales dont un pays jouit jamais et mériter de l'Angleterre une amitié de toujours.

« Une grande équivoque plane actuellement sur les relations anglo-portugaises. La politique anglaise tend à circonscrire la lutte aux éléments purement espagnols au moyen de la non-intervention des puissances et à laisser finalement les Espagnols résoudre eux-mêmes leur problème politique.

« Nous avons adopté cette politique dès le début, moins par conviction que par nécessité d'éviter de plus grands maux : nous avons été en désaccord parfois. Pourquoi ? C'est que nous avons dans la péninsule des intérêts très spéciaux et nous courons des risques que d'autres ne courent pas. »

Après avoir affirmé sa volonté de poursuivre son œuvre intérieure, le président a conclu en souriant :

« Et s'il y a encore un attentat, eh bien ! messieurs, ce jour-là nous con-

## L'ouverture du XIe Congrès Eucharistique

Lisieux, 7 juillet.

Le onzième Congrès Eucharistique National a commencé ce soir par une cérémonie qui a eu lieu dans la crypte de la Basilique.

Au cours de cette cérémonie, Mgr Picaud, évêque de Bayeux, a fait un sermon qui a été suivi d'une allocution de Mgr Audollent, évêque de Blois, président du comité national des Congrès Eucharistiques. Puis, a commencé l'Adoration perpétuelle, qui se poursuivra de jour et de nuit, pendant la durée du Congrès de Lisieux. Pour la première fois, la foule, déjà dense des pèlerins, a parcouru la nouvelle avenue d'accès à la Basilique, qui avait été commencée en janvier dernier. Cette voie magnifique de 25 mètres de largeur, s'ouvre avec ampleur au carrefour formé par l'intersection des boulevards de Magny et Jeanne d'Arc et des rues de la Halle au Beurre, du Carmel et du Docteur Lesigne. Elle monte légèrement jusqu'à l'immense parvis du nouveau temple, qui sera consacré dimanche prochain à Sainte-Thérèse.

Pour la première fois aussi ce soir, la façade toute blanche de la Basilique était illuminée. Demain, 50.000 enfants inscrits pour suivre les diverses cérémonies de la journée, arriveront dès les premières heures de la matinée.

## Les Prix de Rome d'Architecture

Paris, 7 juillet.

L'Académie des Beaux-Arts a procédé, cet après-midi, au jugement du concours de Rome d'architecture.

Elle a décerné le Grand Prix à M. Georges Noel, né à Fécamp.

Le premier second grand grand prix a été voté à M. Otello Zavaroni, né à Paris, et le deuxième second grand prix à M. Paul Grillo, né à Brulon (Sarthe).

Le sujet traité était : « Le Panthéon français ».

## Le Sultan du Maroc arrive

Casablanca, 7 juillet.

Ce matin, à 9 h. 45, au milieu d'un grand concours de population et les honneurs militaires lui ayant été rendus sur le quai d'embarquement, le Sultan a pris place à bord du « Chella », courrier de Marseille.

Le souverain gagnera ensuite Paris où il arrivera le 10 juillet.

## *Nouvelles Express*

Du 7 juillet.

→ *Le Rotary-Club de Paris a offert, aujourd'hui son déjeuner hebdomadaire en l'honneur de M. William Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis à Paris. M. Bullitt a exalté l'entente internationale, la liberté et la paix.*

→ *Des pluies torrentielles se sont abattues sur la Serbie du Sud et ont provoqué de si brusques crues des rivières, qu'en deux endroits des groupes de personnes ont été emportées par les eaux dévalant en torrents. Six personnes ont été noyées à Bérovo, huit à Pustra-Reka.*

Nouvelle vague de Conflits Sociaux

## Les délégués cégétistes provoquent la fermeture de trois cafés des Champs Elysées

Paris, 7 juillet.

Qui sabote l'Exposition ? C'est la question que l'on pouvait se poser hier soir : A dix heures du soir, trois des plus grands cafés des Champs-Elysées, trois cafés de renommée mondiale, étaient fermés sur l'injonction de délégués cégétistes.

Ces messieurs prétendaient appliquer dans sa rigueur stupide le décret du 25 juin amendé par l'accommodement intervenu le 3 juillet, entre patrons et employés de l'hôtellerie. Ils exigeaient immédiatement les cinq huit.

Excellente propagande en faveur de Paris, à l'époque où de très nombreux étrangers visitent l'Exposition et les monuments de la capitale.

Ce matin, tandis que les employés du Colisée, du Rond-Point et du Marignan, envoyaient des délégations au ministère du Travail, où un sous-directeur, M. Pouillot, tâchait de les apaiser, les cafés sont demeurés fermés.

Vers midi, les terrasses ont été disposées devant le Marignan et le Rond-Point. Le Colisée fut entr'ouvert pour permettre aux invités d'un banquet commandé depuis trois semaines de gagner leur table.

Ailleurs, quelques incidents à signaler : Les employés du café de la Paix, place de l'Opéra, ayant, sur l'injonction de délégués cégétistes, décidé d'occuper les lieux ont été expulsés par la force publique. Situation analogue au restaurant Chauveau, avenue Mac-Mahon.

### QUELQUES ETABLISSEMENTS A PARIS ONT FERMÉ LEURS PORTES

Paris, 7 juillet.

A l'Exposition, cinq établissements ont suivi l'ordre des meneurs syndicalistes et tandis que les pavillons étrangers, fonctionnant au régime illimité, faisaient salle pleine, les cafés français, parmi lesquels il faut citer la Maison de la Vieille France — au nom symbolique — les cafés français donc étaient plongés dans le silence et le marasme.

### DES POURPARLERS AVEC LE GOUVERNEMENT

Paris, 7 juillet.

M. William Bertrand, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, s'est entretenu avec M. Février, ministre du Travail et une délégation ouvrière de l'hôtellerie venue lui parler de l'application de la convention intervenue le 3 juillet.

Les pourparlers se poursuivront entre le gouvernement et les organisations intéressées.

### UNE GRÈVE DES CUISINIERS ET GARÇONS DE CUISINE (?)

Il est à souhaiter que ces pourparlers aboutissent à une heureuse solution, car l'agitation grandit.

Les syndicats des employés des hôtels, cafés et restaurants, des cuisiniers et des garçons de cuisine, ont décidé ce soir de réunir leurs délégués de maison et secrétaires de sections syndicales à l'annexe de la Bourse du Travail, rue de Turbigo.

D'après les renseignements recueillis ce soir dans les milieux syndicalistes intéressés il est vraisemblable que la grève sera décidée au cours de cette assemblée.

### MENACE DE GRÈVE POUR DIMANCHE A LILLE

Lille, 7 juillet.

Le syndicat lillois de l'industrie hôtelière a publié un ordre du jour comminatoire dans lequel il annonce que les employés des hôtels, cafés et restaurants, ainsi que les cuisiniers maintiennent leur décision de faire grève le dimanche 11 juillet.

### M. SELLIER SUBIT UNE GRÈVE AVEC OCCUPATION

Un grave conflit s'est déclaré hier à la Compagnie des eaux de banlieue à Suresnes.

Cette Société a été englobée récemment dans la Compagnie Lyonnaise des Eaux, dont un des administrateurs est M. Sellier, maire de Suresnes et ancien ministre de M. Blum.

Les employés et les ouvriers se sont mis en grève hier, après-midi et occupent les locaux depuis.

Une réunion importante a eu lieu ce matin à la C. G. T. et si satisfaction n'était pas accordée, on parle de suspendre le service de l'eau, ce qui affecterait huit communes.

M. Sellier a reçu hier une délégation fort mal d'ailleurs et de très mauvaise humeur.

Cette délégation réclame, paraît-il, des comptes sur l'emploi qui aurait été fait des 10 % retenus sur les salaires par le décret Laval.

### UN MAIRE S. F. I. O. PROTESTE CONTRE LES OCCUPATIONS

M. Georges Barthélemy, député-maire S. F. I. O. de Puteaux, a demandé au président du Conseil, dans les termes suivants de faire cesser l'occupation du chantier du groupe d'H. B. M. de Puteaux :

« Les occupations d'usines et de chantiers sont illégales.

« A Puteaux, le chantier en construction du groupe d'H. B. M., dont je suis le président en ma qualité de député-maire, est occupé depuis lundi matin. J'ai demandé immédiatement à M. le président du Conseil de faire cesser l'occupation et de régler le conflit. J'ai confiance en une solution rapide, car l'intérêt supérieur du pays doit passer avant toute autre considération.

« Au moment où l'économie nationale est en difficulté, ce n'est pas par des discussions sans fin que l'on résoudra la crise, mais par des actes basés sur la justice et la légalité, par le respect de l'ordre et de l'autorité gouvernementale ».

### LES GRÉVISTES DE L'ALIMENTATION PROVOQUENT DES INCIDENTS

Reims, 7 juillet.

Le nombre des ouvriers grévistes dans les maisons d'alimentation à succursales multiples de Reims, atteint actuellement 350 sur 440 employés dans six établissements.

Des incidents se sont produits ce matin, rue Vernouillet, aux portes d'une usine où les grévistes avaient élevé des barricades pour empêcher les non-grévistes de venir travailler.

Des bagarres ont eu lieu. La police et les gardes mobiles sont intervenus pour refouler les manifestants et protéger les ouvriers.

→ *Un garçonnet de 4 ans, du village Wolica (canton de Jaslo), est tombé dans un puits; sa sœur âgée de 12 ans, accourue à son secours, s'est également noyée. Les parents désespérés de la mort des deux enfants, se sont suicidés.*

## Après l'attentat contre M. Salazar

### NOUVELLES ARRESTATIONS

Lisbonne, 7 juillet.

Un peintre en bâtiment, le nommé Eduardo Oliveira, ancien agitateur, qui a appartenu à la célèbre organisation terroriste « Legiao Vermelha » et a participé à plusieurs attentats et qui avait été déporté à Angola, a été arrêté.

Oliveira nie toute participation à l'attentat de dimanche contre le président Salazar. Il a déclaré avoir changé d'opinions politiques.

La police cherche à reconstituer son emploi du temps dans la nuit de samedi à dimanche.

## Mme Combes a acheté l'île de Port-Cros

Toulon, 7 juillet.

Cet après-midi, à 15 heures, devant le tribunal civil de Toulon, on a procédé à la vente aux enchères publiques de l'île de Port-Cros, le joyau de notre côte méditerranéenne.

On sait que la mise à prix, après surenchère d'un sixième, avait été fixée à 4 millions 700.000 francs.

Finalement, par l'intermédiaire de Me Marquand, Mme Combes, fille de M. Desmaret, le grand pétrolier français, a été déclarée adjudicataire définitive de l'île de Port-Cros pour la somme de 5.200.000 francs.

## *Nouvelles Express*

Du 7 juillet.

→ *Accompagné d'un détective mexicain, Léon Trotsky, a quitté aujourd'hui la capitale mexicaine pour une destination inconnue. On croit savoir que l'exilé russe est resté en territoire mexicain.*

→ *A Rombas pour défendre sa mère, Léon Muller, 29 ans a tué son père Joseph Muller, 56 ans, d'un coup de revolver.*

→ *Le concours central hippique des reproducteurs s'est ouvert, ce matin, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles. Des défilés d'animaux primés seront organisés avec des présentations, jeudi et samedi, à 15 heures, en présence du ministre de l'Agriculture.*

## INFORMATIONS COMMERCIALES

## BOURSE DE BORDEAUX

Du 7 juillet.

Produits chimiques 105; Energieréolonioin Souta 80. Produits chimiques 105 ; Energie électrique du Sud-Ouest, 615. Peyrissac, 177. Tekkah actions, 1190. Tramways de Bordeaux actions 255; Energie Electrique du Sud-Ouest 5 %, 310; 4 1/2 %, 573.

## MARCHÉS COMMERCIAUX

### METAUX

LONDRES, 7 juillet. — Clôture : Antimoine de Chine : 46 à 59. — Cuivre : Comptant, 58 0/7 1/2. best selected 64 5 à 65 10; électrolytique 63 10 à 65 10. — Etain : Comptant, 266 12/7; à 3 mois, 266 12/6. — Plomb : Comptant, 25 3 1 1/2; livraison éloignée, 24 19/4 1/2; anglais, 27. — Zinc : Comptant, 22 16/3; livraison éloignée, 22 18/9. — Argent : 0.996; disponible 21 13/16; à 3 mois, 21 13/16. — Or : 140/1 1/2; comptant, 19 15/16; à 2 mois 20. — Mercure : 15 5 à 15 5/6.

NEW-YORK, 7 juillet. — Etain comptant, 5987; zinc comptant, 675; plomb comptant, 585; cuivre électrolytique, disponible, 1400; futur, 1415; ordinaire 1362; export, prix officiel 1437; argent 44 3/4.

### SUCRES

PARIS, 7 juillet. — Clôture. Courant, 276 nominal ; prochain, 274,50 payé ; septembre, 274,50 nominal ; 3 octobre, 276 à 277 ; 3 novembre, 276 à 276,50 payé ; 3 janvier, 279 payé. Tendance soutenue ; cote officielle, 277 à 277,50.

NEW-YORK, 7 juillet. — Ancien contrat : Centrifuge Cuba 96° droits payés prompte livraison 340; juillet 254-56; septembre, 253 54. novembre 256-57; décembre 257-59; janvier, 245-46. mars 245-46. mai, 249-50. ventes : 6.000 tonnes. — Nouveau contrat : septembre, 121; mars, 130; mai 132; juillet, 134 1/2; septembre 137; ventes : 15.000 tonnes.

LONDRES, 7 juillet. — Base 96° tendance calme; vendeurs acheteurs: juillet 6/9 3/4 6/8; août, 6/8 1/4 payé; décembre, 6/9 6/8 1/4; mars, 6/10 1/2 6/10 1/4; mai, 6/11 1/2 6/11 1/4.

### CAFES

LE HAVRE, 7 juillet. — Clôture. — Tendance soutenue ; venest 10.250 sacs. Juillet, 266 ; août, 267 ; septembre, 268,50 . octobre, 270,25 ; novembre 272,75 ; décembre, incoté ; janvier, 251 25 ; février, 254,50 ; mars, 261 ; avril, 263 ; mai, 264 ; juin, 266,50.

NEWYORK, 7 juillet. — Rio n. 7, disponible, 9 1/4; juillet 708; septembre 688; décembre, 687; mars, 681; mai, 679. Ventes : 2.000 sacs.

### RESINEUX

LONDRES 7 juillet. — Essence de térébenthine, calme, disponible 37. vendeurs; résine américaine B, 19 1/2; F, 19 5/8; G, 19 3/4; H, 19 3/4; N, 19 7/8; WW 22. française FG, 20; WW, 20 1/4.

SAVANNAH, 7 juillet. — Essence de térébenthine 34; résine F 785; K 785; WW, 875.

### COTONS

NEW-ORLEANS, 7 juillet. — Disponible, 1248. juillet 1199; octobre 1213; décembre, 1215; janvier, 1216; mars, 1219; mai, 1219.

### CAOUTCHOUCS

PARIS, 7 juillet. — Cote unique crêpes first latex et feuilles fumées gaufrées courant, 1150 nom.; prochain, 1130. nom; septembre 1150 nom.; 3 octobre, 1180 nom; janvier 1150 nom; 3octobre 1180 nom; novembre, 1180 P 3 janvier 1200 nom, février, 1195 P; 3 avril, 1210 nom.; mai, 1210nom.

LONDRES, Clôture. — Tendance calme. feuilles fumées disponible, 9 5/16 A; août, 9 7/16 ;octobre-décembre, 9 1/2 payé. janvier mars 9 9/16 payé; avril juin, 9 5/8 payé; para fine hard ,disponible, 10.

### CEREALES

PARIS, 7 juillet. — Clôture. — Avoines : courant, 118 vendeurs ; prochain, 116 vendeurs ; septembre, 115,50 vendeur ; 3 août 114,50 payé , 3 septembre 113 25 payé ; 3 octobre, 113,75 payé ; 3 novembre, 114,50 payé; 3 décembre, 115, 115,25 payé. Tendance faible ; cote officielle, 118. — Maïs : tous incotés. — Orges : tous incotés — Seigles : tous incotés.

LIVERPOOL, 7 juillet. — Clôture, Tendance irrégulière. Juillet, 9/5 1/8 ; octobre, 914 3/4 , décembre, 9 4 3/8 — Maïs : Tendance calme. La Plata Caef ; juin, 25/10 ; juillet 25/9 ; août, 25/9.

CHICAGO 7 juillet. — Blé dur d'hiver n. 2, disponible incoté; juillet 123 123 1/4 septembre 125 1/8 124 7/8. décembre, 127 1/4 127 1/8; maïs bigarré n. 2 disponible, incoté. juillet, 125 1/2; septembre 113 1/8; décembre, 84 3/4; ancien contrat ; juillet 122 3/4; avoines juillet 43 5/8; septembre 39 3/8; décembre, 40 7/8 seigles n. 2 disponible, incoté; juillet 92 1/4; septembre, 90 1,8 90, décembre, 92 1/2; orges incoté.

WINNIPEG, 7 juillet. — Blés juillet, 143 1/8. octobre 137 7/8; décembre 135 seigles, juillet 145 3/4; octobre, 103 3/4. décembre, 101 4/8. avoines juillet, 65; octobre 55 3/8; décembre, 52 3/8; orges, juillet 71 7/8; octobre, 68 3/4; décembre 66 3/4.

### HUILES DE COTON

NEW YORK, 7 juillet. — Prime Summer grade jaune base blêchable, disponible, incoté. juillet 932; septembre 933; octobre, 930; décembre 933; janvier 927.

### VINS ET ALCOOLS

LÉZIGNAN CORBIÈRES, 7 juillet. — Cours du 30 juin au 7 juillet : Récolte 1936 : Minervois de 14 75 à 14 fr. 1 edegré; Corbières, mêmes prix.

(Lire la suite en septième page).

# DERNIÈRES NOUVELLES SPORTIVES

## LA SEPTIEME ETAPE DU TOUR Aix-les-Bains-Grenoble (228 km)

### LE DEPART

Aix-les-Bains, 7 juillet.

La place Clemenceau, à Aix-les-Bains, a connu ce matin la grande affluence pour le départ de la septième étape du Tour de France cycliste : Aix-les-Bains-Grenoble (228 kilomètres).

C'est soixante-quinze coureurs qui prirent leur envolée au signal de Cazalis. En effet, Speicher, la mort dans l'âme, a dû abandonner, ayant une épaule luxée.

L'équipe de France se trouve, de ce fait affaiblie et même démoralisée.

C'est sur Archambaud, qui est à plus de quinze minutes de Bautz, porteur du maillot jaune, que reposent tous les espoirs des tricolores.

Les soixante-quinze rescapés ont aujourd'hui une rude tâche à accomplir. C'est l'étape la plus importante des étapes alpestres. Il leur faudra successivement franchir les cols du Télégraphe, du Galibier et du Lautaret, grimper à 2.658 mètres pour redescendre ensuite à toutes pédales sur Grenoble. C'est donc non seulement les muscles qui travailleront, mais aussi le cœur.

Le Belge **DELOOR**, gagnant de l'étape Genève-Aix-les-Bains.

(Cliché Record).

### DANS LES CONTROLES

Aiguebelle (52 kilomètres).

A 10 h. 50, un peloton de soixante-dix coureurs, emmenés par Lemarié, Puppo et Oubron, passe à Aiguebelle.

Saint-Jean-de-Maurienne (83 km.)

A 12 h. 30 passe un peloton de 60 coureurs emmenés par Chocque, Lemarie, Lapébie, Puppo, A. Van Schendel, S. Maës, Disseaux et Gallien.

Saint-Michel-de-Maurienne (99 km.)

A 12 h. 35 passent A. Van Schendel et Lapébie; à 2 h. 36. un peloton de 60 coureurs emmenés par S. Maës, Chocque, Bautz, Marcaillou et Gallien.

### BARTALI EN TETE AU GALIBIER

Voici les passages au sommet du Galibier (131 km.), altitude 2.658 mètres :

A 14 h. 40 Bartali ; à une minute, Gallien ; à 2' 40" Vicini, Camusso, Vissers ; à 4' 18" Lowie, Vervaecke, Berrendero, S. Maës.

Bourg d'Osans (178 km.) : à 15 h. 40 Bartali ; à 15 h. 42 Camusso ; à 15 h. 49 un peloton de 10 coureurs avec Marcaillou et Lapébie ; à 15 h. 50 huit coureurs avec Deloor et Gallien.

### L'ARRIVÉE

1. Bartali (Italien), en 8 h. 2' 57" (bonification au Galibier 1' 14") ; 2. Camusso (Italien), 8 h. 4' 50" ; 3. Lapébie, 8 h. 5' 35" ; 4. ex-æquo : Marcaillou, Laurent, Gallien, Fréchaut, Vissers, Galateau, même temps ; 10. Simonin, 8 h. 7' 44" ; 11. Vicini, 8 h. 9' 32" ; 12. Vervaecke, 8 h. 10' 14" ; 13. ex-æquo Lowie et S. Maës.

15. Muller, 8 h. 13 04"; 16. Deltour, 8 h. 13' 18". Ducazeaux, Brackeveldt, Berrendero, Oubron, Cloarec, Passat, Deloor, Amberg, Disseaux, Kint, Chocque, tous même temps; 28. Egli, 8 h. 16 46"; 29. Canardo, 8 h. 17' 38"; 30 Mersch, 8 h. 19' 34"; 31. Thierbach, même temps; 32. Martano, 8 h. 20' 18"; 33. Bautz; 34 Puppo; 35 Prior; 36. Bramard; 37. Goasmat; 38 Tanneveau, même temps; 39. Rossi, 8 h. 20' 47"; 40. Goujon; 41. Romanetti même temps; 42. Introzzi, 8 h. 26' 15"; 43. Dubois, 8 h. 27' 48"; 44. Pedroli, même temps; 45. Ramos, 8 h. 29' 10'; 46. Cosson même temps; 47. Zimmermann, 8 h. 32' 59"; 48. Le Grevès, 8 h. 34' 52"; 49. ex æquo : Wengler, Holland, Danneels, P. Clemens, Gamard, Geyer, Wierinskx, Meulenberg, Weckerling, A. van Schendel, Carini, T. Vanschendel, Hauswald, Ezquerra Wendel, Cacheux tous en 8 h. 34' 52"; 65. LeMarie, 8 h. 40' 28"; 66. Antoine même temps

67. Gimeno, 8 h. 42'50" ; 68. Majérus, 8 h. 47'44" ; 69. Neuens ; 70. Klensch ; 71. Weber, tous même temps.

72. Saladin, en 9 h. 19' 09".

Archambaud a abandonné. Godard et Molinar sont éliminés.

### LE CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Bartali, 45 h. 42' 32" (bonification 5' 22") ; 2. Vissers, 45 h. 54' 50" ; 3. Bautz, 45 h. 55' 27" ; 4. Amberg, 45 h. 59' 24" ; 5. Brackeveldt, 46 h. 01' 42" ; 6. S. Maes, 46 h. 02' 07" ; 7. Kint, 46 h. 03' 15" ; 8. Camusso, 46 h. 04' 21" ; 9. Vicini, 46 h. 04' 38" ; 10. Marcaillou (premier français), 46 h. 05' 42" ; 11. Disseaux, 46 h. 07' 24" ; 12. Lapébie, 46 h. 09' 27" ; 13. Chocque, 46 h. 10' 59"; 14. Lowie 46 h. 13' 15" ; 15. Fréchaut, 46 h. 14' 09" ; 16. Deloor, 46 h. 19' 34" ; 17 Muller, 46 h. 21' 43" ; 18. Vervaecke, 46 h. 23' 11" ; 19. Martano, 46 h. 27'; 20. Simonini 46 h. 28' 21"

21. Simonini, 46 h. 28' 21"; 22. Gallien, 46 h. 28' 37"; 23. Vervaecke, 46 heures, 30' 29"; 24. Passat, 46 h. 32' 58"; 25. Goasmat, 46 h. 33' 58"; 26. Oubron, 46 h. 36' 22"; 27. Egli, 46 h. 37 29"; 28. Galateau, 46 h. 37' 19"; 29. Tanneveau, 46 h. 37' 38"; 30. Ducazeaux, 46 h. 38' 26"; 31. Meersch, 46 h. 38' 35"; 32. Rossi, 46 h. 39' 43"; 33. Geyer, 46 h. 40' 09"; 34. Deltour, 46 h. 41' 30"; 35. Goujon, 46 h. 48' 38"; 36. Danneels, 46 h. 50' 48"; 37. Cosson, 46 h. 52' 19" 38. Berrendero, 46 h. 53' ; 39. A. Van Schendel, 46 h. 56' 08" ; 40. Introzzi, 46 h. 57' 54" ; 41. Weckerling, 46 h. 59' 57" ; 42. Bramard, 47 h. 52" ; 43. P. Clemens, 47 h. 01' 11" ; 44. Wierickx, 47 h. 01' 13" ; 45. Le Grevès, 47 h. 01' 55" ; 46. Zimmermann, 47 h. 02' 46" ; 47. Wengler, 47 h. 03' 06" ; 48. Dubois, 47 h. 07E' 52" ; 49. Pedroli, 47 h. 08' 30"; 50. Canardo, 47 h. 09' 39" ; 51. Cloarec, 47 h. 18' 49" ; 52. T. Van Schendel, 47 h. 21' 24" ; 53. Meulenberg, 47 h. 23' 43" ; Puppo, 47 h. 24' 24" ; 55. Romanatti, 47 h. 30' 51" ; 56. Miens, 47 h. 34' 24" ; 57. Holland, 47 h. 36' 18" ; 58. Antoine, 47 h. 36' 33" ; 59. Majerus, 47 h. 38' 52" ; 60 Ramos, 47 h. 42' 10" ; 61. Prior, 47 h. 43' 02" ; 62. Lemarie, 47 h. 45' 15" ; 63. Hauswald, 47 h. 56' 02" ; 64. Weber, 47 h. 56' 19" ; 65. Cacheux, 47 h. 58' 15" ; 66. Ezquerra, 47 h. 58' 19" ; 67. Gamard, 48. 03' 15" ; 68. Carini, 48 h. 09' 14" ; 69. Wendel, 48 h. 26' 5" ; 70. Klensch, 48 h. 30' 49" ; 71. Gimeno, 49 h. 39" ; 72. Saladin, 49 h. 04' 08".

### CLASSEMENT INTERNATIONAL

1. Belgique, 138 h. 12' 46" ; 2. Italie, 138 h. 16' 53" ; 3. France, 138 h. 25' 08"; 4. Allemagne, 138 h. 58' 47" ; 5. Suisse, 139 h. 39' 29" ; 6. Luxembourg, 141 h. 14' 10" ; 7. Espagne, 141 h. 44' 49" ; 8. Hollande, 143 h. 48' 21".

### DEMAIN 8e ETAPE GRENOBLE-BRIANÇON (194 kil.)

Pont-de-Claix, 8 kilomètres ; Vizille, 17 ; Laffrey, 24 ; La Mure, contrôle, 38; Les Egats 46 kil. 500 ; Corps, 63 ; Les Baraques de Saint-Bonnet, 88 ; Laye, 93 ; Col Bayard 96 ; Gap, 102, contrôle; Savines, 133 ; Embrun, 143, contrôle ; Saint-Crépin, 165 kil 500 ; Largentière-la-Bessée, 176 ; Prelle, 186.

### L'HORAIRE PROBABLE

Grenoble (départ), 10 h. 15; La Mure (38 kilomètres), 11 h. 30; le col Bayard (96 kil., altitude, 1.240 mètres), 13 h. 35; Gap (102 kil.), 13 h. 35; Embrun (143 kil.) 14 h. 50; Briançon 194 kil.), arrivée prévue vers 16 h. 30.

## La Course

Les concurrents s'observent en descendant sur Chambéry (14 km.) où tous passent groupés à 9 h. 15. Ils se réservent pour le rude assaut qu'il auront à livrer tout à l'heure dans la montagne.

Toujours à petite allure, le peloton poursuit sa route. Quelques hommes sont victimes de crevaisons mais reviennent facilement si bien que tour à tour Saint-Jean-de-Maurienne et Saint-Michel-de-Maurienne sont traversés par tous les coureurs groupés.

Le train a été si lent depuis le début de la course que le retard sur l'horaire est déjà de près de 50 minutes.

Après Saint-Michel-de-Maurienne, la route se redresse brusquement et l'escalade commence.

Certains concurrents, pour ne pas dire les 2/3 qui ne sont pas des grimpeurs lâchent immédiatement pied et le peloton s'étire brusquement sur plusieurs centaines de mètres.

Successivement Gallien, Berrendero, Vicini, Lowie, Bartali, etc., se détachent. Gallien surtout monte remarquablement ; il réussit à décramponner tout le monde et à passer premier au sommet du col du Télégraphe.

Voici les positions des coureurs au sommet du col du Télégraphe :

En tête Gallien, puis viennent à 2' 16" Berrendero, Vicini et Lowie ; à 3' 12". S. Maës, Bartali, Vervaecke, Goasmat, Camusso, Vissers ; passent ensuite, séparés par des écarts plus ou moins grands : Marcaillou, Amberg, Zimmermann, Cosson, Deloor, Ducazeaux; Lapébie est à 5' ; Bautz, le tenant du maillot jaune à 8' ; Archambaud, qui semble depuis le début des difficultés ne pas donner le meilleur de lui-même, est à 15'.

Les coureurs abordent alors une descente longue de 4 kilomètres qui les amène au petit village de Valloires.

Immédiatement après celui-ci, débute alors le plus dur morceau de l'étape, le col du Galibier.

Gallien attaque, toujours en tête, les premières rampes. La route caillouteuse est en très mauvais état et rend pénible la tâche des coureurs.

Bartali, qui passa en quatrième position au sommet du Télégraphe, fait un retour formidable et à environ 1 km. 500 du faîte du Galibier passe irrésistiblement Gallien.

Voici l'ordre des passages au sommet du col du Galibier :

1. Bartali ; passent ensuite : à 1' 14", Gallien ; à 2' 30, Vicini ; à 4', Camusso, Vissers, Lowie, Vervaecke, Berrendero, S. Maës ; à 4' 10, Thierbach ; à 5' 17, Ezquerra ; à 5' 51, Galateau ; à 6' 28, Amberg et Ducazeaux ; à 6' 37, Deloor; à 7' 30, Simonini, P. Clémens et Laurent ; à 9' 15, Lapébie ; à 9' 30, Oubron, Goasmat ; à 9' 40, Egli, Wierinckx, Canardo, Kint et Ramos ; à 10' Marcaillou.

### LA DESCENTE

Après avoir frôlé plus de vingt fois l'accident mortel, car à cet endroit les lacets sont adrupts, les routiers plongent dans la descente qui les amènera au col du Lautaret.

Dans cette descente, au sol aussi mauvais que celui de la montée, Clemens, Egli, Gallien, Fréchaut, Wierinck et d'autres sont victimes de crevaisons.

Le col du Lautaret au pourcentage moins élevé que les précédents est attaqué en premier par Bartali. L'orage qui menaçait depuis un moment, éclate. Une véritable trombe de grêle s'abat alors sur les coureurs, rendant encore plus pénible l'ascension.

L'ordre des passages au sommet du Lautaret est le suivant : Bartali à 14 h. 37 ; viennent ensuite : à 4' Camusso ; à 5' Vicini ; à 6' Gallien ; à 11', S. Maes ; à 11'30", Ducazeaux ; à 11'35", Galateau, Amberg, Wierinck ; à 1? Canardo et Marcaillou ; à 15' Lapébie.

Les passages se succèdent et les écarts qui séparent les coureurs sont très importants.

D'ores et déjà, Bautz, leader au classement général, a virtuellement perdu sa place au profit de l'Italien Bartali.

Ce troisième obstacle de la journée passé, les coureurs n'ont plus qu'à se laisser descendre jusqu'à Grenoble.

A La Grave, petit village situé à quinze kilomètres du Galibier et à soixante-quinze kilomètres du but, les positions des concurrents s'établissent ainsi :

Bartali toujours en tête ; Camusso, à 3' 20" ; Vicini, à 5' 33" ; Gallien, à 6 33" ; Simonini, à 7' 20" ; Ducazeaux, à 8' ; Laurent et Vissers, à 8' 05" ; Vervæcke, S. Maes, Lowie et Deloor, à 8' 45" ; Galateau, 8' 55" ; Marcaillou et Canardo, à 9' 45" ; Thierbach, à 10' 05"; Lapébie, à 10' 20" ; Fréchaut, à 10' 35".

Plus éloignés encore sont : Berrendero, Muller, Disseaux, Deltour, Oubron, Amberg, Kint, Chocque, etc.

### UN BEAU RETOUR DE LAPEBIE

En fin de Parcours, Bartali, quelque peu fatigué de rouler seul et des efforts qu'il dut fournir dans les cols, se laisse rejoindre par Camusso.

Derrière ces deux coureurs se forme un peloton de douze hommes qu'emmène Lapébie et où figurent Marcaillou, Vissers, Gallien, Galateau, S. Maes, Lowie, Vervaecke, etc.

Ce groupe, qui perdra en route Maes sur crevaison, Lowie et Vervaecke qui attendent leur compatriote et Vicini qui a vu aussi un de ses boyaux rendre l'âme, sous la rude impulsion de Lapébie et Marcaillou, chasse éperdument à la poursuite des leaders.

### BARTALI VAINQUEUR

Dans le dernier kilomètre, à la faveur d'une rampe assez dure, Bartali qui n'a pas été rejoint par le groupe, Lapébie lâche Camusso et fait son entrée seul sur la piste du Stade Municipal de Grenoble et franchit en vainqueur la ligne d'arrivée sous les applaudissements d'un nombreux public.

Près de trois minutes plus tard termine Camusso. Il précède de peu un peloton de sept hommes dont Lapébie qui triomphe au sprint, prenant la troisième place de l'étape.

Bartali bénéficie de 4' 27" ; Camusso, de 45" et Gallien, de 2' 16".

LOTERIE RÉGIONALE
TIRAGE IRRÉVOCABLE LE 14 JUILLET
10 FR. LE BILLET. — EN VENTE PARTOUT

# Le Ve Grand Prix de Vitesse de l'Albigeois

## Dimanche 11 juillet

### Le Grand Prix d'Albi sera la onzième course de l'année à cylindrée limitée à 1.500 cmc

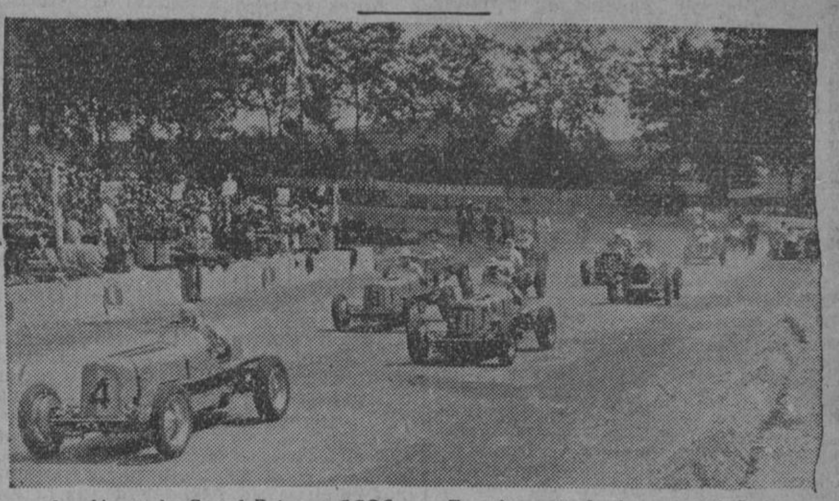

*Le départ du Grand Prix, en 1936. — En tête, nº 4, le regretté Lehoux.*

Le Grand Prix d'Albi sera la onzième épreuve réservée cette saison, en Europe, aux voitures d'une cylindrée de 1.500 centimètres cubes.

En effet, dix courses de cette classe ont été disputées jusqu'ici, d'autres suivront avant la fin de l'année ; c'est dire toute la faveur que connaît, à l'étranger, particulièrement, une formule qui fut depuis longtemps la preuve de son utilité, formule qui fut même un moment la seule admise par la commission sportive internationale, ce qui valut à l'industrie française une série de succès retentissants, puisqu'en 1927, alors que l'on courait officiellement à la cylindrée limitée à 1.500 cmc. Delage et son premier pilote Robert Benoist furent sacrés champions du monde, après avoir remporté toutes les grandes épreuves du calendrier.

Depuis, on a trop souvent négligé chez nous l'application d'une formule mieux qu'aucune autre génératrice de progrès ; les Italiens, les Anglais, eux, n'ont jamais cessé de comprendre, et sont naturellement passés maîtres dans ce domaine où ils ont toujours appliqué une grande part de leurs efforts, si bien que Maserati et E.R.A. sont maintenant loin devant tous les concurrents que l'on pourrait leur opposer.

Les résultats, fruit du travail de l'un comme de l'autre sont entièrement probants et intéressants que ceux obtenus par les constructeurs dont le seul souci pour gagner de la puissance et aller plus vite s'est porté sur l'augmentation de la cylindrée, ce qui est toujours une solution paresseuse.

Songez seulement à ceci pour bien comprendre : on a tiré deux cents chevaux au petit moteur de l'E.R.A., la vitesse en palier est de 230 km. environ ; celà, sans recherche particulière de formes aéro-dynamiques.

Ce qui revient à dire qu'un perfectionnant les formes de la carrosserie, comme l'ont fait les Allemands pour leurs montres Auto-Union ou Mercédès, on atteindrait 300 kilomètres à l'heure ; or, les mêmes Allemands n'ont guère obtenu plus de quatre cents chevaux de leurs six et sept litres de cylindrée et tout naturellement la vitesse obtenue n'est pas en rapport.

La conclusion c'est que les voitures allemandes, conséquence d'une formule désuète, ne marquent aucun progrès ; on mesure, au contraire, tout ce qui aurait pu être fait lorsqu'on se plaît à considérer cette fameuse Delage, vieille de dix ans, que nous verrons à Albi, et qui résiste encore ; mais il eut fallu conserver une formule qui était le bon sens, et à laquelle il faudra bien que tout le monde revienne un jour car plus que jamais la vérité est dans l'étude du petit moteur, les dix-huit chevaux ne sont-elles pas généralisées d'une manière courante, et les gros « monstres » n'ont-ils pas à peu près disparus de nos routes ?

Alors, pourquoi s'obstiner, surtout lorsqu'il s'agit d'expérimentation !

On comprend donc toute l'utilité, toute la portée d'une course comme celle d'Albi qui, parce qu'elle est l'une des deux seules organisées en France, avec cylindrée limitée, comme l'on sait, n'en acquiert que plus d'importance ; l'effort des organisateurs aussi n'en est que plus méritoire et cela fait que l'on souhaite une fois encore un entier succès.

Dix grands prix, disions nous, ont déjà été disputés, et en effet, d'abord, le Grand Prix de Naples, qui revint au comte Trossi, sur Maserati, devant le prince Bira et le Suédois Bourlstard, tous deux sur E.R.A.; puis le Grand Prix de Turin, où E.R.A. prend sa revanche avec Bourlstad, classé premier, précédant Dreyfus, sur Maserati ; Tongue, sur E.R.A., Rovère Bianco, sur Maserati: le prince Bira, toujours sur E.R.A., fut vainqueur du Campbell Trophy, cependant qu'au Grand Prix de Tripoli, le succès de Maserati était complet avec Dreyfus, premier, suivi de Cortese, Severi, Villoresi et Dusio, tous sur Maserati ; à la Targa-Florio, réservée aux 1.500 cmc., victoire de Maserati qui gagna avec Severi, Lurani, Bianco et Barbieri, classés ensuite, pilotaient tous des Maserati.

La marque E.R.A. gagna ensuite brillamment le Grand Prix de l'Avus, à plus de 198 de moyenne, avec l'Anglais Martin ; se classèrent ensuite : Castelbarco, Deagno, Uboldi, tous sur Maserati.

Le Grand Prix de l'île de Man revint au prince Bira, toujours sur E.R.A..

Le Grand Prix de Florence, disputé peu après, vit la victoire de Dreyfus, devant Trossi, Bianco, Cortese, tous sur Maserati; l'Anglais Tongue, sur E.R.A., se classant 5e. Sierna, au volant d'une Maserati, remporta ensuite le Grand Prix de Milan, Meazza et Cortese étant restectivement second et troisième, sur Maserati.

Enfin, le Grand Prix de Picardie, couru il y a quinze jours, fut, pour R. Mays, sur E.R.A., l'occasion d'une belle victoire remportée devant Dreyfus, sur Maserati, Wakefield et de Graffenrield, également sur Maserati. Au préalable, Dreyfus avait gagné la première manche, devant Hanson et Du Puy; Mays la seconde devant de Graffenerield et Wakefield.

Toutes ces diverses épreuves ont donné lieu à de très beaux spectacles ; ce sera également — soyons-en persuadés — le sort du Grand Prix d'Albi, dimanche, car la plupart des hommes qui se sont distingués au cours des épreuves que nous venons de citer, se retrouveront sur le circuit des Planques où la lutte entre eux sera ardente. — GERARD GUEZE.

## Avec eux sur la grand'route

De notre envoyé spécial :

*Depuis que nous avons fui Paris pour faire du grand tourisme automobile, nous tombons toujours sur une course cycliste. Tout au long de la route de Lille, nous en avons trouvé des centaines qui pédalaient devant nous tenant toute la route et soulevant de la poussière pour salir le paysage.*

*Pour tâcher de les éviter nous sommes repartis le lendemain même, pour Charleville, où nous devions coucher. Mais le lendemain, ils étaient encore là.*

*Cherchant à les avoir par la fatigue, nous ne nous sommes pas attardés davantage, et après une nuit hâtive, nous avons mis le cap sur Metz.*

*Et bien, croyez-moi si vous voulez, sur la route de Metz, nous avons retrouvé là nos pédaleurs !!!*

*Et de Metz à Belfort, ils étaient toujours là.*

*C'est alors que nous avons décidé de les avoir par la ruse, puisque par l'épuisement ça ne mordait pas. Après avoir, encore, supporté leur présence de Belfort à Genève, nous nous sommes arrêtés 24 heures dans cette ville. Comme ça, pensions-nous, les coureurs auraient le temps de prendre de l'avance et nous en serions débarrassés. Mais il faut croire qu'ils tiennent à nous comme le remora au requin, et le Bernard-Lermite à sa coquille de gasteropode.*

*Je ne sais qui a pu les renseigner, toujours est il qu'à peine repartis vers Aix, nous sommes retombés en plein sur nos pédaleurs qui nous attendaient en roulant tout doucement, dispersés sur toute la largeur de la chaussée, afin de nous empêcher de les sauter par surprise.*

*Dans le fond c'est touchant cet attachement de caniche. Mais ce que ça peut être ennuyeux quand on ne désire que la paix et la tranquillité. Il n'y a pas que les gens pour s'intéresser à nos pédaleurs. Il y a aussi les bêtes. Il n'est pas rare quand nous longeons une prairie, de voir quelque jeune poulain nous faire un brin de conduite, en galopant ruant et hennissant jusqu'au bout de la barrière.*

*Depuis que le progrès supprimé le passage bi-quotidien de leur cher chemin de fer départemental, les vaches se sont détournées de la voie pour venir du côté de la route où elles ont la consolation de voir passer les autos.*

*Certes ça ne vaut pas le petit train, avec sa grande cheminée, crachant noir et sa ribambelle de wagons, où l'on n'en finissait plus de contempler des choses pleines d'intérêt. Une auto, c'est tout de suite vu. Les cars, c'est déjà mieux, c'est plus long.*

*Mais le rêve c'est bien le Tour de France !!! Ça au moins, ça paye le déplacement, on en a pour un bon quart d'heure à dénombrer ces drôles de petits singes bariolés qui dansent sur deux roues et que suit une cohue de voitures de camions, d'autocars, tous remplis à craquer d'humains hystériques !*

*L'ennui c'est la poussière. C'est très salisant le tour. Heureusement qu'après on a 365 jours pour se débarbouiller.* — G. SARRAILLON.

## CYCLISME

### Pecqueux bat le record du km lancé

Milan, 7 juillet.

Le coureur français Pecqueux a battu au Vélodrome Vigorelli, le record du monde du kilomètre lancé, détenu par l'Italien Battesini, par 1' 04" contre 1' 04" 4/10.

### Toulouse-Paris

Paris, 7 juillet.

Notre confrère la « Dépêche » organise, du 11 au 14 juillet, une grande épreuve internationale en quatre étapes, de Toulouse à Paris, avec arrivée au Vélodrome Buffalo.

Bien que le Tour de France accapare la plupart des grandes vedettes internationales du cyclisme routier, Toulouse-Paris verra s'aligner néanmoins d'excellents éléments.

C'est ainsi que nous verrons au départ, les Allemands Kutzbach, Buse, Sieronski, Altenburger, Heide et Hoffman ; les trois espoirs hollandais, Gommans Branger et Dunder et, naturellement tous les meilleurs Français disponibles.

Toulouse-Paris s'annonce sous les meilleurs auspices.

## AUTOMOBILISME

### Le Grand Prix de Spa

Paris, 7 juillet.

Le Grand Prix de Spa se disputera dimanche, et les sportifs belges pourront applaudir les meilleurs conducteurs européens, à l'exception de Nuvolari, Faggioli, Rosemeyer, etc...., actuellement en Amérique.

Les grandes marques Mercedes, Auto-Union, Alfa-Roméo, seront représentées dans cette épreuve.

Sommer et Trossi conduiront une douze cylindres Alfa-Roméo , Stuck, une Auto-Union; Brauchitsch et Lang, une Mercédès, pour ne citer que les principaux.

# TOULOUSE

## LA JOURNÉE

**DU 8 JUILLET 1937**

*Saint du jour :* Sainte Virginie.
*Fête à souhaiter :* Saint Cyrille.

→ *20 h. 30, Théâtre du Capitole, distribution des prix de l'école des Beaux-Arts.*

## Les fêtes du 14 juillet

### RETRAITE AUX FLAMBEAUX

A l'occasion de la fête nationale, une retraite aux flambeaux aura lieu le 13 juillet, à 21 heures 30, avec le concours de la musique du 14e R. I. et des trompettes du 117e R.A.L.

Cette retraite suivra l'itinéraire suivant :

Place du Capitole (deux tours), rues Lafayette, Alsace-Lorraine, Bayard, boulevard Bonrepos, Allées Jean-Jaurès, place Wilson (un tour complet), rues Lapeyrouse, Alsace-Lorraine, de Metz, Riguepels, Préfecture (halte), rues Fermat, Ninau, Grand Quartier Général, (halte), allées Alphonse-Peyrat, Boulingrin, allées Jules-Guesde (dislocation)

### REVUE DES TROUPES

A l'occasion de la fête nationale, le général commandant la 17e région passera le 14 juillet, à 8 h. 30, la revue des troupes de la garnison de Toulouse sur les allées Alphonse-Peyrat.

Les militaires actuellement dans leurs foyers qui ont été récemment l'objet d'une récompense au titre militaire, nomination de la Légion d'honneur, médaille militaire, Croix de guerre et qui, se trouvant en possession de l'insigne correspondant, désireraient le recevoir officiellement au cours de cette prise d'armes, sont invités à se présenter au bureau de garnison de Toulouse, 4, rue Duranti, pour y faire inscrire leur demande

Ces demandes devront être faites au bureau de garnison, au plus tard, lundi 12 juillet avant 11 heures. Elles seront accompagnées de pièces justificatives prouvant d'une part, l'identité du demandeur, d'autre part, ses titres à la récompense qu'il désire recevoir officiellement.

Ces dispositions sont également applicables aux représentants des militaires décédés qui ont été récemment l'objet d'une récompense au titre posthume.

Les familles des récipiendaires et leurs invités seront admis dans une enceinte réservée, à la gauche de la tribune officielle sur présentation d'un laisser-passer, délivré par les soins du major de la garnison.

### LES JEUX POPULAIRES

L'administration municipale organise à l'occasion, les manifestations suivantes :

Le mercredi 14 juillet : 1° au Ramier du Parc Toulousain. — Pour les enfants au-dessus de dix ans, courses de trottinettes et de bicyclettes.

Pour adultes et adolescents : jeux divers.

2° Dans le bassin de la Garonne, en aval de la chaussée Vivent : joutes. Mât de beaupré nautique.

Concours de nage (traversée de la Garonne).

Course aux canards ; course de bateaux-moteurs : course à la godille; course au baquet.

Première série : 10 à 15 ans; deuxième série : 15 ans et au-dessus.

Les personnes qui désireraient prendre part à ces manifestations sont invitées à se faire inscrire à la mairie (4e bureau), service de la police administrative et des fêtes du 5 au 13 juillet.

Pour les joutes, les courses de bateaux, moteurs et godilles, concours de nage, course aux canards et au baquet, et mât de beaupré se faire inscrire chez M. Fontan, trésorier de l'Hélice Club Toulousaine, Port Viguerie .

## Brevet élémentaire

### GARÇONS

Sont admis :

Garçons [illegible] Abribat François, Alliot-Marty [illegible]gue, Autefage, Baluard, Bec, Birabent, Blazy, Bonnefond, Bosne, Bautet, Boudet, Cabau Pierre, Cabrol Louis, Calastreng Campadieu, Carrère Paul, Castanet, Castéron, Castex, Cathala, Caujolle, Caumel, Cazaban, Cageneuve Chaptal, Chatellard, Chaubet, Chauveau, Chluda Claria, Claustre, Combier, Comet Coumes, Couquet, Couret Jean, Couté, Coustère, Debent, Delfour, Delpech, Delpy Roger, Delsol, Devéxis Dhers, Doux, Dubourdieu, Dubruel, Duclos, Ducos, Dulor, Duprat, Durrieu, Dusol, Dutech, Espent, Estaque, Euzière, Ferré Jean, Ferrier, Fonvielle, Fournié Gaillard Henri, Garrigues, Gasc, Gaissot, Gelber, Grand, Grandet, Granet, Groc, Guidicelli, Halter, Havet, Henry, Icard Georges, Icard Maurice, Jausseran, Labat, Labatut, Lacaze, Lafage, Laffite, Lafont Louis-Marius, Laffue, Lafont Jean-Joseph, Lagarde Lagrau, Lapoujade, Labour Jean, Laudet, Laveran, Lavigne, Legall, Libet, Longuefosse, Louhet, Lozes Roger, Malroux Marty Jean-Hypolite, Mauré, Méran, Moly, Montserrat Raymond, Mouly, Nart, Petit, Pouilles Poussou, Réal, Rébiscoul, Redonnet, Respaud, Ribat Rivière Aimé, Robert André, Rocabert, Roumieu, Sage, Sales Georges, Sartre Marius, Sartre Robert, Sié Sire, Soulan, Soulié Jean, Terrié, Teste, Troullet, Tubéry, Vié, Vignolles, Vincent Pierre, Vincent Robert, Zingraff.

### FILLES

Mlles Astié, Bardy, Barrère, Bessières (Mathilde), Bessières (Simone), Bila, Bilois, Blatche, Blondouy, Boubila, Bouche, Bouché, oudet, Boué (Jane), Brugoux, Cabaret, Cabau, Calvet, Cambon (Henriette), Cambours, Campan, Cartier, Castagné, Castex, Catalan, Cazac, Chassaing, Cazassus, Colin, Combes (Marie-Antoinette), Constans, Couder, Dandine, Darles, Dedieu (Agnès), Dedieu (Germaine), Delon (Georgette), Delpech, Delsol, Desplats, Duprat (Marthe), Durand, Escoffres Eude (Marie), Fontès, Furgolle, Galès, Gallard, Gay, Géraud, Gibert, Gilibert, Gombert, Goudy, de Grandidier, Granier (Pierrette), Guicheteau, Haraud, de Hertogg, Hervéra, Huzet, Jeanjean, Julien, La Bruyère, Lafage (Marie-Louise), Laffitte, Lafon (Marie-Antoinette), Lamarque, Lancelot, Lassaux, Latour, Laurens (Renée), Laurent (Denise), Lauth, Lavalette, Laynat, Loubens, Loze, Maitre, Moubisson, Maurette, Maury, Metge, Mugg, Nouziès, Pagès, Pailloncy, Pascal, Payrastre, Paz, Pelong, Pesquès, Pichou, Picourlat, Puech, de Poumeyrac, Poux, Pradel, Prats, Puel, Pujol (Alice), Puységur, Ramel, Roulet, Raynaud, Récalt, Recort, Redonnet, Ribo (Yvette), Robert, Roumengau, Roux, Saint-Saëns, Sajus, Sarrat, Saur, Séguéla, Séguette, Séguier, Sempé, Sentenac, Serra, Souliignac, Sou, Steiner, Stoler, Tapie, Tarride, Téoulé, Teulié, Tustet, Ufferte, Vergnaud, Vieu (Alice), Vignes (Marie-Thérèse), Vital.

## A la mémoire du président Doumergue

Nous rappelons que le service funèbre à la mémoire de M. Gaston Doumergue aura lieu vendredi 9 juillet, à 10 h. 30, au temple protestant, 1, rue de Languedoc, en présence des autorités civiles et militaires.

## Surprises !..

*On nous écrit :*

Le Congrès régional de la Fédération des Maîtres-Artisans de Toulouse et de la région n'aura pas été sans enseignements pour certains de ceux qui vont prônant partout les effets bienheureux des nouvelles lois sociales

Après l'exposé abondant en statistiques et preuves de toutes sortes de M. Casteras ,vice-président de la Chambre de Métiers sur la situation désastreuse des artisans dans ces classes moyennes écrasées par les dernières réformes, appuyé par le discours de M. Carrosse, homme du bâtiment, nouveau président de la Fédération, s'élevant contre les avantages accordés aux étrangers, au détriment des Français, M. Salvan, président de la Chambre de Métiers, a apporté dans des paroles d'une grande tenue ses critiques sévères. Il a stigmatisé violemment la démagogie de nos parlementaires faisant un nouvel et pressant appel à ces mêmes classes moyennes qu'ils ont ruinées. Ancien combattant, père de famille, il a démontré la vanité du sacrifice qu'ils croyaient avoir fait à la patrie et n'avait profité qu'à quelques-unes. Il s'éleva contre le nouveau bourrage de crânes des politiciens auquel on assiste depuis quelque temps, déclarant que les mots ne suffisaient plus et qu'on les attendaient aux actes. Son discours souvent coupé d'applaudissements se termina dans une immense acclamation de tous ses camarades.

Notre député local, M. Berlia, ne la trouva sûrement pas à son goût, car il répondit aigrement, allant jusqu'à dire qu'il était prêt à abandonner sa situation malheureuse et à proposer que si l'on n'était pas satisfait il n'y avait qu'à changer de parlementaires. Ce qui déchaîna l'hilarité générale. La fin de son discours embrouillé ne fit que précipiter sa déroute au milieu d'interruptions de toutes sortes.

Son ridicule apparut plus nettement devant la sagesse et la modestie du sénateur M. Amat, qui lui au moins eut l'habileté de prendre acte des revendications des artisans et de promettre de les soutenir

Pauvre Berlia ! On lui a dit son fait.

## L'emploi de la main-d'œuvre étrangère

### CONSULTATION DES ORGANISATIONS PATRONALES ET OUVRIERES

M. le ministre du Travail a été saisi de demandes tendant au relèvement des pourcentages d'emploi de main-d'œuvre étrangère prévus par le décret du 2 janvier 1936, en ce qui concerne les maçons, manœuvres et paveurs, employés dans les entreprises du bâtiment ou de travaux publics.

Les organisations patronales et ouvrières intéressées sont priées, conformément à l'article 2 de la loi du 10 août 1932, de faire parvenir avant le 27 juillet 1937, dernier délai, à M. le directeur de l'Office de placement à Toulouse leur avis :

1° Sur l'opportunité de la révision du décret précité;

2° Sur la nouvelle proportion de travailleurs étrangers susceptible d'être prévue dans le décret modifié.

En même temps qu'elles adresseront leur avis à M. le directeur de l'Office départemental de placement, dites organisations patronales et ouvrières devront lui faire savoir si elles désirent être entendues par la commission administrative de cet Office.

Tous renseignements utiles sur la proportion de la main-d'œuvre étrangère actuellement en vigueur pourront être fournis aux intéressés par les services de la préfecture (3e division) ou de l'Office départemental de placement.

## Une Excursion des Enfants de l'Aude

L'Association des Enfants de l'Aude à Toulouse, dimanche dernier, a inscrit un nouveau succès au palmarès de ses manifestations plus que quadragénaires. Les visites des usines d'or de Salsigne, des châteaux de Lastours et des grottes de Limousis ont soutenu l'intérêt le plus vif des 101 excursionnistes.

Salsigne fut le film documentaire flamboyant, Lastours la projection médiévale, et Limousis la finale fantasmagorie plutonienne. C'est, peut-on dire, trop de beauté en une seule fois, même dans un pays aussi merveilleusement synthétique que l'Aude. Mais un sentiment qui a dominé toutes les impressions est celui du véritable atmosphère amical. Aussi furent fêtés comme il convenait l'allure de nos doyens, à la présidence du banquet, MM. Delmas et Tous, faisant à eu deux 158 ans; les gourmandises de Vidal, le vatel de Salsigne ; les paroles aimables et averties de notre sympathique sociétaire M. Vieu qui, avec MM. les ingénieurs et le surveillant général des usines fut pour nous un guide aussi sûr que compétent; la jovialité tonitruante d'Olympe, comblé des dieux par une éternelle jeunesse ; la belle voix de M. Burgat ; l'allocution charmante du patron, Dr Balmes ; et plus particulièrement, le dévouement ubiquiste de M. Rigal et de ses collaborateurs de la Commission des fêtes et de tourisme.

Grâce à eux tous, à leurs connues qualités d'organisateurs ou de bons vivants, tout marcha à souhait, sous le meilleur des signes dans cette fort curieuse région de Salsigne, sans jeu de mot.

## Comité des Pyrénées de Basket-Ball

### SOUSCRIPTION LOTERIE

Voici la liste des numéros gagnants. A lire dans le sens horizontal :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1478 | 481 | 345 | 909 | 876 |
| 1168 | 638 | 1047 | 226 | 795 |
| 352 | 952 | 847 | 666 | 145 |
| 136 | 591 | 439 | 319 | 103 |
| 45 | 610 | 57 | 90 | 5 |
| 934 | 528 | 63 | 280 | 34 |
| 248 | 1028 | 717 | 1349 | 934 |
| 171 | 461 | 28 | 316 | 901 |

Les lots pourront être réclamés du 15 au 30 juillet. S'adresser au siège social, café Laguerre, place du Capitole.

## Ecole Normale d'instituteurs

### CONCOURS D'ENTRÉE

**Section de la Haute-Garonne**

Sont déclarés admissibles aux épreuves orales :

MM. Abeille, Angély, Angla (B. E. P. S.), Arrouy, Baby, Bacca, Bernès, Boube, Boubée Boudigue, Bourthoumieux, Boutines, Broustet, Carsalade, Clamens, Corraze, Degeilh (B. E. P S.), Deguilhem, Delamarche ,Dulac, Dure, Enjalbert (B E P. S.) Estèbe, Estève, Eychenne, Gardes, Leutard, Marquet, Miegeville, Molinier, Musoles, Naudin, Pailles, Pedussaud, Rafanel, Rivière, Semin, Vaissières, Vilespy.

Obtiennent le B. E. P. S. seulement: Dedieu Robert (passe à la commission du B. E. Ecole Primaire supérieure de garçons).

**Section du Tarn**

Sont déclarés admissibles aux épreuves orales :

MM. Blanquet, Brunet, Carayon (B. E. P. S.) Chadelles, Combes Marcel, Combes Emilien, Contrasti, Dartiquepeyron (B. E. P. S.), Durand Edmond (B. E. P. S.), Espérou, Fauré, Ferrand, Galinier (B. E. P. S.), Garric, Gélis, Malfettes, Maurel André, Maurel Maurice, Marty, Moulas, Olivier (B. E. P. S.), Pellissier (P. E. P. S.), Perron, Phalip, Rigal, Tonnelier

Obtiennent seulement le B. E. P. S.) Cabot, Carlus, Guy, Nègre.

## Les Fêtes de Toulouse

### AU PARC DES SPORTS

**La soirée du 10 juillet**

La grande soirée dansante qui doit avoir lieu le samedi 10 juillet, au Parc municipal des Sports, s'annonce comme devant être des mieux réussies et des plus agréables.

Autour d'une piscine unique en France, dominée par une cascade des mieux comprises, ce sera pour les visiteurs, même ceux qui sont les habitués du Parc, un agréable plaisir de venir y passer quelques heures.

Le bal, au cours duquel sera élue la « Reine de la danse et de la grâce », dans la grande salle des fêtes, sera aussi des plus goûté par le choix des musiciens et la variété des morceaux exécutés.

Un service d'autobus permettra aux visiteurs de venir ou de repartir du parc sans fatigue.

L'entrée générale du Parc et de la salle de danse sera au prix unique de 3 francs par personne.

Cette soirée, au bénéfice de la Caisse de Secours de la « Protection mutuelle des Chemins de fer », attirera, sans nul doute, un nombreux public.

## Une heure de musique

### A L'ECOLE RAYMOND THIBERGE

Pour mettre l'art musical à la portée de jeunes intelligences, tout en les distrayant, il fallait un penseur profondément ami de l'enfance : et c'est le remarquable résultat auquel est parvenu Raymond Thiberge.

Ce grand esprit, par son admirable pédagogie fondée sur l'analyse scientifique des facultés humaines, à laquelle se joint une technique pianistique basée sur une étude physiologique et contrôlée par la radiographie de grands virtuoses, est parvenu à supprimer les exercices fastidieux d'autrefois.

Tout récemment, dans une séance donnée chez Mme Granger, 15, rue Clemenceau, un groupe de moins de douze ans, a démontré qu'après quelques mois à peine et un minimum d'études journalières, on peut parvenir à jour avec aisance et musicalité des œuvres allant de Beethoven à Albeniz en passant par Debussy, Déodat de Séverac et J. Ibert.

Cette excellente démonstration a prouvé à un auditoire fort intéressé, que Raymond Thiberge a trouvé un remède à la crise musicale actuelle : faire aimer et comprendre le langage magnifique qu'est la musique actuelle : Faire aimer et comprendre le langage magnifique qu'est la musique en éduquant les jeunes esprits d'une façon simple et rationnelle — J. C.

## Marché à la volaille

Poules, 32 à 40 fr.; poulets, 35 à 40 fr.; dindons, 90 à 100 fr.; oies, 80 à 90 fr.; canards, 32 à 38 fr.; pigeons, 14 à 16 fr., le tout la paire.

Lapins, 10 à 15 fr. pièce.

Œufs, 6 fr. 50 la douzaine.

**Allez à REVEL-SAINT-FERREOL**

par les AUTORAILS RAPIDES de la Compagnie des chemins de fer du Sud-Ouest

LES DIMANCHES ET FÊTES LÉGALES jusqu'au 30 septembre,

**Un train Express**

sans arrêt de Toulouse à Revel
TOULOUSE : Départ.... 8 h. 55
REVEL : Départ........ 19 h. 40

Tous les jours, trois trains réguliers autorail

DÉPART DE TOULOUSE (Pont-des-Demoiselles)
7 h. 27 — 11 h. 50 — 18 heures

DÉPART DE REVEL
7 h. 5 — 12 heures — 17 h. 40

**Prix Aller et Retour 11 fr.**

Correspondance autobus gare de Revel-Saint-Ferréol

Téléphone : Toulouse 389-35

PAR T. S. F.
DANS LES JOURNAUX
VOUS SUIVEZ PASSIONNÉMENT LE **TOUR de FRANCE**

LE SAMEDI 17 JUILLET
ALLEZ VOIR ET ENCOURAGER
LES VAILLANTS COUREURS
AU COL DE PUYMORENS

Des billets spéciaux à prix très réduits seront délivrés le 17 juillet au départ de TOULOUSE-MATABIAU, PAMIERS et FOIX à destination de : l'Hospitalet ou Porté Puymorens

| Prix du billet A. R. 3e classe | | | Aller | Retour | |
|---|---|---|---|---|---|
| 25 fr. | Toulouse | Départ | 5.01 | Arr. 19.30 | 20.51 |
| 17 fr. | Pamiers | Départ | 5.55 | Arr. 17.53 | 19.46 |
| 13 fr. | Foix | Départ | 6.15 | Arr. 17.27 | 19.21 |
| | L'Hospitalet | Arrivée | 7.37 | Dép 15.37 | 17.38 |
| | Porté-Puymorens | Arr. | 7.49 | Dép 15.24 | 17.25 |
| | | | tr. 3771 | tr. 3788 | tr. 3792 |

Ces billets sont exclusivement valables dans les trains désignés pendant la journée du 17 juillet, sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares de Toulouse-Matabiau, Pamiers et Foix.

## FAITS DIVERS

### LES EXPLOITS D'UNE JEUNE BANDE DE VOYOUS

Vendredi dernier, vers 0 h. 15, M. Camille Faisant, horloger, demeurant 90, avenue des Minimes, sortait d'un café de la rue Pierre-Cazeneuve, lorsqu'une quinzaine de jeunes gens lui auraient attaché les roues du tricycle avec lequel il se déplace, car il est infirme; ils l'auraient ensuite arrosé, puis lui ont tailladé les pneus de son véhicule; enfin, ils l'auraient menacé de le frapper s'il ne leur donnait pas une pièce de cinq francs pour acheter et boire de la bière.

Sur plainte de M. Faisant, une enquête est ouverte au 4e arrondissement.

### EXPLOIT DE VANDALES

M. François Rigaud, colleur de papiers peints, 45, rue du Faubourg-Bonnefoy, a porté plainte contre inconnu au 4e arrondissement, pour bris involontaire de la toile de tente placée à la devanture de son magasin, commis le 2 courant, entre 11 et 12 heures.

### DISPARITION DE DRAPS

Mme Marie-Thérèse Estaque, demeurant 1, cité Bonnefoy, a porté plainte contre inconnu au 4e arrondissement, pour vol de deux draps, commis le 3 courant, dans la cour de l'immeuble.

### DES GERBES DISPARAISSENT

Mme Vve Dominge Majourel, demeurant à Lardenne, 247, route de Lombez, a porté plainte contre inconnu au 7e arrondissement, pour vol de dix-sept gerbes d'avoine, placées dans un champ qu'elle possède à Lardenne, au chemin des Carrelots.

### LE VOL DE VELO QUOTIDIEN

M. Jean Portes, demeurant 101, rue des Récollets, a porté plainte contre inconnu au sixième arrondissement, pour vol de sa bicyclette, commis ce matin, entre six et huit heures, dans la cour de l'immeuble.

### OU EST PASSÉ LE BILLET DE MILLE FRANCS

M. René Périé, demeurant 32, place Mage, a porté plainte contre inconnu au premier arrondissement pour vol d'un billet de mille francs, commis le 7 juillet, vers dix heures et demie, place de la Trinité.

### UN PORTEFEUILLE PERDU

Mlle Catherine Balard, artiste lyrique, demeurant 20, rue Sainte-Ursule, a perdu, il y a quatre ou cinq jours, son portefeuille, contenant des pièces d'identité.

Aucune déclaration de trouvaille n'ayant été enregistrée au bureau des épaves, Mlle Balard, a porté plainte en vol contre inconnu au premier arrondissement.

### OU EST PASSÉ JACKOT

Mme Augusta Rouyre, demeurant rue Montplaisir, Lapujade, a porté plainte contre inconnu au 4e arrondissement pour vol d'un perroquet, commis le 30 juin dernier.

### VISITE DE CAMBRIOLEURS

**Ils emportent pour 20.000 francs de marchandises**

Au cours de la nuit de mardi à mercredi un cambriolage a été commis aux établissements Macabiau, 122 bis, quai de Tounis.

Les malfaiteurs passants par le chantier d'une maison en réparation situé à proximité se sont introduits par les toits dans les établissements Macabiau. Là, ils ont dérobé des parures de femme, des chaussettes fines, des bas de femme, le tout représentant une valeur de 20.000 francs. Ils ont ensuite res- maison et, après avoir placé lur butin dans une auto ont démarré à toute allure dans une direction inconnue. Il était 5 heures du matin.

Prévenu à la suite de la plinte déposée par M. Macabiau au premier arrondissement de police, M. Méchenet, commissaire de police chef de la sûreté, s'est rendu sur les lieux pour procéder aux premières constatations et relever tous indices susceptibles d'orienter les recherches.

Les premiers renseignements recueillis ont permis de découvrir une piste intéressante.

La polce moble a été alertée et s'est rendue d'urgence dans une localité des environs de Toulouse où l'on espère trouver l'un des individus ayant participé à ce cambriolage.

**LE BÉNITOL** guérit les plaques, arrête la chute des cheveux, détruit les pellicules. Not. gratis, 27, r. Matabiau.

**Les SALONS RAOUL et MARCELLE** coiffeurs pour Dames, anciennement 3, rue Baour-Lormian, informent leur fidèle clientèle qu'à dater de ce jour, mardi 6 juillet, ils la recevront dans leur nouvelle installation, 43, rue St-Rome.

## Gazette Judiciaire

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Président : M. Rougé; ministère public : M. Pech, greffier : M. Ostric.

### L'affaire du wagon de poudre

On se souvient encore, car l'affaire fit du bruit, de la livraison aux fourriers du Frente popular de ce wagon de 6.660 kilos de poudre de guerre, expédié par la poudrerie de Toulouse à la frontière de l'Est et qui se trouva reçu à Elne (Pyrénées-Orientales) par des camions venus de Catalogne espagnole.

#### LE RAPPEL DES FAITS

En novembre 1936, le ministère de la Guerre et le service des poudres demandaient à la poudrerie de Toulouse d'envoyer d'urgence 12.000 kilos de poudre, répartis en deux wagons, à la base militaire de Bechwiller (Bas-Rhin). Cette poudre était destinée à divers dépôts de la région de Strasbourg.

Un seul de ces wagons devait atteindre sa destination. Il est vrai que, contrairement à ce qui se faisait autrefois et à ce qui se pratique à nouveau, paraît-il, depuis que cette affaire s'est ébruitée, le wagon n'était pas convoyé par la gendarmerie ou par la troupe.

L'autre wagon, numéro 276.821, quitta bien la gare de Toulouse-Raynal, mais il était dirigé vers Cerbère. A son arrivée à Cerbère, un faux télégramme d'allure officielle indiquait au chef de gare de Cerbère de le diriger sur Elne et le 16 novembre, à 18 h. 30, Joseph Olivère, chef de gare intérimaire d'Elne, le livrait à deux camions venus d'Espagne.

#### L'ENQUETE

L'enquête fut menée par M. Molinier, juge d'instruction à Toulouse, et les recherches dans la région de Perpignan par M. Bringuet, de la police mobile de Montpellier.

Elle chercha à établir comment le wagon de poudre s'était égaré sur la ligne de Perpignan au lieu de prendre la direction de l'Est, et à retrouver l'auteur du faux télégramme parti de Toulouse vers Cerbère.

Elle aboutit, sur ce point, à l'inculpation du cheminot toulousain Fournier, qui fut soupçonné d'avoir rédigé le faux télégramme, mais une perquisition à son domicile n'amena aucun résultat et les experts en écriture ne purent donner de certitude à ce sujet.

Par contre, en ce qui concerne l'expédition de Toulouse-Raynal du wagon litigieux, Fournier fut convaincu d'avoir opéré des grattages ou des gommages pour maquiller les lettres accompagnant le numéro matricule du wagon.

L'enquête chercha à suivre cet étrange wagon, qui ne portait ni l'adresse de l'expéditeur, ni celle du destinataire, dans son voyage vers Cerbère et Elne.

A Narbonne, on retrouva les agissements singuliers d'un mécanicien, Lacombe, qui conduisit à un employé du mouvement, M. Bonail, un étranger qui désirait savoir si le wagon 276.821 était passé à Narbonne.

Lacombe fut inculpé.

Enfin, M. Bringuet rechercha, à Elne même, les conditions singulières de la livraison par Olivère du wagon comportant 55 caisses de poudre.

**La responsabilité d'Olivère**

Olivère avait livré ce wagon, qui ne portait pas de nom de destinataire, à un certain M. Dupont, totalement inconnu — et qui ne fut pas retrouvé — après l'heure de fermeture, à 18 h. 30, alors qu'il avait la responsabilité de la gare, où il se trouvait seul à ce moment-là.

Puis, inquiet des conséquences de son acte — les camions bâchés de vert, venus d'Espagne, avaient, en effet, été vus — il avait été trouver Colomer, lui demandant de dire que c'était lui, Colomer, qui avait effectué la livraison.

Ce dernier le lui avait promis, mais était revenu sur sa promesse le lendemain matin.

Olivère avait alors été, contrairement à son habitude, à la gare à sept heures du matin, alors que son service ne l'y appelait pas.

Il mentionna sur les livres de la gare, sur lesquels il n'avait rien écrit la veille relatif à ce wagon, la livraison qu'il en avait faite et un reçu de 300 francs au nom d'un M. Dupont, pour frais de voyage du wagon.

L'étrangeté de cette mention fut relevée par les autres employés, que l'arrivée du wagon sans mention de destinataire avait intrigués, à qui sa livraison après la fermeture avait paru étrange et qui, dès leur arrivée, avaient constaté qu'aucune mention de livraison ne se trouvait sur les livres de la gare.

A la suite de ces faits, Olivère fut arrêté et l'on se demanda un moment s'il ne serait pas traduit en Cour d'assises, en raison du faux en écriture que pouvaient constituer ces étranges mentions après coup sur les livres de la gare d'Elne.

Mais après quelques jours passés à la prison Saint-Michel, Olivère était mis en liberté provisoire et aujourd'hui c'est devant le Tribunal correctionnel que nous le retrouvons, en compagnie de Lacombe et de Fournier.

#### L'AUDIENCE

L'audience est ouverte à 13 heures. On entend le témoignage de l'inspecteur de la police mobile Bringuet, qui relate les résultats de l'enquête qu'il mena dans la région de Narbonne, Perpignan, Cerbère et Elne et la déposition de MM. Montagné, chef de gare, Mayrou et Colomer, employé à la gare d'Elne, ce dernier particulièrement accablant dans le récit qu'il fait des perplexités d'Olivère après la livraison du wagon et l'aide qu'il lui demanda, aide acceptée, puis refusée par M. Colomer, en raison de la gravité de ce mauvais cas.

MM. Montagné et Mayrou exposent les irrégularités d'écriture commises par Olivère et sur sa présence à la gare, à 7 heures du matin.

M. Bonail, employé à la gare de Narbonne, dit que Lacombe conduisit auprès de lui un inconnu pour avoir des nouvelles du passage du wagon et s'enquit lui-même du renseignement. Il est en contradiction avec Lacombe, selon qui le voyageur aurait lui-même posé la question.

Pour sa défense, Olivère se borne à dire que s'il a livré le wagon après la fermeture, c'est là une pratique d'usage courant. Débordé par son travail, il n'a pas eu le loisir de faire une enquête sur un client venant prendre une livraison.

Tournier prétend qu'il n'a jamais eu l'intention d'embrouiller les recherches. Il a rétabli de mémoire une indication relative au matricule du wagon, il se peut qu'il se soit trompé en toute innocence. Bien entendu, il n'est pour rien dans l'envoi du faux télégramme, envoyant le wagon de Cerbère à Elne.

Quant à Lacombe, il donna, dit-il, un renseignement tout à fait quelconque, du moins il lui parut tel, et même son rôle se borna-t-il à conduire le voyageur qui le lui demandait à M. Bonail: c'est ce voyageur qui parla et non Lacombe, que la question n'intéressait pas.

On entend ensuite la plaidoirie de M. le bâtonnier Pigasse, partie civile, au nom des chemins de fer P.-O.-Midi.

Il dit tout ce qu'il y a d'étrange, d'irrégulier, d'absurde même, si l'on s'en tient aux explications qu'il en donne, dans la conduite d'Olivère et de ses co-inculpés et demande le remboursement de la valeur de la poudre détournée, estimée à 169.165 francs.

M. Pech, ministère public, retrace les charges de l'accusation; il ne se dissimule pas que tous les coupables n'ont pu être atteints, mais ce n'est pas là une raison pour laisser impunis ceux qui sont sur les bancs de la correctionnelle.

Les avocats de la défense, Maîtres Messaud et Boitel, exposent, par contre, que leurs clients sont parfaitement innocents d'une machination dont les coupables doivent être recherchés ailleurs. De parfaite bonne foi, ils ont fait leur travail comme de coutume et c'est ainsi qu'ils ont été dupes d'habiles manœuvres, auxquelles ils sont absolument étrangers.

Les défenseurs demandent donc le relaxe pur et simple de leurs clients.

Jugement à quinzaine.

**Le Sport du Sud-Ouest**

est en vente tous les samedis dans les kiosques de la ville et les jours de courses, au départ des tramways et à l'entrée des champs de courses.

**HOLLYWOOD** AUX MAGASINS **AU CAPITOLE**

MADAME,

UNE SPÉCIALISTE DES STUDIOS DE MAQUILLAGE MAX FACTOR d'HOLLYWOOD fera tous les jours, à 16 h. 30, dans nos salons du 1er étage une CONFÉRENCE-DÉMONSTRATION, sur

**Le nouvel art du maquillage**

vous trouverez à notre rayon de parfumerie tous les produits de MAX FACTOR, le GÉNIE du MAQUILLAGE.

## Sports et Préparation Militaire

### NATATION

*Championnats des Pyrénées de la F.F.N.S.*
*1937*
*Samedi 10 juillet, à 21 heures, piscine du T. O. E. C.*
*Dimanche 11 juillet à 21 heures, Piscine municipale*

Ces championnats qui tous les ans remportent le plus vif succès doivent une fois de plus obtenir la faveur des sportifs toulousains; ne vont-ils pas désigner les champions du Comité les meilleurs nageurs parmi les meilleurs. Nous sommes certains que toutes les épreuves seront ardemment disputées, et si l'international Talli a de sérieuses chances de remporter la majorité des épreuves ,il devra s'employer à fond, car ses camarades et adversaires directs Le Bras et eDsbonnet ont réalisé de grands progrès qui leur ont permis d'être sélectionnés pour la rencontre France-Allemagne qui vient de se disputer à Darmstadt.

Nous sommes également certains que les places d'honneur seront chèrement acquises, car les Sévain, Pierkosky Durand Dalfy, Costes, sont très près les uns des autres. Les dirigeants du T. O. E. C. profiteront d'ailleurs de ces championnats pour faire la sélection définitive des nageurs qui défendront les couleurs du club aux championnats de France à Paris.

Le sympathique Auzié, qui est engagé aux championnats de France de plongeons se fera applaudir et remportera l'épreuve de haut vol et du tremplin. Ce ser apour lui un excellent entraînement en vue des championnats de France.

Sportifs toulousains, venez nombreux samedi et dimanche encourager des athlètes qui pratiquent le sport le plus ingrat et le plus méritant.

*Brevets du nageur scolaire*

Auojurd'hui jeudi, à 16 heures, aura lieu à la piscine sportive du Parc municipal des sports, une session du brevet de nageur scolaire comprenant :

1. Brevet élémentaire du nageur scolaire. Distance : 25 m. nage libre départ plongé, sans limite de temps. Limite d'âge : 16 ans au jour de l'epreuve. Récompense : Médaille-souvenir et diplôme.

2. Brevet supérieur du nageur scolaire comprenant 4 degrés.

4e degré. — 50 mètres en 60 secondes ou moins pour les garçons et les filles

Sauvetage : ramener au bord une assiette immergée à 2 mètres de fond.

Récompense : Médaille dorée et diplôme.

3e degré — 50 mètres en 45 secondes ou moins pour les garçons et 50 secondes ou moins pour les filles.

Sauvetage : ramner au bord le croisillon réglementaire immergé à 2 mètres de fond et 10 mètres du bord. Plongeon de 2 mètres.

Récompense : médaille de bronze.

2e degré. — Vitesse pure. 50 mètres en 33 secondes ou moins pour les garçons et 43 secondes ou moins pour les filles.

Récompense : médaille d'argent.

1er degré. — Vitesse pure. 50 mètres en 30 secondes ou moins pour les garçons et 38 secondes ou moins pour les filles.

Récompense : Médaille d'or.

Nota. — Pour être admis aux épreuves des 2e et 1er degré il faut être titulaire du 3e degré

### TENNIS

*Coupe de la Ville de Toulouse*

Nous rappelons que les coupes des joueuses et joueurs non classés seront mises en compétition les 10, 111 et 14 juillet, sur les courts de l'A. S. de l'Espérance, rue du Gorp, à Toulouse.

Les engagements sont reçus jusqu'à vendredi (midi), chez M. Rayssac 32, rue du Faubourg-Saint-Etienne (place Dupuy), et à la mairie service des Sports. Tél. 229-13.

Ils doivent être accompagnés de leurs droits soit 15 francs par joueurs plus 3 fr. de taxe fédérale.

Les matches commenceront samedi après-midi; les joueurs habitant Toulouse sont convoqués pour ce jour-là, à 14 heures, sur les courts de l'Espérance, le présent avis tenant lieu de convocation.

*Boule Sportive Bonnefoy.* — Ce soir jeudi 8 juillet, réunion au siège, à 21 heures.

Formation des quadrettes pour le pdéméral et concours de la ville de Toulouse.

BONNE LAINE
BON TRICOT
LAINES DE ROUBAIX
USINE-DÉPOT : 14, rue St-Roch-des-Minimes,
11, rue Rivals — TOULOUSE

### Exécution d'un récidiviste

Plusieurs fois condamné déjà, mais ayant pu échapper jusqu'ici au châtiment suprême, un dangereux récidiviste vient d'être livré au Bourreau. On sera heureux de savoir qu'il s'agit d'un cor [illegible] : le nouveau corricide Le Bourreau l'a fait disparaître en quelques jours. Toutes pharmacies.

AU CAPITOLE
COUPONS
JEUDI 8 JUILLET

## AVIS ET CONVOCATIONS

**Fédération des Maîtres Artisans de Toulouse région. — Chez les artisans du vêtement.** — La sortie annuelle du Syndicat du Vêtement de la Fédération des maîtres artisans de Toulouse région aura lieu le 18 juillet prochain.

Au programme, une excursion à Ambialet (Tarn) et un banquet aux Avalats, près d'Albi.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 12 juillet chez le président, M. Bergougnan, tailleur, 2, rue de la poste. A noter que les places de l'autobus seront retenues au fur et à mesure des inscriptions.

**La Chanterelle.** — Les répétitions sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Eventuellement pour le concert du 14 juillet une convocation individuelle sera adressée aux sociétaires.

**Lyre Saint-Cyprien.** — Ce soir jeudi 8 juillet, répétition générale ; répartition des bals du 14 juille ; présence de rigueur

**Les Anciens du 153e R. I.** — A la demande de nombreux camarades, un appel est fait à tous les militaires (anciens et jeunes), ayant appartenu au 153e régiment d'infanterie, pour se rendre le 8 juillet, à 21 heures, à Mon Café, place du Capitole, en vue de la constitution d'une amicale.

Pour tous renseignements et suggestions, s'adresser au camarade Emile de Oro, rue du Taur.

*Fête Saint-Michel, Busca, Salins, Carmes, Esquirol, Trinité, Port-Garaud.* — Réunion de tous les jeunes gens, café de la Renaissance, rue Montaudran, à 21 h. 30, le jeudi 8 juillet.

Organisation des tournées.

*Ecole Philharmonique.* — Rendez-vous de tous les musiciens ce soir jeudi 8 juillet, à 20 h. 45 précises, théâtre du Capitole.

Distribution des prix.

*Orphéon Saint-Cyprien.* — Ce soir jeudi, à 21 heures précises. Justice de Paix, répétition d'ensemble des chœurs mixtes pour le prochain festival dernières dispositions à prendre en vue de l'organisation.

Présence de rigueur de tous les membres exécutants. Compte rendu financier par le trésorier

*Trouvailles.* — Réclamer à M. Bayle 13, port de l'Embouchure, un bracelet, à M. Demay, 70 allées Charles-de-Fitte, un maillot de bain; à M. Grangaud, 38, avenue de Paris, des lunettes; à M. Eaurens, 7, allées de Brienne, un stylomine; à M. Cominges, impasse Saint-Louis ,une bicyclette. à M. Beret, 45, rue des 36-Ponts un chien de garde; à l'administration des trams, une maillot de bain deu xpaquets un couteau, un parapluie, un sac à provisions une ombrelle deux billets, deux gants et deux paires de gants.

**MATELASSERIE NOUVELLE**, 35 fr. des Récollets. T. 497-95. Réfection matelas, lavage toile compris depuis 10 fr. Service rapide à domicile.

## Courrier Artistique

### « LES BOUFFONS »

**avec les Cadets de Saint-Etienne**

Il y a eu dimanche, rue Sainte-Anne, dans le joli cadre du Foyer paroissial, une charmante fête au bénéfice des œuvres de la paroisse.

Toute l'après-midi, une brillante fête foraine a réjoui la jeunesse et la foule des amis, avec ses stands divers de tir, lutte, pêche à la ligne roulette massacre jeux d'adresse, lâcher de ballons, etc. Un festival gymnique et fantaisiste avec le concours, notamment de la troupe des « Gym's » a fait applaudir ses prestigieux acrobates cyclistes et le buffet-bar n'a pas cessé d'intéresser les amateurs.

Mais le clou de la journée a été incontestablement, la représentation le soir, des « Bouffons », la jolie fantaisie lyrique en 4 actes de Miguel Zamacoïs qui a été donnée par les sections artistiques du Cercle et des Cadets de Saint-Etienne.

La jeune et virginale châtelaine, Solange de Hautpré, a trouvé une charmante interprète dans Mlle G. Saint-Bac qu'accompagnait Mlle G. Boyer une Nicole tout-à-fait à la hauteur de son joyeux rôle.

M. Saint-Bac a été un baron de Hautpré vénérable et avisé à souhait. MM. Lucas, G. Borie et M. Rivière ont rendu les trois pauvres bouffons professionnels avec toute la naïveté et les caractères divers que le poète a mis dans leurs falots personnages. MM. G. Antoine, Pugi Crémazy, J. Bouville et P. Pagnon ont tenu leurs rôles avec un naturel parfait et les hallebardiers notamment semblaient avoir manié la hallebarde toute leur vie.

Le personnage truculent du capitaine Vulcano a été rendu par M. R Lapierre, avec une verve savoureuse et les deux jeunes seigneurs, déguisés en bouffons pour approcher la jeune châtelaine, s'en faire aimer et conquérir sa main, ont trouvé en MM G. de Lannes et Armoud des interprètes rêvés. Le premier a été séduisant à souhait et le second [illegible] de la lutte amoureuse [illegible] un professionnel [illegible]. En réalité, il n'en était rien. Tous ces gens sont des artisans — typographes, relieurs, employés — qui ont [illegible] plus de mérite [illegible] l'après-midi [illegible].

Ils ont recueilli une ample moisson de bravos pendant tout le cours de la représentation [illegible] d'élite qui se pressait dans la salle.

On ne saurait trop encourager [illegible] ces jeunes gens, sous l'habile direction de M. l'abbé Redon, l'actif directeur des Cadets et M. l'abbé Thiriet [illegible] éloquente et sympathique.

Espérons que cette fête très réussie et de caractère hautement artistique [illegible] œuvres de Saint-Etienne et des colonies de vacances [illegible] de nos généreux lecteurs.

— J.-R. de B.

### Depuis le 22 Mai pour vos déplacements de nouvelles et importantes facilités vous sont offertes

Les améliorations suivantes sont apportées aux horaires actuels de trains de voyageurs :

**Montauban-Carcassonne.** — Le train facultatif 3035, mis en marche tous les jours entre Montauban (dép. 9 h. 00) et Toulouse (arr. 9 h. 56), relève à Montauban la correspondance du rapide AR 1427, de Cahors, et se continue, à Toulouse, au train 54 sur Capdenac (dép. 11 h. 46).

Le train 3044, avancé entre Carcassonne (dép. 8 h. 30) et Toulouse (arr. 10 h. 19) assure la correspondance à Toulouse avec le train 3349 vers Montréjeau.

Lire la suite en septième page

GASPY POISSONNERIE 75 rue ALSACE
ainsi que dans les succursales GASPY
Demain VENDREDI
LE 1/2 KILO
MERLANS brillants 2.25
Véritables ALOSES 2.50
Gros MERLUCHONS extra 2.90
BAUDROIES surchoix 5.00
avec les timbres MULTIPRIME

# BULLETIN MÉRIDIONAL

## A Mazamet, XXXIe Fête-Concours de l'Association des sociétés de gymnastique et de tir du Midi

### CONCOURS OBLIGATOIRES EN SECTION

ADULTES — SIMULTANÉ

**Division d'Excellence**

Catégorie de 32 gymnastes. — 18. La Sétoise, 871,52, prix d'excellence.

Catégorie de 16 gymnastes. — 19. Les Patriotes Agenais, 753,35, 1er prix.

Catégorie de 12 gymnastes. — 16. La Patriote du Roussillon, 820,99, 1er prix.

**Division supérieure**

Catégorie de 18 gymnastes. — 10. La Roussillonnaise, 769,21, 1er prix.

Catégorie de 12 gymnastes. — 29. L'Avant-Garde de Narbonne, 730,23, 2e prix.

ALTERNATIF

**Division d'Excellence**

Catégorie de 24 gymnastes. — 2. La Carcassonnaise, 800, 15, 1er prix.

Catégorie de 16 gymnastes. — 14. La Bigourdane de Tarbes, 920,75, excellence, félicitation; 25. le Stade Castrais, 860,15, excellence.

Catégorie de 12 gymnastes. — 6. La Vaillante Toulousaine, 834,49, 1er prix; 9. L'Avant-Garde Auscitaine, 870,15, Excellence

Catégorie de 8 gymnastes. — 23. La Gaillarde de Brive, 775,25, 1er prix.

**Division supérieure**

Catégorie de 18 gymnastes. — 5. La Vaillante Appaméenne, 756,38, 1er prix.

Catégorie de 12 gymnastes. — 3. Les Fuxéens 800,96, 1erprix; 12. La Tarnaise de Lavaur, 823,32, 1er prix; 15. La Vedette Albigeoise, 804,32, 1er prix; 17. L'Alerte de Decazeville, 776,32, 1er prix; 21 La Jeunesse Laïque et Républicaine de Villeneuve-sur-Lot, 793.66, 1er prix; 8. La Patriote de Lézignan, 833,32, 1er prix; 20. Pro Patria de Saint-Juéry, 817,82, 1er prix.

**Première division**

Catégorie de 6 gymnastes.— 26. L'Amicale du Faubourg d'Albi, 688.50, 2e prix; 24. L'Avenir Montalbanais, 786,33, 1er prix; 22. La Saint-Paulaise, 802,82, 1er prix.

**Sociétés diverses**

1. Le Réveil de Bettembourg, 866,62, excellence; 27. L'Union Sportive et Laïque de l'Ecole Victor-Hugo de Gaillac; 28. Société de l'Orphelinat de Saverdun.

### CONCOURS OBLIGATOIRE EN SECTION

PUPILLES

**Division d'Excellence**

Catégorie de 32 gymnastes. — 2. La Carcassonnaise, 708,75, 2e prix.

Catégorie de 24 gymnastes. — 20. Pro Patria de Saint-Juery, 631, 3e prix; 25. Le Stade Castrais, 859,53, 1er prix.

Catégorie de 16 gymnastes. — 8. La Patriote de Lézignan, 836,30, 1er prix; 9. L'Avant-Garde Auscitaine, 906,50, excellence; 11. L'Intrépide Moissagaise, 912,75. Excellence; 24. L'Avenir Montalbanais, 704,75, 2e prix; 13. L'Avenir de Viviez, 877, excellence.

**Division supérieure**

Catégorie de 24 gymnastes. — 3. Les Fuxéens, 767.23, premier prix ; 21. Jeunesse de Villeneuve-sur-Lot, 681,69, 2e prix.

Catégorie de 18 gymnastes. — 10. La Roussillonnaise, 871,93, excellence ; 12. la Tarnaise de avaur, 851,88, excellence.

Catégorie de 12 gymnastes. — 16. Les Patriotes du Roussillon, 853,74, excellence.

**Première division**

Catégorie de 15 gymnastes. — 7. L'Amicale laïque Sportive de Saint-Sulpice, 700.75, 2e prix.

Catégorie de 6 gymnastes. — 22. La Saint-Paulaise, 424,50.

**Sociétés diverses**

30. L'Ecole Pratique de Mazamet, 736.66 ; 27. Union S. L. E. Victor-Hugo, Gaillac, 714,83, 2e prix.

### CONCOURS FACULTATIF EN SECTION

**Productions spéciales sans engins**

Catégorie B. — 6. La Vaillante Toulousaine, 88,50, excellence ; 9. L'Avant-Garde Auscitaine, 93,50, excellence, félicitations ; 17. L'Alerte de Decazeville, 98. excellence. félicitations ; 19. Les Patriotes Agenais, 95,75, excellence, félicitations ; 21. Jeunesse L. R. de Villeneuve, 87,50, excellence.

**Pyramides avec engins**

Catégorie A. — 25 Le Stade Castrais, 94.40, excellence, félicitations.

Catégorie B. — La Carcassonnaise, 88,55, premier prix ; 3. Les Fuxéens, 82, premier prix ; 6. La Vaillante Toulousaine. 92.50, excellence, félicitations ; 10. La Roussillonnaise, 82,75, premier prix ; 16. Les Patriotes du Roussillon, 25, excellence ; 29. L'Avant-Garde Narbonne, 80,50, premier prix.

**Pyramide sans engins**

Catégorie A. — 1° Le Réveil de Bettenbourg, 97, félicitations.

Catégorie B. — 24. L'Avenir Montalbanais. 88,75, premier prix.

**Leçon d'éducation physique**

Catégorie A. — 25. Le Stade Castrais, 374.25, excellence. félicitations.

Catégorie B. — 3. Les Fuxéens, 329,75, premier prix ; 29. L'Avant-Garde de Narbonne. 145,75.

Challenge de « La Dépêche » : le Stade Castrais.

**Championnats individuels**

Championnat artistique. — Champion du Tarn : 1. Battigne Alphonse, vedette Albi, 91,3 ; 2° Alexandre, Hautpouloise, 78,0 ; 3° Bellandi, 72,0 ; 4° Lafont, Stade Castrais, 71 ; 5° Barcelone, Hautpouloise, 70,6 ; 6° Delpico, Stade Castrais, 58,7 ; 7° Assalit, 58.

### CONCOURS OBLIGATOIRE EN SECTION ADULTES

(Alternatif)

**Division d'Excellence**

Catégorie de 16 gymnastes. — Le Stade Castrais, 860,15, prix Excellence.

**Division supérieure**

Catégorie de douze gymnastes. — La Tarnaise de Lavaur, 823,32, 1er prix ; La Vedettes Albigeoise, 804,32, 1er prix.

Catégorie de six gymnastes. — La Pro-Patria Saint-Juéry, 817,82, 1er prix.

**Première division**

Catégorie de six gymnastes. — L'Amicale du F. d'Albi, 688,50, 2e prix ; La Saint-Paulaise, 802,82, 1er prix.

**Sociétés diverses**

L'Union Sportive de l'Ecole Victor-Hugo, Gaillac.

### CONCOURS OBLIGATOIRES EN SECTIONS PUPILLES

**Division d'Excellence**

Catégorie de vingt-quatre gymnastes. — Pro-Patria de Saint-Juéry, 631, 3e prix ; Le Stade Castrais, 859,33, 1er prix.

**Division supérieure**

Catégorie de dix-huit gymnastes. — La Tarnaise de Lavaur, 851,88, prix Excellence.

**Première division**

Catégorie de seize gymnastes. — Amicale laïque Sportive de Saint-Sulpice, 700,75, 2e prix.

Catégorie de six gymnastes. — La Saint-Paulaise, 424,50.

## LA TEMPÉRATURE

Maxima du 6 juillet. — Montélimar, Nimes, 32 ; Marseille-Marignane, 31 ; Pau, Perpignan, 30 ; Avord, Toulouse, Lyon, Upaix, 29 ; Clermont-Ferrand, Ajaccio, 28 ; Paris-Le Bourget, Strasbourg Le Puy, Alger, Rabat, Reims, Tours, 27 ; Paris-Montsouris, Orléans, Angoulême, 26 ; Chartres, Nancy, Besançon, Bordeaux, Cazaux, Antibes, 25 ; Valenciennes, Royan-La Coubre, 24 ; Abbeville Lanslebourg, 23 ; Biarritz, 22 ; Calais-Saint-Inglevert, 21 ; Le Havre, Bréhat, Rochefort 20 ; Rennes, 19 ; Cherbourg, Brest, Belle-Ile, 28.

Minima du 7 juillet. — Perpignan, 23 ; Antibes Tunis, 20 ; Lyon, Alger, 19 ; Ajaccio, Toulouse, 18 ; Dijon Biarritz, Montélimar, Nimes, Marseille-Marignane, 17 ; Paris-Montsouris, Le Bourget, Nancy, Le Havre, Upaix, 16 ; Orléans, Strasbourg, Reims Belle-Ile, Tours, Rochefort, Royan-La Coubre, Cazaux, 15 ; Chartres, Valenciennes, Abbeville, Besançon, Rennes, Avord, 14 . Calais-Saint-Inglevert, Le Puy, Cherbourg, Nantes, Bréhat, Brest, Clermont-Ferrand, Bordeaux, 13 ; Angoulême, 11 ; Belfort, Lanslebourg, 10.

### PREVISIONS DE LA TOUR EIFFEL

Centre Massif Central et Sud-Ouest, nuageux avec belles éclaircies plus nuageux l'aprèsmidi ;vent d'ouest s'orientant à nord-ouest faible à modéré.

Le maximum de température sera en faible hausse sur celui de la veille.

## *Université de Toulouse*

### FACULTÉ DES SCIENCES

**Baccalauréat 1re partie, Série B**
**Oral du 6 juillet**

Sont définitivement admis :

MM. Battesti, Blaize, Bussac, Crémont, Mlle Deville, MM. Fourès, Illes, Latapie-Seré, Nivot, Ricard G., Sallier, Vaysse.

MM. Bessière (a.b.), Boé, Cabaudé, Fournié, Daury, Dufourg, Lacapelle, Lubac, Mlles Pelieu, Taupiac, M. Viviés (a.b.).

**2e Partie, Série Mathématiques**

MM. Fraissé (b.), Garrigues, Gaumy (a.b.), Gesta (a.b.), Gil (a.b.), Joyaux, Laborde, de la Tour Landorthe, Mlle Lyon.

M. Boissolles, Mlle Manens, MM. Marfaing (a.b.), Martinet, Marty (a.b.), Mazières, Molinié, Pessayre (t.b.), Porte (t.b.), Puechberty (a.b.), Mlle Roux (a.b.), M. Vannucci (a.b.).

### FACULTÉ DES LETTRES

**Baccalauréat. — Oral du 7 juillet**

Sont admis définitivement :

Série A. — Alazard, Albouy (b.), Mlle Cabal, Mlle Lahargue, Malabat, Planté, Pouy (b.) Saint-Luc (a. b.), Blanc, Boissonnet, Carrie, Durand, Dequeker (a. b.) Gaben, Gallissaires (a. b.), Laurent, Marnet (a. b.), Ricard, Roques, Soulié (a. b.), Verdier, Vidal.

Série A'. — Mlle Amalric, Mlle Arne, Baronet, Belou, Bennes, Pailhe, Prieto de Acha, Tisnès (a. b.), Perret du Cray Salvador Sarda (a. b.), Larroche, Laurent, Moulines, Pelletigue, Perpere.

Philosophie. — Delga, Mlle Dubousquet (a. b.), Maurel, Pouzoulet (a. b.), Seigneuriel Solignac, Soulié, Mlle Vidailhet (a. b.), Mlle Vilatte, Fraissé (b.), Mlle Bessière (a. b.), Bouissy, Bry (a. b.) Cadot (a. b.), Mlle Gaumy, Hurard Mlle Leroy, Mlle Pons, Roques (a. b.), Mlle Tonon (a. b.), Mlle Cassan (a. b.), Mlle Morand, Mlle Pujol, Mlle Besançon-Matil, Gounon (a. b.). Metgé (a. b.), Paillé, Péra, Séguier, Mlle Tranier, Vigné Pigassou (b.), P'nel, Pomarède, Mlle Pradel, Puech, Rabassa (a. b.), Mlle Remusat, Mle Roumec, Mlle Rozier (a. b.). Sabatié (a. b.), Mlle Sabourdy, Mlle Sans.

## *Félibrige*

### LES PÉNITENTS DE LANGUE D'OC

Voici le programme de la fête qui aura lieu à Aix-en-Provence, le dimanche 11 juillet, à l'occasion de l'assemblée générale de la « Maintenan des Confreries de Pénitents de Langue d'Oc ».

A 8 heures, messe de communion et instruction par le R. P. Brémond, ancien aumônier des Pénitents Gris d'Avignon, dans la chapelle des « Bourras » (Pénitents Gris d'Aix) rue Lieutaud.

A 10 heures, à la cathédrale Saint-Sauveur, grand'messe en présence de Son Excellence Monseigneur Roques, archevêque d'Aix.

Allocution en provençal par M. le chanoine Fassy, archiprêtre de Saint-Sauveur.

A 11 heures assemblée générale de la « Maintenance », dans la salle capitulaire de Saint-Sauveur.

A midi, repas en commun au « Relai Saint-Christophe », avenue Victor-Hugo.

A 15 h. 30, vêpres solennelles. Procession des Pénitents dans la cathédrale et son vieux cloître. Salut du T. S. Sacrement.

Le prix du repas est fixé à 20 fr., café et service compris. On est prié de s'inscrire immédiatement

Vestiaire dans la salle capitulaire.

Il est rappelé que la principale question portée à l'ordre du jour de l'assemblée générale est l'érection aux Baux-de-Provence du « Sanctuaire de Santo Estello, vierge et martyre, patronne du Félibrige ».

Une quête sera faite pendant les offices au profit de ce sanctuaire.

Le « Timbre de Santo Estello, patronne du Félibrige » sera mis en vente.

A ce titre la fête de nos antiques confréries traditionnelles de Pénitents intéresse non seulement les membres de ces pieuses associations mais tous ceux qui ont au cœur l'amour de la « terra nostra ».

## *Les Pèlerinages à Lourdes*

### PELERINAGE D'AIRE ET DE DAX

Il est arrivé mercredi 7 juillet 3.200 pèlerins des Landes ayant avec eux 92 malades, sous la présidence de S. E. Mgr Mathieu, évêque de Dax.

Le directeur du pèlerinage est toujours M. le chanoine Bordes, vicaire général.

Les prédicateurs du pèlerinage sont Mgr Mathieu, évêque; M. le chanoine Dagés; M. le chanoine Moras; MM. les abbés Brethes, de Saint-Germain et Robert, curé de Doazis.

Ils ont fait leur entrée solennelle à la Grotte à 16 h. 30.

Ils ont ensuite assisté aux vêpres, à 15 heures.

Ils se tiennent à la Grotte en nombreuse compagnie avec les Hollandais les Italiens, les Anglais etc.

## Carnet de « L'EXPRESS »

### *NAISSANCES*

Le Lieutenant et Madame Henri Bezard sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Marie-Claire.

Lavelanet-de-Comminges (Haute-Garonne), le 4 juillet 1937.

## A nos Abonnés

NOUS RAPPELONS QUE LES DEMANDES DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIVENT ETRE ACCOMPAGNÉES DE LA SOMME DE UN FRANC ET DE L'ANCIENNE BANDE.

---

# DERNIÈRE MINUTE

## AU SÉNAT

### *SEANCE DE NUIT*

Paris, 7 juillet

La séance est reprise à 23 h. 10 sous la présidence de M. Jules Jeanneney.

Le Sénat adopte le projet concernant la reconstitution de la flotte de pêche et l'aide au crédit maritime: le projet tendant à la création d'un corps de spécialistes dans l'armée de terre.

### LE REGLEMENT DES DETTES AGRICOLES

On discute ensuite le projet de loi tendant a accorder des délais aux débiteurs de bonne foi et de faciliter le règlement des dettes agricoles.

Le rapport rédigé par M. Borgeot, conclut à l'adoption du projet sous réserve de quelques modifications, notamment en ramenant de 5 à 2 ans le délai maximum prévu par la Chambre et en n'accordant la suspension des clauses de résiliation pour cause de non paiement qu'aux fermiers de bonne foi.

Au premier alinéa de l'article, M. Pernot fait adopter un amendement demandant que l'effet de la loi soit limité à deux ans.

A l'alinéa 3, M. Lefas demande que soit exclu du moratoire des clauses de résiliation, le bail à colonat partiaire. Il obtient gain de cause, malgré l'opposition de M. Monnet, ministre de l'agriculture.

Sur la proposition de M. Pernot, l'alinéa 5 est ainsi rédigé :

« Les ordonnances rendues par le président ne seront pas susceptibles d'appel. Elles pourront toutefois être modifiées sur la demande du créancier, si les ressources du débiteur viennent à être notablement augmentées.

« Les demandes en revision seront introduites, instruites et jugées conformément aux dispositions de la présente loi. »

Le même, M. Pernot, fait ajouter, à l'article 1er, les dispositions suivantes :

« Les délais accordés au débiteur principal, bénéficient de plein droit à la caution même solidaires.

« Le co-débiteur solidaire ne peut opposer au créancier les délais accordés à ses co-débiteurs. »

Les articles 1 à 5 sont adoptés.

A l'article 6, M. Hachette, appuyé par le ministre, mais combattu par la Commission, obtient la suppression des alinéas 2 et 3, concernant les prêts accordés par les caisses régionales.

Un autre amendement de M. Hachette, à l'article 7, attribuant 1,40 % à la Caisse de garantie, 0,50 % restant à la Caisse régionale, est également adopté.

Les derniers articles et l'ensemble du projet sont adoptés.

### UN CONTINGENT DE LA LÉGION D'HONNEUR

Est adopté, sur le rapport de M. Lancien, le projet de loi tendant à l'institution d'un contingent spécial dans l'ordre de la Légion d'honneur, en faveur des fonctionnaires atteints par la limite d'âge.

L'Assemblée adopte encore :

1° Le projet de loi portant modification du taux des primes à la filature de la soie;

2° Le projet tendant à reconnaître le droit des anciens assurés des retraites ouvrières et paysannes;

3° Le projet de loi tendant à l'ouverture d'un crédit exceptionnel de sept cent mille francs au ministère de la Défense nationale pour la célébration de la fêne nationale à Paris.

La séance est suspendue à 1 h. 15.

### LES FONDS DE COMMERCE

M. Caillier lit un rapport sur le projet de loi à nouveau modifié par la Chambre relatif aux fonds de commerce. Il conclut à l'adoption de ce texte, en dépit de ses imperfections, devant la nécessité d'aboutir et parce que la Chambre a rappelé le respect de la chose jugée, eu égard à la situation des créanciers, laisse au juge la faculté de tenir compte des contingences économiques, admis le droit de reprise dans les conditions voulues par le Sénat. L'urgence est déclarée et la discussion immédiate ordonnée.

Après quelques interventions, le projet est adopté.

La séance est à nouveau suspendue à 1 h. 45.

## LES CONGRÈS

### CHEZ LES MAIRES DE FRANCE

Paris, 7 juillet.

Le Congrès des maires de France s'est ouvert à la Maison de la Chimie, rue Saint-Dominique, sous la présidence de MM. Max Dormoy, ministre de l'Intérieur et René Failliot, président du Conseil municipal de Paris.

M. Paul Marchandeau, député-maire de Reims et président de l'Association, rappela les réformes attendues par les élus municipaux et qui doivent leur permettre d'assurer une saine gestion des affaires communales.

Après une brève allocution de M. René Failliot, M. Marx Dormoy ne dissimula pas la grande misère des finances municipales et fit état avec emphase, des réformes entreprises par le précédent gouvernement en faveur des budjets départementaux et communaux.

« Je demande, conclut M. Marx Dormoy, si la solution des recettes locales ne résiderait pas dans la refonte à deux degrés du « principal », l'un pour la commune. l'autre pour le département, en y incorporant les divers impôts payés sous quelque forme que ce soit et rectifiés par certaines taxes ».

Le Congrès nomma ensuite trois commissions : des finances, de la voierie et des adductions d'eaux, des vœux et des questions rurales qui, la séance levée, se réunirent pour commercer leurs travaux.

### POUR LA PROPAGANDE AERIENNE

Paris, 7 juillet.

Le huitième congrès national aérien, dont les travaux étaient présidés ce matin par M. de La Grange, a examiné les moyens propres à intensifier une propagande qui amènerait à l'aviation un public toujours plus nombreux.

Le général Frugier, président de l'Aéro-Club de Lons-le-Saulnier, a donné ensuite lecture de son rapport sur le « statut des Aéro-Clubs », statut destiné à permettre à ces groupements de devenir des organismes départementaux officiellement reconnus sous le nom de « Conseil aéronautique départemental ».

Ces organismes bénéficieraient de centimes départementaux, lesquels augmenteraient ainsi les ressources des clubs et les rendraient régulières.

Après discussion sur les moyens d'amener les conseils généraux à accepter le versement de ces centimes départementaux, qui doivent surtout servir à faire face aux dépenses administratives qu'entraîne automatiquement l'activité aérienne dans chaque département, le congrès a adopté ce projet de statut, qui sera soumis au Parlement.

### CHRONOMÉTRIE ET MÉTÉOROLOGIE

Paris, 7 juillet.

Ce matin, à l'hôtel de la Société des ingénieurs civils, a eu lieu, sous la présidence de M. Jules Julien, sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique, la séance d'ouverture des journées internationales de chronométrie et de météorologie, auxquelles participent 26 pays.

# LES SPORTS

## HIPPISME

### AU TREMBLAY

Paris, 7 juillet.

#### PRIX SWEETMEAT

10.000 francs ; 2.300 mètres

1. **Fougy** (Truin) .................. G 55 »»
à M. Antony Berg .............. P 16 50
2. Remanso (Lavialle)
à M. J. Bevillard .............. P 22 »»
3. Bonhomme (Rochetti)
à M. J. Cristobal .............. P 14 50

Non placés : Elombu, Hétival, Grande Hathor, Gouyate, Fifrelin, Penandink, Borréga.

Distances : une longueur ; deux longueurs; trois quarts de longueur.

**Fougy** (Amfortas et Fayette), est entraîné par Ch. Defeyer.

#### PRIX PAULINE

10.000 francs ; 2.000 mètres

1. **Torréon** (Petit) .................. G 11 50
à M. F. de Alg. Unzue ........ P 5 50
2. Reine d'Atout (Gautier)
à M. Léon Volterra ............ P 6 50
3. Prince Arthur (Francolon)
à M. L. L. Laewrence .......... G 6 »»

Non placés : Buckingham, Huracan, Barême, Anthithèse, Rotoplo.

Distances : trois longueurs ; deux longueurs ; une longueur et demie.

**Torréon** (Monarch et La Tour Prend Garde), est entraîné par R. Wallon.

#### PRIX CARNIVAL

10.000 francs ; 1.000 mètres

1. **Delinquante** (Rabbe) ............ G 11 »»
à M. H. Ternynck ............ P 7 »»
2. Lianon (Kaiser)
à M. L. E. A. Guge .......... P 8 50

Non placés : Duralume, Sérénaa II.

Disances : une longueur ; une longueur et demie.

**Delinquante** (Prestgand et Délicéa) est entraîné par E. Cunnington.

#### PRIX GLADIATOR

25.000 francs ; 1.400 mètres

1. **Sadi** (Ferré) .................... G 22 »»
au baron D. de Rothschild .... P 12 »»
2. Palos (Sables)
à M. F. de Alz. Unzue .......... P 21 50

Non placés : Toutsouléou, Mandoline, Royael Légend, Shabash, Jessie.

Distances : tête ; courte encolure.

**Sadi** (Sardanapale et Neigeuse), est entraîné par Ch. Cunnington junior.

#### PRIX GRUYERE

12.500 francs ; 2.000 mètres

1. **Vatout Lad** (Di Cicco) ........ G 18 50
à M. Léon Volterra ............ P 8 50
2. Lucullus III (Gautier)
à M. Pierre Tétard ............ P 14 »»
3. Faeirsi (Crawley)
à M. Georges Courtois ........ P 9 »»

Non placés : Jacquet, Goutte d'Or, Le Résultat, Ksar Spride, Karemy, Efte.

Distances : deux longueurs ; trois quarts de longueur ; quatre longueurs.

**Vatout Lad** (Vatuot Lady et Geneviève), est entraîné par R. Wallon.

#### PRIX PARMESAN

15.000 francs ; 900 mètres

1. **Ingénue** (Poincelet) ............ G 8 »»
à M. F. Bertrin ................ P 6 »»
2. Yohiwara (R. Brethes)
à la princesse de F. Lucinge.... P 7 »»

Non placés : Tasili, Latorre, Starof India, Lucrécia.

Distances : deux longueurs ; une longueur et demie ; deux longueurs et demies.

**Ingénue** (Godiche et La Beauvoisin), est entraîné par Ch. Bariller.

### A ENGHIEN

Paris, 7 juillet.

Demains courses à Enghien. Partants et montes probables :

#### PRIX DE METZ

(Steeple), 7.500 francs, 3.400 mètres

101. Zirconium (Bontemps), 103. Marsac (Pelat), 104 Gérard (Frigoul), 105. Timbre-Paste (Reinette), 106. Schnock (Sables), 107. Intérim (Péron).

#### PRIX DE L'ALSACE

(Steeple), 7.500 francs, 3.400 mètres

203. Monsieur-Fernand (Harper), 204. Beau-Gosse (Lavialle), 206. Piaental (Sables), 207. Damsator (Vaixelfisch), 208. Cajoleur (Fichben).

#### PRIX DE STRASBOURG

(Haies), 7.500 francs, 2.800 mètres

301. Charleroi (Galaurchi), 302. Kremlin (Pelat), 303. Melba (Lock), 305. Frezi (Joiner), 306. Primerose-V (Moncomble), 307 Revimonarch (R. Bates).

#### STEEPLE-CHASE DE JUILLET

(Handicap), 20.000 francs, 3.800 mètres

401. Eginhard (Trémeau), 403. Cloclo (A. Bates), 404. Pamphilos (R. Bates), 405. Roi-du-Jour (Lollierou), 406. Deucalion (Néel), 407. Estafette (Pelat), 408. Trombon (Sables), 409. La-Louvière (Dubus), 410 Week-End (Davaze), 411. La-Captive (Moubert).

#### PRIX DE LA LORRAINE

(Haies, handicap), 10.000 francs, 2.900 mèt.

501. Gandelain (Dubus), 502. Champvallon (Brunet), 503. Nicot (Denton), 505. El-Boy-Lily (Bontemps), 506. Noroc (Sables), 507. Souna (Pelat).

#### PRIX TILLY

(Attelé), 10.000 francs, 2.300 mètres

601. Hachette (Vrommant), 602. Harris (Kack), 604. Lignan (Roussel), 605. Ixelles (R.-C. Simonard), 606. Iséghem (Windels), 607. Julot (Perbarg), 608. Jongleur-B (d'Haène), 609. Histoire-de-Rire-VII (Devreese), 610. Haroun (Chyriacos), 612. Isopode (R. Simonard), 613. Jessie-B (Vanlandeghem).

#### PRIX PACHA

(Attelé 7.000 francs, 2.800 mètres

701. Kadore Ed. Picard) 702. Lasse (Janseen), 703. Jéhovah (Maximin), 704. Kaboul-B (Chyriacos) 705. Jackie-Boy (Geersen), 707. Le-Rescapé (Perlbarg) 708. Keen-D (d'Haène), 709. Karoline (L. Forcinal), 710. Kruger-D 712. Jinney-d'Or (Dubreuil).

#### *URONOSTICS*

*Paris-Sport* (Lynx) : Gérard et Zirconium — Beau-Gosse et Nicot — Melba et Charleroi — Eginhard et Week-End — Gandelain et Champvallon — Histoire-de-Rire-VII et Hachette — Lantone et Kaboul-B.

*La Veine* (Augure) : Marsac et Schnock — Beau-Gosse et Pimental — Melba et Charleroi — Week-End et Eginhard — Champvallon et Gandelain — Histoire de Rire-VII et Inca — Latone et Jackie-Boy.

*Le Jockey* (Vigilant) : Gérard et Marsac — Beau-Gosse et Nicot — Charleroi et Belba — Eginhard et Cloclo — Gandelain et Noroc — Harris et Raroun — Jéhovah et Jackie-Boy.

### A CASTELSARRASIN

#### PREMIERE COURSE

3.000 francs — 2.000 mètres

1. **Le Bambou** (Roya)................ G 26 50
P 7 »»
2. Brise-Cœur II (Leforestier)...... P 6 »»
3. Briala (Aubry).... ........ ......

**Le Bambou**, entraîné par Lafabrie.
Temps, 5'06''.

#### DEUXIEME COURSE

3.800 francs — 2.400 mètres

1. **Georgethgrat** (Bourdage).... .... G 15 50
P 8 »»
2. Haké (Lasserre)........ .......... P 9 50
3. Kiss Lulu (Molager).............. P 37 50
4. Galan II (Daubian).

**Georgethgrat**, entraîné par Bourdage.
Temps ; 3'38''

#### TROISIEME COURSE

2.700 francs — 1.800 mètres

1. **Mantille** (Latour)........ ........ G 7 50
P 6 50
2. Good Luck (Ball)................ P 10 50

**Mantille**, entraîné par Pathalay.
Temps : 2'03''.

#### QUATRIEME COURSE

8.000 francs — 2.850 mètres

1. **Jaman** (Molager)........ ........ G 24 50
P 10 50
2. Héliette Lyburn (propriétaire).. P 43 »»
3. Ktémaj (Lasserre)........... ...... P 11 »»

**Jamass**, entraîné par Semellion.
Temps : 4'28''.

#### CINQUIEME COURSE

3.000 francs — 2.700 mètres

1. Kathleen (Casset)...... ........ .. G 24 »»
P 13 »»
2. Kingland (Dubosc).... .......... P 26 »»
3. Jour d'Amour (Prat).............. P 81 »»

**Kathleen**, entraîné par le propriétaire.
Temps : 4'21''.

#### SIXIEME COURSE

3.800 francs — 2.800 mètres

1. **Princesse Garonnaise** (De Garcia).
2. Dissident (de Garcia).

### GRAND PRIX AUTOMOBILE DE L'ALBIGEOIS A ALBI

(11 juillet 1937)

P.-O.-MIDI délivrera ce jour, pour ALBI, au départ de toutes les gares situées dans les sections de lignes de :

TOULOUSE à VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE ;

CASTELNAUDARY à RODEZ ;

CASTRES à SAINT-SULPICE (Tarn) et à MAZAMET,

ainsi qu'au départ des gares de :

AGEN, BEZIERS, CARCASSONNE, MONTAUBAN et NARBONNE

**DES BILLETS SPECIAUX**
**d'aller et retour en 3e classe**
A DEMI-TARIF

valables le jour de la délivrance, sans faculté de prolongation.

Renseignements dans les gares intéressées.

N'OUBLIEZ PAS D'ACHETER
AUJOURD'HUI
UN DIXIEME DE BILLET
DE LA
Loterie Nationale

## CYCLISME

Toulouse, 7 juillet.

Le championnat de la Haute-Garonne sur route, qui devait se disputer dimanche prochain, 11 juillet, est remis au dimanche 25 du même mois.

— Nous sommes en mesure d'annoncer la nomination comme directeur du vélodrome de Carcassonne de M. Jean Ducos qui, hier, encore présidait avec beaucoup d'intelligence à la destinée de la piste toulousaine.

Heureux les sportifs carcassonnais ! qui verront défiler à la Pépinière l'actualité des vedettes du cyclisme.

### A L'ASSAUT D'UN RECORD

Milan, 7 juillet.

Le coureur cycliste français Pecqueux a tenté, cet après-midi au vélodrome de Milan, de battre le record mondial sur le kilomètre lancé détenu par l'Italien Battesini.

Il a échoué et tentera une nouvelle épreuve. Il a parcouru 204 m. 86 cm. en 12'' 2/10, contre 13'' à Battesini pour la même distance.

## La Loterie algérienne

Le ministère de l'Intérieur ayant constaté que des journaux ont fait de la publicité pour le placement en France des billets de la Loterie Algérienne, rappelle que le décret du 3 janvier 1936, instituant cette loterie n'est applicable qu'en Algérie et que, par conséquent, la publicité et la vente de ces billets ne sont pas autorisés sur le territoire métropolitain.

Les journaux qui effectueraient cette publicité et les vendeurs et placiers des billets de cette loterie s'exposent aux peines portées à l'article 411 du Code pénal.

## Chronique Damiste

### de L'Express du Midi

N° 302 JEUDI 8 JUILLET 1937 7me ANNEE

## Championnat du monde

#### DOUZIEME PARTIE

| Springer (Blancs | | | Rajchenbach | | (Noirs) |
|---|---|---|---|---|---|
| 34—29 | 1 | 17—22 | 23×14 | 29 | 9×20 |
| 40—34 | 2 | 11—17 | 38—33 | 30 | 12—18 |
| 45—40 | 3 | 6—11 | 42—38 | 31 | 7—12 |
| 50—45 | 4 | 20—25 | 47—42 | 32 | 13—19 |
| 35—30 | 5 | 19—23 | 37—32 | 33 | 18—22 |
| 32—28 | 6 | 23×32 | 32—27 | 34 | 22×31 |
| 37×28 | 7 | 1—6 | 26×37 | 35 | 3—8 |
| 41—37 | 8 | 14—20 | 37—32 | 36 | 16—21 |
| 46—41 | 9 | 10—14 | 42—37 | 37 | 8—13 |
| 31—26 | 10 | 5—10 | 34—30 | 38 | 25×34 |
| 37—32 | 11 | 13—19 | 40×29 | 39 | 21—27 |
| 30—24 | 12 | 19×30 | 32—21 | 40 | 17×26 |
| 29—23 | 13 | 18×29 | 29—24 | 41 | 20×29 |
| 33×35 | 14 | 22×33 | 33×24 | 42 | 19×30 |
| 38×29 | 15 | 9—13 | 35×24 | 43 | 11—17 |
| 41—36 | 16 | 4—9 | 37—32 | 44 | 17—22 |
| 43—38 | 17 | 14—19 | 38—33 | 45 | 22—27 |
| 29—23 | 18 | 19×28 | 32×21 | 46 | 26×17 |
| 32×23 | 19 | 13—18 | 33—28 | 47 | 6—11 |
| 39—33 | 20 | 18×29 | 45—40 | 48 | 17—21 |
| 33×24 | 21 | 20×29 | 40—34 | 49 | 21—27 |
| 34×23 | 22 | 8—13 | 34—29 | 50 | 11—17 |
| 40—34 | 23 | 10—14 | 48—42 | 51 | 17—21 |
| 44—40 | 24 | 2—8 | 42—37 | 52 | 21—26 |
| 49—43 | 25 | 13—18 | 28—23 | 53 | 13—18 |
| 43—39 | 26 | 18×29 | 24—19 | 54 | 15—20 |
| 34×23 | 27 | 8—13 | 29—24 | 55 | 20×29 |
| 39—34 | 28 | 14—19 | 23×34 | 56 | |

Nulle.

#### TREIZIEME PARTIE

| Rajchenbach (Blancs) | | | Springer | | (Noirs) |
|---|---|---|---|---|---|
| 34—29 | 1 | 19—23 | 30×39 | 28 | 19—24 |
| 40—34 | 2 | 14—19 | 39—33 | 29 | 18—23 |
| 44—40 | 3 | 10—14 | 49—44 | 30 | 12—18 |
| 50—44 | 4 | 5—10 | 37—31 | 31 | 8—12 |
| 29—24 | 5 | 20×29 | 31×22 | 32 | 18×27 |
| 33×24 | 6 | 19×30 | 44—40 | 33 | 6—11 |
| 34×25 | 7 | 14—19 | 42—37 | 34 | 12—18 |
| 35—30 | 8 | 10—14 | 37—31 | 35 | 21—26 |
| 30—24 | 9 | 19×30 | 31×22 | 36 | 18×27 |
| 25×34 | 10 | 17—22 | 32×21 | 37 | 16×27 |
| 31—26 | 11 | 11—17 | 43—39 | 38 | 14—19 |
| 37—31 | 12 | 14—19 | 40—34 | 39 | 9—14 |
| 41—37 | 13 | 9—14 | 34—30 | 40 | 11—17 |
| 34—30 | 14 | 7—11 | 39—34 | 41 | 13—18 |
| 46—41 | 15 | 1—7 | 47—42 | 42 | 17—22 |
| 40—35 | 16 | 22—27 | 42—37 | 43 | 3—8 |
| 32×21 | 17 | 16×27 | 34—29 | 44 | 23×34 |
| 31×22 | 18 | 18× | 30×39 | 45 | 8—13 |
| 37—32 | 19 | 17—21 | 48—42 | 46 | ! 18—23 |
| 26×17 | 20 | 12×21 | 45—40 | 47 | 15—20 |
| 30—25 | 21 | 11—16 | 36—31 | 48 | 27×36 |
| 41—37 | 22 | 7—12 | 38—32 | 49 | 23—29 |
| 44—40 | 23 | 4—9 | 42—38 | 50 | 19—23 |
| 39—23 | 24 | 12—18 | 39—34 | 51 | 13—19 |
| 40—34 | 25 | 8—12 | 35—30 | 52 | 24×44 |
| 34—30 | 26 | 2—8 | 33×15 | 53 | 44—49 |
| 33—29 | 27 | 23×34 | 38—33 | 54 | 49×16 |

Les Blancs abandonnent.

#### QUATORZIEME PARTIE

| Springer (Blancs | | | Rajchenbach | | (Noirs) |
|---|---|---|---|---|---|
| 32—28 | 1 | 18—23 | 36—31 | 29 | 4—10 |
| 33—29 | 2 | 23×32 | 31—27 | 30 | 10—14 |
| 37×28 | 3 | 19—24 | 37—31 | 31 | 26×37 |
| 39—33— | 4 | 14—19 | 42×31 | 32 | 12—18 |
| 41—37 | 5 | 20—25 | 34—30 | 33 | 14—20 |
| 29×20 | 6 | 25×14 | 30—25 | 34 | 2—7 |
| 37—32 | 7 | 12—18 | 25×14 | 35 | 9×20 |
| 34—29 | 8 | 7—12 | 31—26 | 36 | 7—11 |
| 46—41 | 9 | 14—20 | 40—34 | 37 | 24—29 |
| 41—37 | 10 | 20—24 | 33×24 | 38 | 20×40 |
| 29×20 | 11 | 15×24 | 35×44 | 39 | 15—20 |
| 40—34 | 12 | 18—23 | 44—40 | 40 | 3—9 |
| 34—29 | 13 | 23×34 | 39—34 | 41 | 20—24 |
| 44—40 | 14 | 10—15 | 26—21 | 42 | 8—12 |
| 40×20 | 15 | 15×24 | 21—16 | 43 | 9—14 |
| 43—39 | 16 | 17—21 | 16×7 | 44 | 12×1 |
| 39—34 | 17 | 5—10 | 38—33 | 45 | 14—20 |
| 45—40 | 18 | 12—18 | 48—43 | 46 | 20—25 |
| 28—22 | 19 | 18×27 | 43—38 | 47 | 1—7 |
| 31×22 | 20 | 1—7 | 34—29 | 48 | 23×34 |
| 32—28 | 21 | 21—26 | 40×20 | 49 | 25×14 |
| 49—43 | 22 | 7—12 | 33—29 | 50 | 14—20 |
| 43—39 | 23 | 11—17 | 45—40 | 51 | 7—12 |
| 22×11 | 24 | 16×7 | 27—22 | 52 | 18×27 |
| 50—45 | 25 | 10—15 | 32×21 | 53 | 19—24 |
| 37—32 | 26 | 12—18 | 38—33 | 54 | 13—18 |
| 42—37 | 27 | 7—12 | | | |
| 47—42 | 28 | 18—23 | | | |

Nulle.

#### QUINZIEME PARTIE

| Rajchenbach (Blancs) | | | Springer | | (Noirs) |
|---|---|---|---|---|---|
| 34—29 | 1 | 19—24 | 40×20 | 30 | 15×24 |
| 32—28 | 2 | 14—19 | 39—34 | 31 | 2—8 |
| 37—32 | 3 | 20—25 | 38—33 | 32 | 1—7 |
| 29×20 | 4 | 25×14 | 45—40 | 33 | 7—12 |
| 40—34 | 5 | 18—23 | 34—30 | 34 | 12—18 |
| 34—30 | 6 | 15—20 | 40—34 | 35 | 9—14 |
| 30—25 | 7 | 20—24 | 30—25 | 36 | 24—30 |
| 45—40 | 8 | 10—15 | 35×24 | 37 | 19×39 |
| 41—37 | 9 | 12—18 | 43×34 | 38 | 14—19 |
| 40—34 | 10 | 14—20 | 34—29 | 39 | 11—16 |
| 25×14 | 11 | 9×20 | 41—37 | 40 | 3—9 |
| 34—30 | 12 | 20—25 | 48—43 | 41 | 16—21 |
| 39—34 | 13 | 7—12 | 43—39 | 42 | 17—22 |
| 34—29 | 14 | 25×34 | 28×17 | 43 | 21×12 |
| 29×40 | 15 | 16—21 | 37—32 | 44 | 12—17 |
| 31—27 | 16 | 21—26 | 25—20 | 45 | 17—22 |
| 44—39 | 17 | 5—10 | 20—15 | 46 | 9—14 |
| 40—34 | 18 | 15—20 | 32—28 | 47 | 22—27 |
| 49—44 | 19 | 10—15 | 42—38 | 48 | 27—31 |
| 44—40 | 20 | 17—22 | 29—24 | 49 | 19×30 |
| 28×17 | 21 | 11×31 | 28—23 | 50 | 18×29 |
| 36×27 | 22 | 12—17 | 33×35 | 51 | 31—37 |
| 33—28 | 23 | 4—9 | 38—32 | 52 | 37×28 |
| 46—41 | 24 | 6—11 | 35—30 | 53 | 13—19 |
| 27—22 | 25 | 18×27 | 30—25 | 54 | 19—24 |
| 32×12 | 26 | 8—17 | 25—20 | 55 | 14—25 |
| 34—30 | 27 | 23×32 | 15—10 | 56 | 24—29 |
| 37×28 | 28 | 20—25 | 10—5 | 57 | |
| 50—45 | 29 | 25×34 | | | |

Nulle.

#### PROBLEME N° 723

par René Soulié, à Montauban

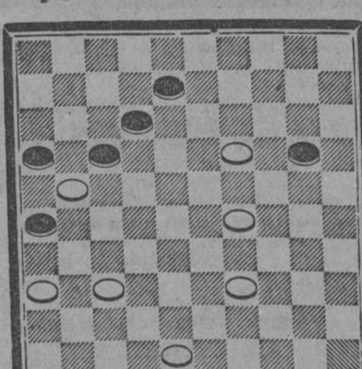

LES BLANCS JOUENT ET GAGNENT

#### PROBLEME N° 724

par René Soulié, à Montauban

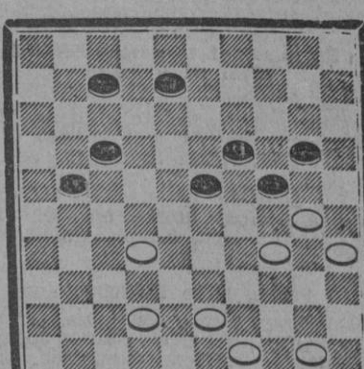

LES BLANCS JOUENT ET GAGNENT

#### PROBLEME N° 725

par René Soulié, à Montauban

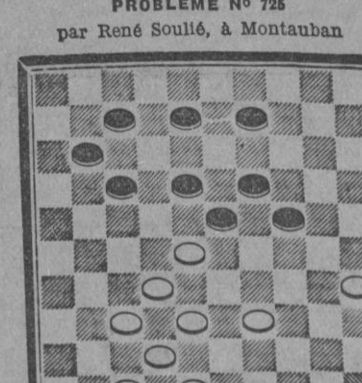

LES BLANCS FORCENT LE GAIN DUP ION OU DE LA PARTIE

#### PROBLEME N° 726

par René Soulié, à Montauban

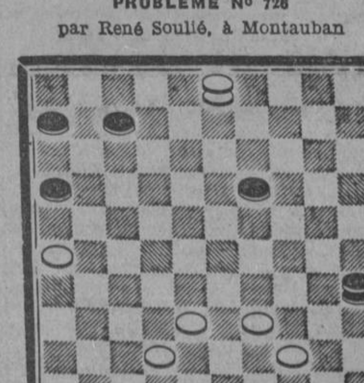

LES BLANCS JOUENT ET GAGNENT

**Solution du n° 715 (Tévan).** — 25—25, 26—21, 27—21, 28—22, 32×21, 35—30 37—31, 38—33, 40×7, 43×5 gagne.

**Solution du n° 716 (Tévan).** — 49—44, 28—22 21—17, 27—22, 31—27, 30—24 39—33, 37×10, 36—31, 41×1 gagne.

**Solution du n° 717 (Tévan).** — 24—19, 30—24, 44—39, 35—30, 36—31, 31—27 49—44 48—43, 42×4, 47×20, 4×11 prend tout.

**Solution du n° 718 (Tévan).** — 16—11 11×4, 25—20 1, 39—34 11 sur n'importe quel coup des noirs.

**Solutions justes des numéros 711, 712, 713, 714 (Broyer).** — René Soulié, à Montauban.

#### DAMIER TOULOUSAIN

Réunion générale samedi 10 juillet 1937, à 21 heures au siège.

Distribution du prix du championnat de Toulouse ; questions diverses. — Le bureau.

Emile CROS.

# TOULOUSE SPECTACLES

AU CAPITOLE

*La fête annuelle de la Municipale*

La fête annuelle de la société de gymnastique « La Municipale » aura lieu le samedi 10 juillet, à 21 heures, au théâtre du Capitole.

Voici le programme de cette soirée :

1. Ouverture par l'orchestre.
2. Mouvements d'ensemble par les pupilles garçons.
3. « La Chanson du Printemps » chant mimé pa rles élèvs du groupe féminin première année. Musique Les Clochettes d'Amour.
4. Mouvements d'ensemble par les pupilles fillettes.
5. Boxe par les pupilles garçons.
6. Valse de Brahms; exercices avec voiles par les élèves du groupe féminin.
7. Exercices aux barres parallèles par les adultes.
8. Danse « Pas de deux », par les élèves du groupe féminin.
9. Leçon d'éducation physique par les élèves du groupe féminin.

Entr'acte.

10. Orchestre.
11. Exercices à la barre fixe par les adultes.
12. Exercices spéciaux « Cercle de fer », par les pupilles des cours du soir.
13. Ballet espagnol « Valse Espana », par les élèves du groupe féminin.
14. Exercices au cheval d'arçons par les adultes.
15. Ballet hollandais « Le Coucou », par les élèves du groupe féminin.
16. Danse rythmique « Rose Mousse », par les élèves du groupe féminin.

## MUSIC-HALLS ET CINÉMAS

**VARIETES.** — A 15 h. et à 21 h. : « Cœur de gueux » et « La Garnison amoureuse ».

**GAUMONT-PALACE.** — A 14 h. 30 et à 20 h. 45 : « Le Vandale » et « Ville sans Loi »

**TRIANON.** — A 15 h. et à 21 h. : « Bach détective ».

**PLAZA.** — Permanent de 14 h. à 19 h., soirée à 20 h. 45 : « La légion des damnés ».

**VOX.** — Permanent de 14 h. à 19 h., soirée à 21 h. : « Veille d'armes ».

**CINEAC.** — Permanent de 14 h. à 24 h.

**OLYMPIA.** — Fermeture estivale.

**GALLIA-PALACE.** — A 15 h. et à 21 h. « Le secret de Woronzeff ».

**SAISNT-AGNE CINEMA.** — A 15 h., prix réduits : « Debout lè-dedans », avec Bach; et « Les Chevaliers de la flemme », avec Laurel et Hardy.

**ODEON.** — « Le Voleur », avec Victor Francen, M. Renaud; « Cœurs joyeux », J. Gabin, G. Gabrio.

Châtiment » avec Harry Baur et Pierre
**REX.** — A 15 h. et 21 h. « Crime et Blanchard.

TRIANON MATINÉE ENFANTS 3 fr.
BACH
dans une aventure désopilante
BACH DETECTIVE
avec PAUL BERNARD
EN SUPPLÉMENT :
Les deux révoltés
avec le cheval GUERRIER
le chien ECLAIR

LA NAISSANCE DE LA MARSEILLAISE
CINEAC
Du 8 au 14 JUILLET 1937
2 heures de spectacle
ORCHESTRE : 2 fr. 50

- Gallia-Palace -
LE SECRET DE WORONZEFF
avec
Jean Murat — Madeleine Ozeray
EN PREMIÈRE PARTIE
POUPÉE BLONDE
Fauteuils : 3 fr.

VOX Permanent de 14 à 19 h. PRIX UNIQUE : 2 fr 50
Soirée 21 h. Orchestres : 3 fr.
VEILLE D'ARMES
avec Annabella et Victor Francen
ACTUALITÉS en 1re semaine

Téléph. 200.36 LE PLAZA 6, Place Wilson
LA LÉGION DES DAMNÉS
LES TEXAS RANGERS
C'est un Film Paramount

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et extraordinaire

de la Société civile Sainte-Anne (rue Bida, à Toulouse), pour le 18 juillet 1937, à trois heures, rue Bida :

Bilan de la Société, compte des profits et pertes. Ventes et achats divers. Renouvellement des pouvoirs des administrateurs et nomination d'administrateurs nouveaux.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

**NETTOYAGE** parquets, vitrages. Cavaillès, 12, rue St-Georges, Toulouse.

COURONNES MORTUAIRES D. Costes
25, rue de Rémusat — Choix a domicile
Téléphone : 203-13

## AVIS DE DÉCÈS

Madame Jacques SARDA de CAUMONT ; Monsieur et Madame Albert SARDA de CAUMONT ; Monsieur Alfred SARDA de CAUMONT ; Monsieur Yves SARDA de CAUMONT ; Mademoiselle Ginette SARDA de CAUMONT; Mademoiselle Monique SARDA de CAUMONT ; Madame SARDA de CAUMONT ; Madame Roger SARDA de CAUMONT ; Monsieur SARDA de CAUMONT ; Monsieur l'abbé d'ARAILH ; Monsieur et Madame Robert d'ARAILH et leurs enfants ; Madame Michel d'ARAILH et ses enfants ; les familles CALLAT, de CAVANAC, DESPUJOLS, GOBIN, GERMA, GALINIER, GUILHOT, de LAGARDE, de MÉRITENS, Aimé GERMA, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur
**Jacques SARDA de CAUMONT**
*Chevalier de la Legion d'honneur*
*Croix de guerre*

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, pieusement décédé à Auriac-sur-Vendinelle le 6 juillet 1937, à l'âge de 67 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques, qui auront lieu à Auriac-sur-Vendinelle le jeudi 8 juillet 1937, à dix heures du matin.

## AVIS DE DÉCÈS ET DE NEUVAINE

Le Docteur Auguste REYGASSE ; Mademoiselle Marcelle REYGASSE ; Mademoiselle Noémi SIRIEYS ; Monsieur René PELLEFIGUE, Avocat à la Cour, et leurs familles, ont la douleur de vous faire part de la mort de

**Madame Auguste REYGASSE**
**née Jeanne SIRIEYS**

leur épouse, mère, sœur et belle-mère, pieusement décédée à Paris le 29 juin 1937.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 3 juillet 1937, à Figeac (Lot), en l'église Saint-Sauveur.

Un service de neuvaine sera célébré à Toulouse, en l'église N.-D. du Taur, le samedi 10 juillet 1937, à neuf heures.

Toulouse, 21, rue Lafayette.

Pompes Funèbres Générales
7, rue Lafayette. Téléphone 2.0-36

## Remerciements et Avis de Neuvaine

Madame Auguste TARBOURIECH, Monsieur Auguste TARBOURIECH, docteur en droit, ancien magistrat; Monsieur et Madame Gaston GAUBAN et leur famille; Madame et Monsieur Louis MARRASSE et leur famille; Madame veuve Jean OURNAC; Mesdemoiselles Anne et Suzanne OURNAC; les familles BROUZES, BEZIAT, BARTHEZ, DAGRAS, MARCAILHOU-d'EMERY; Mademoiselle Maria FERAUD, sa fidèle servante, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

**Madame veuve Xiste FAUROUX**
**née BROUZES**

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de vouloir bien trouver ici l'expression émue de leurs sincères remerciements.

Le service de neuvaine sera célébré le samedi 10 juillet 1937, à dix heures, en l'église de Daumazan (Ariège).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Pompes Funèbres Municipales
34, rue Pargaminières, Toulouse. Tél. 247-30

## Nouvelles Postales

### LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE DANS LES STATIONS ESTIVALES

Paris, 7 juillet.

L'administration des P. T. T. fait connaître qu'à partir du 14 juillet, et jusqu'à la fin de la saison d'été, le service téléphonique sera assuré jusqu'à minuit dans les stations estivales comptant plus de 50 abonnés et jusqu'à 2 heures dans celles qui ont de 21 à 50 abonnés.

### INAUGURATION DES NOUVELLES LIGNES POSTALES D'AIR-BLEU

Le Bourget, 7 juillet.

L'inauguration des nouvelles lignes d'Air-Bleu, transportant le courrier sans surtaxe, a eu lieu, ce matin, au port aérien du Bourget, en présence du ministre des P. T. T.

Trois lignes sont ouvertes actuellement au trafic postal.

Le courrier est transporté par des « Simoun ».

Les avions étaient rangés sur l'aire d'embarquement, en face du bureau de contrôle et du bureau de tri des services postaux.

A 8 h. 05, le premier courrier, pesant 74 kilogs, piloté par le chef-pilote Vannier, est parti pour Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble.

A la même heure, s'envolait le second courrier piloté par Libert, pour Toulouse et Perpignan.

Puis, le troisième courrier, pesant 96 kilogs, partait aussi, piloté par Darq, pour Bordeaux, Mont-de-Marsan et Pau.

Un lunch et la visite des nouvelles installations du port aérien, terminerent cette manifestation.

On doit seulement regretter que la publicité, faite autour de la réorganisation du service postal, n'ait pas été plus intense.

# LA VIE SPORTIVE

## RUGBY

## Projet tendant à l'organisation rationnelle du Rubgy français

**par René VITALIS**

*(Suite et Fin.)*

### CHAPITRE V
### LES TERRAINS

Une question dont on ne s'est jamais préoccupé jusqu'à présent, c'est bien celle des terrains de rugby et pourtant elle est primordiale pour la diffusion et la vitalité de notre sport; il est donc plus que temps de prendre le taureau par les cornes et d'avoir enfin une *politique* des terrains. Que faire? D'abord procéder à un recensement complet de tous les terrains du territoire; ensuite, établir une classification très minutieuse de ces terrains et les répartir en plusieurs catégories.

*A. — Terrains nus.* — C'est-à-dire sans aucune installation ni clôture, cette catégorie de terrain serait acceptée par la 2 F. R., à la condition toutefois : *a)* que le sol en soit jouable et non dangereux ; *b)* que les dimensions en soient suffisantes; l'homologation serait accordée à tous ceux remplissant ces conditions et dont les Clubs les utilisant pourraient prouver en avoir la disposition, soit par propriété, location ou autorisation légalisée. Ces terrains ne pourront servir que pour les matches amicaux; il n'y aura pas de recettes, sauf des quêtes.

*B. — Terrains à installations sommaires.* — Nous classerons dans cette catégorie tous les terrains qui présenteront en plus des précédents : *a)* une clôture sérieuse continue, serait-elle en haies ou fils de fer; *b)* des poteaux de buts à demeure et un traçage du sol invariable; *c)* une légère clôture ceinturant le terrain de jeu et l'isolant des spectateurs; *d)* un vestiaire sommaire à l'abri des intempéries et pouvant se fermer, comprenant sièges, porte-manteaux, poêle, eau propre pour se laver à défaut de douches. Ces terrains pourront servir pour les matches de championnat des séries inférieures organisés par les Ligues, ainsi que pour les premiers tous de la Coupe de France. Il y sera perçu un droit d'entrée.

*C. — Terrains à installations complètes.* — Rentreront dans cette catégorie tous les terrains qui présenteront en plus des précédents : *a)* une cloture continue en mur ou en palissade; *b)* une clôture sérieuse du terrain de jeu; *c)* une largeur suffisante en dehors des touches et en ballon mort; *d)* des vestiaires non luxueux mais vastes et confortables; *e)* des gradins étagés pour les places non couvertes; *f)* des tribunes couvertes avec un minimum de places. Ces terrains pourront servir pour les rencontres de Coupe des tours suivants et pour les matches de Deuxième Division. Ils seront obligatoires d'ailleurs pour les Clubs de cette dernière.

*D. — Grands stades* — Enfin, dernière catégorie, les grands terrains à recettes. Ces derniers évidemment devront avoir une grande capacité; les tribunes devront être grandes et aménagées en conséquence; les gradins également. Ces terrains serviront aux grandes rencontres de Coupe, aux matches de Première Division et aux matches de sélection, voire internationaux. Ils seront obligatoires pour les Clubs de Première Division.

La Commission qui sera chargée des terrains devra toujours avoir un état strictement à jour; par ses membres en déplacement ou par ses correspondants, elle devra toujours se tenir au courant des moindres modifications survenues même dans les plus lointaines provinces. Elle devra de toute nécessité d'abord obtenir le plus grand nombre possible de terrains de la catégorie A; ensuit, encourager par tous les moyens le passage de la catégorie A en B qui est de beaucoup, au point de vue sportif, la catégorie la plus importante. Elle favorisera également le passage de B en C; enfin, pour la catégorie D, elle tiendra un compte très minutieux de tous les détails concernant ces terrains, c'est-à-dire de la capacité des tribunes couvertes, des gradins, de la commodité des sièges, du confort, de la visibilité, des vestiaires, douches, cabines d'arbitres, chauffage, éclairage; s'il y a un gardien logé sur le terrain, un bar-restaurant un service d'infirmerie moderne et compelt et même l'organisation d'auberges de la jeunesse. Elle tiendra compte également des facilités d'entré et de sortie pour le public, de l'éloignement de la ville, des moyens de transports, des ressources hôtelières de l'agglomération et même des facilités d'accès ferroviaires ou autres. Munie de ces multiples renseignements et les tenant constamment à jour, la Commission des terrains interviendra par des rapports précis auprès du Comité directeur et de la Commission des calendriers pour qu'à chaque rencontre soit désigné un terrain adéquat. Il est évident que chaque terrain doit avoir une importance proportionnée à la rencontre qu'il est chargé d'organiser ; il est hors de toute que chaque année et cette saison en particulier il a été désigné certains stades pour des matches importants, lesquels stades n'étaient pas en mesure d'organiser convenablement, même si leur situation géographique était parfaitement choisie ; je ne veux pas citer de noms mais ces matches sont à la mémoire de tous. De plus, certains terrains, et un en particulier, sont constamment choisis pour les belles rencontres Il y a d'abord là quelque chose d'immoral et une source de découragement pour les autres ; tel grand terrain peut parfaitement s'imposer sans discussion pour une finale ou même une demi-finale, et ne sera pas du tout indiqué par contre pour un quart de finale; une Sélection Française contre Vainqueur de la Coupe nationale, etc., etc..., car là pas mal d'autres terrains ont des organisations suffisantes et un engouement beaucoup plus vif du gros public. Il est indéniable que pas mal de désignations ont été faites jusqu'ici; disons un peu au petit bonheur, que l'on n'a pas assez tenu compte des mérites de certains terrains et des effort méritoires faits pour les améliorer Ce sera là aussi une charge de la Commission des terrains.

### CHAPITRE VI
### LES OFFICIELS

Une grande fédération comme est la 2 F. R. doit également veiller de très près au recrutement de son personnel, qu'il soit dirigeant de la Fédération, des Ligues, des Comités départementaux et même des Clubs (tout au moins pour la Première et Deuxième Division) et aussi des arbitres Ce personnel doit être impeccable et donner toutes les garanties nécessaires au point de vue moral et au point de vue sportif; aussi je propose que chaque candidat à un quelconque des postes énumérés plus haut fasse une demande écrite à la Fédération qui lui ferait garnir une fiche enumérant ses états de service dans le sport et statuerait en toute connaissance de cause Ne pourrait se présenter à une fonction que celui qui aurait l'agrément de la Fédération. Pour les anciens déjà en place, la Fédération ferait une rapide revision pour accorder l'agréement et les sanctionnerait en principe tous, car tous sont à mes yeux méritoires. Pour les nouveaux, elle exigerait en plus qu'ils aient pratiqué normalement le rugby et qu'ils aient passé un examen justifiant la connaissance des règles du jeu et des règlement féderaux.

Quant aux joueurs, il me semble que l'on pourrait exiger d'eux (et d'abord pourrait-on commencer par ceux de Première Série) qu'ils présentent toutes garanties morales, qu'ils passent l'examen de connaissances des règles et, enfin qu'ils aient satisfait au concours du Brevet sportif populaire qui est bien un minimum des qualités physiques requises pour faire un bon rugbyman.

### CONCLUSION

Comme je le disais dans l'introduction en m'adressant au président Dantou, je ne prétends pas dans ces quelques pages avoir condensé tout ce qui peut se faire de bien dans l'intérêt du rugby; je ne prétends point avoir la science infuse ni avoir pensé à tout, mais je crois que l'on doit impartialement savoir gré à un membre de la Fédération d'avoir consciencieusement étudié le sujet, d'y avoir passé pas mal de temps avec toute la sagesse et l'expérience qu'il peut avoir acquises depuis pas mal d'années et de dire courageusement ce qu'il pense qu'il faut faire pour l'amélioration de notre sport.

Je soumets en toute franchise la totalité de mes réflexions au jugement du Comité directeur et du Conseil, d'une part, à celui du Congrès d'autre part, espérant qu'ils apporteront toute l'attention nécessaire à l'étude et qu'ils n'écarteront pas d'emblée, à première vue, un projet qui demandera peut-être un effort d'études et d'application, sous prétexte qu'il peut paraître compliqué et que tout est pour le mieux.

Je suis sincèrement persuadé que des nouveautés comme le Comité départemental, la Ligue regionale, le Championnat en deux Divisions, la Coupe de France, le Statut des juniors, l'organisation de la propagande intérieure et extérieure, la politique des terrains et, enfin, le recrutement des officiels, peuvent donner d'excellents résultats à brève échéanc, et je supplie tous mes collègues d'y accorder leur bienveillante attention.

C'est avec espoir que j'attends la suite de ma proposition en faisant les meilleurs vœux pour la prospérité de notre cher vieux rugby orthodoxe, le vrai, le seul sous notre beau ciel de France, pour la prospérité de notre grande Fédération.

**René VITALIS,**

*de l'Association Sportive Carcassonnaise et du Comité du Languedoc, Membre du Conseil de la Fédération française de Rugby, 3, rue Solférino, à Carcassonne (Aude).*

---

Voir l'*Express du Midi* des 17 et 24 juin.

## Le Calendrier du Tournoi du Sud-Ouest pour la saison 1937-1938

Le Comité organisateur du Tournoi du Sud-Ouest vient d'arrêter définitivement le calendrier de cette importante compétition.

Les clubs sont répartis en deux poules. Le vainqueur de chaque poule disputera la finale.

Les deux poules ont été ainsi constituées :

POULE A. — S. A. Bordelais, Toulouse O. E. C., A. S. Bortoise, S. C. Decazevillois, C. A. Villeneuvois, Stade Limousin U. C., F. C. Auscitain, U. A. Libourne.

POULE B. — S. C. Angoulême, Stade Aurillacois, A. S. Bayonnaise, U. S. Bergeracoise, Bordeaux E. C., U. S. Cognaçaise, U. A. Gujanaise, U. S. Montalbanaise, S. C. Tulliste.

Voici les dates retenues pour ces rencontres :

### POULE A

SEPTEMBRE

26. T. O. E. C. contre S. A. Bordelais. A. S. Bortoise contre F. C. Auscitain. — S. C. Decazevillois contre C. A. Villeneuvois.

OCTOBRE

3. U. A. Libournaise contre S. A. Bordelais.
17. F. C. Auscitain contre T. O. E. C. Stade Limousin U. C. contre S. A. Bordelais.
24. C. A. Villeneuvois contre T. O. E. C. A. S. Bortoise contre Stade Limousin U. C.

NOVEMBRE

7. Stade Limousin U. C. contre C. A. Villeneuvois.
14. A. S. Bortoise contre S. C. Decazevillois. — F. C. Auscitain contre A. S. Bordelais. — Stade Limousin U. C. contre U. A. Libournaise.
21. C. A. Villeneuvois contre A. S. Bortoise. — U. A. Libournaise contre F. C. Auscitain.
28. S. C. Decezevillois contre S. A. Bordelais.

DÉCEMBRE

5. A. S. Bortoise contre U. A. Libournaise.
26. T. O. E. C. contre A. S. Bortoise

JANVIER

2. Stade Limousin U. C. contre F. C. Auscitain. — U. A. Libournaise contre C. A. Villeneuvois.
9. F. C. Auscitain contre C. A. Villeneuvois.
16. F. C. Auscitain contre S. C. Decazevillois.
23. S. C. Decazevillois contre Stade Limousin.
30. C. A. Villeneuvois contre S. A. Bordelais.

FÉVRIER

13. U. A. Libournaise contre T. O. E. C.
27. S. C. Decazevillois contre U. A. Libournaise.

MARS

6. T. O. E. C. contre S. C. Decazevillois
13. Stade Limousin U.C. contre T.O.E.C. — S. A. Bordelais contre A. S. Bortoise.

### POULE B

SEPTEMBRE

26. U. A. Gujanaise contre U. S. Cognaçaise. — S. C. Tulliste contre U. S. Montalbanaise.

OCTOBRE

3. U. A. Gujanaise contre U. S. Bergeracoise.
10. S. C. Angoulême contre A. S. Bayonnaise. — S. C. Tulliste contre U. A. Gujanaise.
17. A. S. Bayonnaise contre B. E. C. — U. S. Bergeracoise contre S. C. Tulliste.
24. S. C. Tulliste contre A. S. Bayonnaise.
31. U. S. Cognaçaise contre Stade Aurillacois.

NOVEMBRE

7. U. S. Bergeracoise contre B. E. C.
14. U. S. Cognaçaise contre B. E. C. — Stade Aurillacois contre U. S. Gujanaise. — S. C. d'Angoulême contre U. S. Bergeracoise.
21. Stade Aurillacois contre S. C. Tulliste. — U. A. Gujanaise contre U. S. Montalbanaise.
28. U. S. Bergeracoise contre Stade Aurillacois.

DÉCEMBRE

5. U. S. Cognaçaise contre S. C. Tulliste. — S. C. d'Angoulême contre B. E. C.
12. U. S. Montalbanaise contre Stade Aurillacois.
26. U. S. Cognaçaise contre U. S. Bergeracoise.

JANVIER

2. Stade Aurillacois contre A. S. Bayonnaise. — U. S. Bergeracoise contre U. S. Montalbanaise.
16. Stade Aurillacois contre B. E. C.
30. S. C. d'Angoulême contre S. C. Tulliste. — U. A. Gujanaise contre B. E. C.

FÉVRIER

13. U. S. Montalbanaise contre A. S. Bayonnaise.
26. U. S. Cognaçaise contre U. S. Montalbanaise.
27. S. C. Angoulême contre U. S. Cognaçaise. — U. S. Bergeracoise contre A. S. Bayonnaise. — S. C. Tulliste contre B. E. C.

MARS

6. S. C. Angoulême contre Stade Aurillacois — U. S. Montalbanaise contre B. E. C.
13. A. S. Bayonnaise contre U. A. Gujanaise. — U. S. Montalbanaise contre S. C. Angoulême.
20. S. C. Angoulême contre U. A. Gujanaise.
27. U. S. Cognaçaise contre A. S. Bayonnaise.

Les rencontres se jouent sur le terrain du club premier nommé.

## Le Tournoi de Wimbledon

Les demi-finales du « simple-dame ». Miss MARBLE (Etats-Unis), à gauche, et Mlle JEDERJOWSKA (Pologne), photographiées à leur arrivée sur le court. Ce fut la Polonaise qui triompha.
*(Mondial Photo-Presse.)*

GRANDS RÉSEAUX
DE CHEMINS DE FER FRANÇAIS
LISIEUX
— 7 11 AU JUILLET 1937 —
CONGRÈS NATIONAL EUCHARISTIQUE
CONSÉCRATION DE LA BASILIQUE SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS
50 %
de réduction au départ de toutes les gares des Grands Réseaux pour
LISIEUX
Validité du 5 au 13 juillet sans faculté de prolongation
Renseignements dans les gares

## Le vol à voile en Allemagne

Le « Prix du Führer », épreuve inter nationale de vol à voile. Des membres des Jeunesses hitlériennes lancent le planeur piloté par le Suisse Hans SANDMEIR, qui remporta ce prix.
*Mondial Photo Presse.*

## AUTOMOBILISME

### Paris-Pic du Midi-Paris

#### LES HORAIRES DE PASSAGE

L'épreuve classique de notre confrère « Moto-Revue », qui se dispute pour la 16e année, va amener cette année les concurrents, partis de Paris, à l'extrémité de la route du Pic du Midi, c'est-à-dire à 2.625 mètres d'altitude, d'une seule traite ; et ils reviendront de même à Paris.

Voici, du reste, l'itinéraire général :

Les concurrents seront divisés en deux groupes : groupe blanc et groupe rouge, selon les moyennes qu'ils auront à effectuer, respectivement, 50 et 55.

Le vendredi 9 juillet, ils partiront de Versailles à 17 h. 34 et 19 h. 09 et, roulant toute la nuit, ils passeront à : Châteaudun (contrôle rue de Varèze), 1 9h. 21 et 20 h. 30 ; Vendôme, 20 h. 25 et 21 h. 55 ; Châteaurenault, 20 h. 30 et 22 h. 25 ; Tours, 21 h. 23 et 22 h. 30 (contrôle place de l'Hôtel-de-Ville par l'A. C. O.) ; Sainte-Maure, 21 h. 35 et 23 h. 30 ; Châtellerault, 22 h. 14 et 22 h. 26 (contrôle boulevard de Blossac); Poitiers, 23 h. 40 et 24 h. 32 (contrôle en face la gare, boulevard du Grand Cerf).

Le samedi 10 juillet : Ruffec, 24 h. 25 et 1 h. 54 ; Angoulême, 1 h. 10 et 2 h. (contrôle assuré par Moto-Club au n° 244 route de Paris-Bordeaux) ; Barbezieux, 2 h. 20 et 3 h. 15 ; Bordeaux, 4 h. 21 et 4 h. 51 (contrôle place de la Victoire) ; Langon, 5 h. 55 et 6 h. 40 ; Bazas, 6 h. et 7 h. 05 ;Roquefort, 6 h. 35 et 8 h. ; Pau, arivée, 8 heures.

A Pau, repos, respectivement jusqu'à 14 h. 40 et 15 h. 20.

Puis, les concurrents reprendront le départ, ce même jour, de Pau, pour passer à :

Eaux-Bonnes, 15 h. 45 et 16 h. ; Argelès-Gazost, 16 h. 40 et 17 h. ; Luz, 17 h. et 17 h. 44 ; Col du Tourmalet, 17 h. 40 et 18 h. ; Bagnères-de-Bigorre, 18 h. 30 et 18 h. 45 ; Tarbes, 19 heures.

## SPORTS DE MONTAGNE

### Du ski au mois d'août

#### UNE GRANDE COURSE DE DESCENTE DE SKI ET UN SLALOM AU COL DE L'ISERAN, A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE LA PLUS HAUTE ROUTE D'EUROPE

De grandes fêtes se dérouleront dans la Haute Vallee de l'Isere à l'occasion de l'inauguration de la route du Col de l'Iseran, la pus haute route d'Europe avec sont point culminant à 2.769 mètres.

A cette occasion, et en présence du Président de la République aura lieu, pour la première fois, une grande épreuve de ski. Les nombreux coureurs engagés disputeront une course combinée descente et slalom.

Le 9 juillet se courra l'épreuve de descente de l'Aiguille Pers au Col de l'Iseran, sur 700 mètres de dénivellation. Les coureurs partiront de plus de 3.400 mètres.

Puis le 10 juillet se disputera dans la matinée un slalom aux abords mêmes du Châlet de l'Iseran. La cérémonie de clôture et la distribution des récompenses sera présidée par M. Albert Lebrun.

De nombreux prix viendront récompenser les concurrents de ces grandes épreuves d'été organisées par un Comité où figurent la Fédération Française de ski, la Fédération Savoyarde de ski, le Ski-Club de Val d'Isère et le Syndicat d'Initiative de Val d'Isère.

Il faut souligner maintenant que les épreuves auront un très grand relief, puisque l'équipe de France, au grand complet, sera présente, avec Emile Allais, Maurice Lafforgue, René Lafforgue, Romain Morand, René Beckert, Seigneur, Folliguet, Bernard Burnet, Raymond Berthet, Louis Agnel: on retrouvera également James Couttet, Masson, etc...., et de nombreux coureurs régionaux de Savoie, du Dauphiné, du Centre, etc....

# INFORMATIONS COMMERCIALES

## COURS DES CHANGES

| PLACES ÉTRANGÈRES | UNITÉ DE CHANGE | COURS DU JOUR |
|---|---|---|
| Londres | 1 livre | 128 15 |
| New York | 1 dollar | 25 83 |
| Allemagne | 100 marks | .. .. |
| Argentine | 100 pesos | .. .. |
| Belgique | 100 belgas | 435 .. |
| Egypte | 1 livre | |
| Espagne | 100 pesetas | |
| Hollande | 100 florins | 1420 50 |
| Italie | 100 lire | 136 . |
| Japon | 100 yen | |
| Pologne | 100 zlotys | .. .. |
| Suisse | 100 francs | 591 75 |
| Vienne | 100 schilling | ... .. |

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 juillet.

Le marché consolide à l'ouverture ses progrès de la veille : les rentes françaises notamment, reprennent dès le début des fractions importantes, allant jusqu'à 1.80 sur les 3 % et les valeurs, tant françaises, qu'internationales bien impressionnées par la hausse de la Bourse de New-York, la position de place favorable et la fermeté accentuée des matières premières, ouvrent dans l'ensemble en sensible plus value. Sauf sur le groupe des valeurs espagnoles qui maintiennent jusqu'en clôture d'importants progrès, l'ensemble de la côte fléchit sous l'influence de dégagements consécutifs à l'importante étape réalisée, mais ne s'éloigne pas en général des cours de la veille, surtout si l'ont tient compte du nombre de coupons mis en paiement ce jour. Le groupe des banques s'effrite légèrement, notamment la Banque de l'Union Parisienne et du Crédit Lyonnais. Par contre, les Métallurgiques et les Charbonnages réalisent quelques progrès. Les produits chimiques, particulièrement favorisés depuis les deux dernières séances, sont en légère régression Les valeurs internationales, en définitive, demeurent stables, quoique les changes présentent une nouvelle détente favorable au franc : la livre s'établissant à 128.15 et le dollar à 25.82 en clôture.

Paris, 7 juillet.

### LE TAUX DES BONS DU TRESOR

Le « Journal Officiel » publie :

Taux d'intérêt des bons ordinaires du Trésor : Article unique. — A compter du 7 juillet 1937, le taux annuel des bons ordinaires du Trésor, de soixante-quinze jours au minimum à cent cinq jours au maximum, est fixé à 4 15/16 pour cent.

### COURS DE CLOTURE DU MARCHÉ OFFICIEL

Métropolitain, 1.015; Young, 391; Foncier Egyptien, 4.675; Canadian Pacific, 324 ; Philips, 3.510 ; S. Kullag, 2.015 ; Central Mining, 2.810 ; Geduld, 1.025 ; Rio Tinto, 2.639 ; Royal Dutch (1/10e), 5.965 ; Amsterdam R., 4.110 ; H. V. A., 36.800.

## BOURSE DE TOULOUSE

Du 7 juillet.

VALEURS LOCALES. — Actions : Société Méridionale Transport de Force 110 de parts, ex-coupon 28, 340. Chaux et Ciments du Languedoc, ex-coupon 27 26. Etablissements Dufour et Igon ex-coupon 22 700.

Obligations : Société Méridionale Transport de Force, oblig. 4 1/2 % de 1.000 1931, 580; Société Toulousaine d'Electricité 5 % 1928 350; Etablissements Besson, 6 %, 425

## BOURSES ÉTRANGÈRES

Bruxelles, 7 juillet.

Marché encore ferme dans tous les compartiments, principalement dans les groupes de valeurs de matières premières Les affaires hispano-canadiennes, très recherchées se sont inscrites en forte reprise. Comptant plus actif et bien disposé.

Londres, 7 juillet.

La caractéristique de cette séance généralement ferme, a été la enouvelle avaence des valeurs de transports ransatlantiques et des actions de mines de cuivre, d'étain et de diamants. Les valeurs industrielles anglaises ont, d'autre part, fait preuve de bonnes dispositions, mais les mines d'or, après un début en hausse, sensible, deviennent irrégulières.

New-York, 7 juillet.

Les premiers cours sont indécis.

### COTONS

LE HAVRE, 7 juillet. — Clôture. — Tendance soutenue. Juillet, 459 vendeurs ; aout, 459,50 nominal ; septembre, 462 payé acheteur ; octobre 462 nominal ; novembre, 467 payé acheteur ; decembre, 467 acheteur ; janvier, 435,50 payé vendeur ; février, 443 payé acheteur ; mars, 447 acheteur ; avril, 451 payé vendeur ; mai, 451 payé cendeur ; juin, 455 payé acheteur.

### VINS ET ALCOOLS

SETE, 7 juillet. — Vins pays rouge, 13,50 à 15 fr. ; rosé, 14,25 à 15 fr. ; blanc, 14,75 à 15,75 le degré. — Algérie : vins rouge et rosé, 13,75 à 14,50 ; blanc, 14,50 à 15 fr. le degré.

### FOURRAGES

PARIS, 7 juillet. — Paille de blé : 1re qualité 205 fr.. 2e qualité de 185 à 159 fr.; 3e qualité, de 170 à 180 fr. — Paille de seigle : 1re qualité, 195 fr.. 2e qualité, de 175 à 184 fr.; 3e qualité de 160 à 170 fr. — Paille d'avoine : 1re qualité, 225 fr.; 2e qualité de 205 à 215 fr.; 3e qualité, 190 à 200 fr. — Foin : 1re qualité, 245 fr.; 2e qualité de 215 à 235 fr.; 3e qualité de 185 à 210 fr. — Luzerne : 1re qualité, 245 fr.; 2e qualité, 215 à 235 fr.; 3e qualité, de 185 à 205 — Regain : 1re qualité 235 fr.; 2e qualité de 205 à 225 fr.; 3e qualité de 175 à 195 Hausse de 10 francs pour les pailles. Fourrages, inchangés. Tendance ferme.

TOULOUSE, 7 juillet — Sainfoin, 1re coupe, 7 à 8 fr. ; 2e coupe, 7 à 8 fr. : foin, de 6 à 7 fr. ; paille, 7 à 8 fr. le tout les 50 kilos.

### FRUITS ET PRIMEURS

MONTAUBAN, 7 juillet. — Pêches, 750 plateaux, vendues de 4 à 5.75 ; prunes Monsieur, 3.000 kilos, vendues 3.50 ; prunes Caillebottes 2.000 kilos, de 3 à 3.25 ; prunes Perdrigonnes, 1.500 kilos, de 3 à 3.50 le tout le kilo ; artichautse, 350 douzaines, de 3 à 5 fr. la douzaine ; fraises des bois, de 11 à 12 fr. ; haricots fines, 1.000 kilos, de 2.50 à 3 fr. ; haricots grains 1.500 kilos, de 3 à 3.50 ; cornichons, 500 kilos, 2 fr. ; pommes de terre, 0.80 à 1 fr. ; tomates, 150 kilos, 3 fr., le out le kilo.

VILLENEUVE-SUR-LOT 7 juillet. — Haricots verts, 120 fr ; pêches, 250 à 300 fr. ; prunes vertes 300 fr. ; tomates 125 à 130 fr.; poires, 150 à 200 fr., le tout les 50 kilos.

AIGUILLON, 7 juillet. — A notre marché aeux fruits du mercredi il ae été apporté en 124 colis, 1.059 kilos de pêches. Cours pratiqués : Pêches triumph de 200 à 250 fr. ; pêches autres variétés, de 150 à 180 fr., le tout les 50 kilos poids net. Vente rapide.

ECZEMAS, DARTRES
ET TOUTES
MALADIES de la PEAU
ne peuvent être vite guéris que par quelques savonnages au **Savon Latapie**, suivis d'une application de **Pommade Latapie**. Ttes phies ou Phie Raynal.
Cordes (Tarn) Franco : 13 fr.

## LISEZ LE LUNDI ET LE JEUDI NOS
# PETITES ANNONCES
### CLASSÉES, TOUTES EDITIONS

**TARIF** pour Haute-Garonne et départements limitrophes. Offres ou demandes d'emploi, occasions, autos, jusqu'à trois lignes : 5 fr.; 2 fr. 50 la ligne supplementaire. — Toutes autres rubriques, jusqu'à trois lignes : 8 fr.; 4 fr. la ligne supplementaire. — La ligne se compose de 30 lettres environ.

Domiciliation ou adresse, Havas : 1 fr.

Transmission de la correspondance : 3 fr.

Les petites annonces sont payables d'avance. Il n'est pas tenu compte des ordres non accompagnés de leur montant. Pas de justificatif.

Il n'est donné aucun renseignement sur les annonces comportant un numéro ou un nom conventionnel. L'Agence Havas transmet simplement la correspondance.

**Nous conseillons vivement à nos lecteurs d'être très prudents lorsqu'on leur demande, sous une forme ou sous une autre, un envoi préalable d'argent.**

**En ce qui concerne les prêts et les offres de travail ou de situation, il ne faut jamais accepter de verser de provision.**

## OFFRES D'EMPLOIS

**REPRESENTANTS** ou personnes ayant loisirs demandés ds chaque localite, Toulouse excepte, pr vente detail sur albums ts tissus nouveautes. Gr. gains. Ecr. Bruneau, Lavelanet (Ariège).

**INDUST.** unique région, fournis. Etat, Administrations, s'adjoind. col. as. dispos. 50.000 minimum. Ecrire : n° 6565. Havas, Toulouse.

**BONNE** à t. f. sachant un peu cuisine sérieuse demandée. Amalric, 15 rue Sœur-Audenet, Castres.

**ON DEMANDE** ménage valet de préférence chauffeur cuisinière ttes mains. Sér. référ. Ecr. 6571 Havas Toulouse.

**ON DEM.** chauffeur jeune exp. ttes mains pour août-sept. Sér. réf. exigées. Archambaud, Bouglon (Lot-et-Gne).

**DEMANDE CUISINIERE** pour 3 mois vacances, campagne. De Foucaud, 41, rue d'Auriol, Toulouse.

**DEMANDE** valet de chambre connaissant parfaitement service muni références premier ordre. S'adresser « Express du Midi », Béziers.

**MENAGE** maître valet cultivateur sachant traire demandé pour 1er sept. 1937. S'adr. Albigés à Vielmur (Tarn).

**FLEURS EN PAPIER** chez soi toute l'année. Travail facile, agréable et productif. Rens. et échant. gratis. Fleurs NERY, 85, Faubg du Temple, Paris.

**BONNE** à t. f. 2 pers. réf. ex. Ecrire Lamaze, 22, r. Nazareth, Tlse, ou se présenter 8 à 10 h. 1/2. S. deux pr. 2 m. campagne.

**DEMANDE** chauffeurs saison tous permis, deux femmes chambres. Hôtel Estrade, Luchon.

**ON DEM.** Directeur école primaire. Adjointes expér. ens. Trait. int. Sér. réf. Ecr. Chanoine Dégua, 2, r. Neuve-du-Mail, Carcassonne.

**ON DEMANDE** ménage sérieux hom. chauff. expérim. tout. mains ou sach. conduire chevaux ; fem. cuis. toutes mains. S'adres. M. Béquié, château de Pouziniès, Saint-Etienne-de-Tulmont (Tarn-et-Garonne).

**IMPORTANTE organisation agricole** demande collaborateur pour propagande, conférences, organisation de syndicats, mutuelles, connaissant bien les questions agricoles. Ecrire n° 6569, Ag. Havas, Toulouse, qui transmettra.

**PENSION JEUNES FILLES,** Midi, demande professeurs sciences, mathématiques, latin, espagnol, licenciées pour octobre. Ecrire : 6535, Havas, Toulouse.

## DEMANDES D'EMPLOIS

**PROPRIETAIRE** très au courant toutes cultures et élevage, ayant auto, assurerait comme régisseur exploitation fermes ou domaines agric. Lauragais ou départ. limitrophe rayon 50 km Tlse. Offre sér. appuyée de garanties mor. et matér. Ecr. 6.553 Havas, Toulouse.

**ANCIEN profess. allem.,** parl. angl., allem., ital., dem, pl. ds école lib. ou percept. vacances. Ecr. 6.561, Havas, Tlse.

**DAME** bien prend. enfant pendant vacances ou année à partir de 3 ans, prix minime. Adresse Havas, Toulouse.

**CHAUFFEUR VALET CH.** demande place, vil. ou cam. 7 ans m. place. Ecr. Massat François, 33, Côte-Pavée, Tlse.

**MENAGE** chauf. val. ch. et cuisinière bon. t. f. ou fem. ch. S'adr. Château des Vitarelles, Plaisance-du-Touch.

**MENAGE** cherche place valet ch. cuisinière bon certif. Ecrire M. Roulli à Pellefort, Cadours (H.-G.).

**CHAUFFEUR** toutes catégories valet chambre connaissant culture demande place. Référ. Ecr. 9.080, Havas Tlse.

**JEUNE HOMME** demande place valet chambre libre de suite ville ou camp. bon. réf. S'adr. 36, r. St-Jérôme, Tlse.

**INSTITUTRICE** libre 15 ans exercice sérieuses réf. demande emploi oct. Ecrire 6.573, Havas Toulouse.

**JARDINIER** arboriculteur expérim. ttes tailles ferait garde gérant, régisseur. Ecr. 8.408, Havas Toulouse

**FEM. CH.** 29 a. bon. réf. cour. serv. (se déplacer.) dem. pl. stab. ou villég. Ecr. n° 10, « Express », r. Timbal, Albi.

## ACHATS-LOCATIONS-VENTES

**DEPART** vends très belle villa tout confort, rez-de-chaussée 7 p., premier étage 5 p., formant deux appartements très beau parc 1.200 m. S'adr. villa Nicolle, Côte-Pavée, 51, rue Pradal, Tlse.

**MONTAIGUT-S.-SAVE,** Maison 5 p. à vendre, centre vil. Bon état. 10.000. Bouzigues, Montaigut (Haute-Garonne)

**A LOUER** garage, eau, électricité. S'adresser concierge 16, boulevard Strasbourg, Toulouse.

**GRANDE CHAMBRE** meublée, cabinet toilette. Tout confort, 2, rue Cantegril, Toulouse.

**PLACEZ VOTRE ARGENT** grande propriété près Toulouse, rapport garanti. Ecrire : 8402, Havas, Toulouse.

**A TOULOUSE,** grande villa à vendre tout confort, jardin, etc. Ecrire : 8404, Havas, Toulouse.

**MAISON** à vendre ou à louer avenue du Bois de Limayrac, 21, Côte Pavée. 9 pièces, eau, électricité, cave, chambre de bonne, 2.000 m. jardin plein rapport, très ombragés, libre de suite. S'adr. : 28, place Dupuy, Toulouse.

**VILLA** sur tram, 8-10 pièces, construction parfaite, confort, garage, jardin, vente départ. Adresse : r. Fourbastard, 2.

**TERRAIN A BATIR** toutes superfic. Viabilité parf. Px mod. Lotissement Bd de la Marne. 10, r. Mimosas, Tlse.

**VILLA NEUVE** confort, jardin, 10, rue Mimosas (Boulevard Marne) Toulouse.

**A LOUER :** Tissage complet vingt métiers saxons 14 et 15/4, visibles en marche. Gaston Armengaud, 60, rue Théron-Perré, Castres (Tarn). Tél. 1.45.

**CAUSE PARTAGE,** vends, vallée du Girou 2 métairies 15 et 19 hect., chept., récolt., pendant : vallée de la Saune, 26 hect., cheptels, récolt., pend. Ecr. : Albert, Havas, Tlse.

**PARTICULIER** achèterait maison bonne construction, jardin, proximité Raymond IV, Concorde. Interméd. s'abstenir. Ecrire détail et prix : Luc, 14, Havas, Toulouse.

**BERNARD,** 9, rue Saint-Rome, Toulouse. 15 km. Tlse Pté 48 h. m. m. G. bât. chept. V. M. 130.000 avec 60.000 compt.

**BERNARD,** 9, rue Saint-Rome, Toulouse. Gde villa 7 p., conf. mod., jard., buanderie ,volière, serre, 98.000.

**APPts** à louer 5, 6, 8 pièces, bonne exposition, très claires, tt confort. 3, rue Maletache, centre Toulouse.

**BELLE RÉSIDENCE** Rte Muret 15 km. 12 p., partie meublé. Magn. parc 1 ha. Occ. 130.000. Andrieu, 4, pl. St-Pantaléon, Tlse.

**JE VENDRAIS** directement domaine 80 hect. Spacieuse maison maître 35 pièces ; parc 3 hectares, cheptel vif et mort très imp. Ferais conditions paiement except. sur réf. moralité. Conviendrait Sana., Maison repos ; communauté, etc. Ecrire : 8410, Havas, Toulouse.

**VILLA** à louer belle situation, libre 1er octobre, 5 p., sous-sol, garage, lavoir, parc, potager, dépend., conf. 4.500 charges comprises. 10, rue Soleil d'Or, Sept-Deniers, Tlse.

**A LOUER,** appartts 3 pièces, rez-ch. et 4 p. 3e étage sur boulevard. Ecrire : 8406, Havas, Tlse.

**MAISON NEUVE** 6 p., garage, cave, jardin, rue Biot, Minimes, 85.000 avec 35.000. Immobilia, 16, r. Strasbourg. Tlse.

**BEL IMMEUBLE** boulevards centre, cochère, 3 étages. garages, grande cour, 550.000. Visiter, Larroque, 14.992, J'Annonce, Toulouse.

**« PLACEMENT OR »**

30 klm. Tlse; **métairie** 20 ha; Polyculture 48.000 avec 8 têtes 65.000. **Cabinet Ricard,** 4, place Wilson, **Tlse.**

**A LOUER** vaste appartementt 4 pièces et petit appartement 3 pièces, boulevard du Nord, face nouvelle poste. S'adres. Quincaillerie Pellegrin, Saint-Gaudens (H.-G.).

**URGENCE**
**Désire faire placement**

**Dispose** de 100 à 250.000 pour achat propriété région Hte-Garonn et limitrophes. Ecr. **Barrère, 5,** « Express », **Carcassonne.**

**A LOUER** à l'année, Côte-Pavée, villa 5-6 p. grand jard. proxim. tram. S'adr. Larquier, 15, pl. Wilson, Tlse.

**FERMAGE 120 HL. BLE**

**Bel. Pro.** entre **Toulouse** et **Montauban,** 75 ha. plai. tts cult. bon état, chept. vif import. troupeau, maté. tracteur, 2 fermes. Cabinet Ricard, 4, place Wilson, Tlse.

**BELLE PROPRIÉTÉ** 5 hect., portes Toulouse, importante maison de maîtres, logements de bordier et de jardinier, grand parc, arbres centenaires, 400 fruitiers, potager, irrigation sur 600 mètres par Canal Saint-Martory. Prix à débattre. Grandes facilités de paiement. S'adresser : ART MÉRIDIONAL, 4, rue de la Brasserie, près Grand-Rond, Tlse.

## DIVERS

**Couture MARIE-THERESE,** 62, rue Pomme, Toulse, accepte tissus. Px mod. trav. soigné robes, manteaux, tailleurs.

**J. GARRIGUES,** ex-comm. police, 20, place Capitole, Tlse. Enquêtes av. mariage, divorce, surveil., constats, etc.

**MAISON DE RETRAITE.** Maternité privée, grand parc. 6, avenue Foch. Gaillac (Tarn). — Tél. 79.

**ACHETE cher collections timbres-poste.** Ecrire n° 6407, Agence Havas, Toulouse.

**PRETRE SANS EMPLOI** rendrait service quotidien à chapelle Toulouse. « Lectures », 9, rue Riguepels, Tlse.

## CAPITAUX

**PRETS** en 48 heures dep. 3.000 fr. procurés par nos soins à commerçants, industriels, agriculteurs et à particuliers. Avance de suite pour construire, s'établir p. gérance. Taux dep. 4 %. Long délai remboursem. Si pas sérieux s'abstenir. Ecrire : Crédit Industriel Agraire, 106, Boulev. Sébastopol, Paris.

## COURS ET LECONS

**PRETRE PROFESSEUR** d'anglais, donne leçons, prend pensionnaires. « Lectures », 9, rue Riguepels, Tlse.

**PRÉPARATION** baccalauréat, leçons français, latin, philo, allemand. S'adr. M. Bacqué, 18, al. Alphonse-Peyrat, Tlse

## PENSIONS DE FAMILLE

**PENSION** confortable dans villa agréable. banlieue. Ecrire : 8.398, Havas Toulouse.

**Le P.-O.-Midi organise cinq voyages à Paris à prix réduit**

pour les usagers des gares situées dans le périmètre ci-après : Ussel, Argentat, Laroquebrou, Capdenac Lexos, Tessonnières, Carmaux, Saint-Jean-Saint-Paul, Lodève, Vias, Cerbère, Arles-sur-Tech, La Tour-de-Carol, Luchon, Arreau, Cadéac, Bagnères-de-Bigorre, Riscle, Nérac, Gabarret Tonneins, Marmande, Bergerac, Ribérac, La Roche-Beaucourt, Périgueux, Le Quéroy-Pranzac, Bussière-Galant, Saillat-Chassenon, Limoges (exclu).

**Départs de TOULOUSE et AGEN les 12 et 30 juillet, 13 et 27 août, 9 septembre**

**Billets comportant une réduction de 44 à 47 %**

Pour rejoindre ces trains à TOULOUSE et AGEN ou en COURS DE ROUTE, et pour rentrer à leur résidence, les voyageurs pourront utiliser un train quelconque.

Renseignements et billets aux gares du P.-O.-MIDI.

## AUTOS-CHEVAUX-VOITURES

**A VENDRE** camion Citroën 6 cyl. 1.800 k. Bon état. S'adresser 9, rue Amélie, Toulouse.

## MATÉRIEL AGRICOLE

**ARROSAGE — MOTO-POMPE — TUYAUTERIE :** Chantiers des Ponts-Jumeaux, 89. Bd de l'Embouchure, Tlse.

**PRESSES A FOURR.** à basse densité à bras et à moteur, livraison rapide. LANTA, Lavelanet (Ariège).

## OCCASIONS

**OR, BIJOUX, ARGENTERIE,** occas. achat et vente. Germs, 1, place Wilson (entres.). Tlse. Ouv. dimanche matin

**ECHANGE, ACHAT, VENTE,** reprise en compte tous appareils, accessoires photos Kodak, L. Faure, 35, allées Jean-Jaurès, Toulouse.

**DEPART** jeune ménage, sacrifié riche mobilier moderne complet et petits meubles rustiques divers, 51, rue Pradal, villa Nicolle, Côte-Pavée, Toulouse.

**BIJOUX, OR, VIEUX DENTIERS, etc.** Achat, vente, échange : J. ALEXANDRE, Bijoutier. 3, rue des Lois, Toulouse.

**ACHAT** toute musique d'occasion. Pianos Lombez, 4, place St-Pantaléon, Toulouse.

**ACHETE** pianos et Harmoniums. Ferais échange contre postes T. S. F., gdes marq. Rosso. 4, r. Boulbonne Tlse.

**ACHAT, OR, ARGENT,** paie cher bijoux horlogerie Metz, réparation soignée et gar., 6, r. de Metz (pr. pont).

**ACHETERAIS** vélo garçonnet 12 ans, bonne occasion. Villeneuve, 16, rue Saint-Ligory, Toulouse.

**N'OUBLIEZ PAS**
**qu'à l'occasion de la Fête Nationale**
**- DU 14 JUILLET -**
LES
**BILLETS ALLER ET RETOUR**
**délivrés à partir du**
**VENDREDI 9 JUILLET 1937**
**seront exceptionnellement valables**
**jusqu'au**
**LUNDI 19 JUILLET 1937**

**Profitez de cette validité spéciale pour vivre de beaux jours de vacances**

# T.S.F

### PROGRAMMES DU 8 JUILLET

### EMISSIONS RELIGIEUSES

10 h. Radio-Luxembourg : « La messe des malades », depuis l'abbaye de Clervaux. Messe : Omnes gentes. Kyrie XI. — 18 heures : Paris-P. T. T. : Du studio de la Schola Cantorum ; Concert d'orgue.

### AUDITIONS SÉLECTIONNÉES

#### Théâtre lyrique

11 heures : Radio-Paris : « Hamlet », d'Ambroise Thomas (sélection). — 20 h. 30 : Tour Eiffel Lyon-P. T. T. : « Le Roi malgré lui », opéra-comique de Chabrier. — 21 h. 45: Raoid-Paris : « La Fille du Tambour-Major », d'Offenbach (sélction relais de Nice).

#### Concerts symphoniques

12h. 30 : Radio-Paris : Orchestre Merveaux (Schubert, Martini, Delibes, Massanet). — 14 h. 30 : Radio-Paris : Compositeurs féminins (Chaminade, Boulanger, Bos). — 15 eures : Marseille : Orchestre de la station. — 16 h. 14 : Paris-P. T. T. : Œuvres de Mozart. — 17 h. 45 : Lyyon-P. T. T. : Chorale universitaire de Saône-et-Loire. — 20 h. 30 : Strasbourg : Œuvres d'Emmanuel Bondeville. — 20 h. 30 : Rennes : Concert depuis Angers. — 20 h. 30 : Bordeaux-P. T. T. : Œuvres de Saint-Saëns, Charpentier. — 21 h. 10 : Paris-P. T. T. : Musique italienne .

#### Musique de chambre

14 heures : Radio-Paris : Musique légère de chambre. — 14 h. 30 : Paris-P. T. T. : Mélodies de Laparra, Lazzari. — 15 h. 45 : Radio-Paris : Mélodies. — 16 heures : Paris-P. T. T. : Mélodies de Fauré, Gaubert, Aubert. — 18 heures : Paris-P. T. T. : Concert d'orgue depuis la Schola Cantorum. — 18 h. 30 : Paris-P. T. T. : Mélodies de lBanchard, Audran. — 19 h. 30 : Radio-Paris : Pièces pour piano. — 19 h. 45 : Radio-Paris : Mélodies. — 20 h. 30 : Radio-Paris : Quatuor Reitlinger et chant.

#### Musique légère

11h. 30 : Radio-Paris : Les chanteuses de la Colombière, — 11 h. 45 : Lille : Japz fantaisiste. —— h. 45 : Bordeaux-P. T. T. : Œuvres de Waldteufel, Ganne, Chaminade, Wolff. — 13 h. 30 : Paris-P. T. T. : Musique pittoresque. — 17 heures Paréis-P. T. T. : Orchestre Max Francy. — 18 h. 40 : Ile-de-France : Orchestre de l'Hungaria. — 20 heures : Radio-Cité : Club des Loufoques. — 21 h. 10 Radio-Toulouse : « Demain », fantaisie. — 22 h. 45 Paris-P. T. T. : Valses. — 23 h. 15 : Ile-de France : Orchestre du Melody's

#### Théâtre — Sketches

14 h. 30 : Tour Siffel : « Atrée et Thyeste » de Sénèque. — 14 h. 30: Paris-P. T. T. : « La Case de l'Oncle Tom », pièce enfantine. — 16 h. 45 : Radio-Paris : « Le Jeu de l'Amour et du Hasard », dee Mariveux. — 2 0h. 30 : Paris-P. T. T. : « Natacha », de Casona. — 20 h. 30 : Marseille : « Le Grand Patron », de Pascal.

#### Emissions variées

11 h. 45 : Radio-Paris : Causerie protestante. — 12 h. 30 et 19 h. 45 : ParisP. T. T. : Tour de France. — 13 h. 30 et 16 h. 30 : Radio-Cité, Poste Parisien : Tour de France. — 16 h. 30 : Paris-P. T. T. : Poésies d'A. de Musset. — 18 h. 45 : Paris-P. T. T. : « Sarah Bernhardt »

#### A Rome

14 h. 20 : Transmission pour les Italiens de la Méditerranée — 16 h. 40 : (Bari) : Quart d'heure des jeunes. 17 h. 15 : ((Palerme) Musique de chambre Sonate pour contrebasse et piano (Dall'Abaco) ; SarabandeGavott (Caimari): Chants, pour soprano, (Mascagni). — 19 h. 53 (Rome III) : Musique variée. — 20 h. 30 : Causerie .— 20 h 40 : (Naples Bari, Palerme) : Musique variée. — 21 heures :Rigoletto, Entr'actes : Causerie, par A Frattini. Journal.

#### RADIO-TOULOUSE

8 h. 30 : Orchestre de salon. — 8 h. 40 : Airs d'opérettes. — 11 h. 55 : Musique de danse. — 12 h. 5 : Mélodies. — 12 h. 20 : Nouvelles de dernière heure. — 12 h. 45 : Le quart d'heure des abonnés. — 13 h. 10 : Emission du programme ; Romances d'amour. — 13 h. 25 : Orchestre de salon. — 13 h. 40 : Orchestre musette. — 113 h. 55 : Nouvelles de l'après-midi. — 18 h. : Musique de danse. — 18 h. 5 : EmEission enfantine : Les canards, chanson enfantine ; Jeannot chasseure, chanson enfantine ; Le bouquet de Jeannnette, chanson enfantine ; Le Petit Navir, ronde. — 18 h. 35 : Concert varié — 19 h. : Orchestre opérettes — 19 h. 40 Pour réussir dans la vie : Concert — 19 h. 45 Extraits de films. — 20 h. 15 : Cavalleria Rusticana, de Mascagni. — 20 h. 30 : Valses de Vienne. — 20 h. 45 : Concert varié. — 21 h. 10 : Fantaisie radiophonique : Demain. — 21 h. 25 : Les derniers succès du jour. — 21 h. 50 : La Demi-heure de Paris. — 22 h. 20 : Marches militaires. — 22 h. 35 : Orchestre musette avec l'accordéoniste Maurice Saint-Paul. — 22 h. 35 : Orchestre musette. — 23 h. : Mélodies. — 23 h. : Danses de films. — 23 h. 15 : Airs d'opérettes. — 23 h. 35 : Caveau : L'Exubérant. — 23 h. 50 : Bulletin de l'O. N. M.

#### TOULOUSE-PYRENEES

7 h. 30 à 7 h. 45 : Tour Eiffel : concert. — 7 h. 45 à 8 h. : Tour Eiffel : cours de droit. — 8 h. à 8 h. 30 : Paris-P.T.T. : revue de presse. — 11 h. 30 à 11 h. 35 : Journal Parlé (1re émission). — 11 h. 35 à 11 h. 45 : Tour Eiffel : cours. — 11 h. 45 à 12 h. 50 : Relais de Strasbourg : concert. — 12 h. 50 à 12 h. 45 : Paris-P.T.T. : Tour de France cycliste. — 12 h. 45 à 13 h. : Paris-P.T.T. : informations. — 13 h. à 13 h. 30 : Relais de Bordeaux : concert. — 13 h. 30 à 13 h. 45 : Tour Eiffel : cours, bourse. — 13 h. 45 à 13 h. 50 : Tour Eiffel : émission économique et sociale. — 14 h. 15 à 14 h. 30 Tour EifEfel : bourse. — 14 h. 30 à 15 h. : Tour Eiffel : radio-éducative. — 15 h. à 15 h .45 ; Relais de Marseille : concert. — 15 h. 45 à 16 h. : Tour Eiffel : cours des changes. — 16 h. à 16 h. 50 : Matinée enfantine : Le Menteur, de Claude Augé ; Un bon dimanche, de Luguier ; La fête au village, de Bouchor et Tiersot, par la Chorale enfantine, sous la direction de M. Gaillard ; Les jeux de la plage, d'A. Crozière ; Le chant des Moissons, paroles de Mme Vilarson, musique d'Omer et Letorey ; Le cycliste est sans pitié, de Line Roth ; Le Regret du Pays, paroles d'Henri Faremont, musique de Ch. Jarden. — 16 h. 50 à 17 h. : Tour Eiffel : cours des changes. — 17 h. à 17 h. 45 : Relais de Grenoble : concert. — 17 h. 45 à 18 h. 50 : Relais de Nice : concert. — 18 h. 30 à19 h. : Disques. — 19 h. à 19 h. 30 : Paris-P.T.T. : Radio-journal ; heure exacte. — 19 h. 30 à 19 h. 45 : Tour Eiffel : émission économique et sociale. — 19 h. 45 à 20 h : Paris-P.T.T. : Emiession du Tour de France cycliste. — — 20 h. à 20 h. 15 : Journal parlé ; météo régionale. — 20 h. 30 à 22 h. 30 : Soirée de variétés avec le concours de l'orchestre jazz Dauriac ; intermèdes lyriques ; soirée donnée avec le concours de M. Cayrou. — 22 h. 30 à 22 h. 45 : Paris-P.T.T. : informations. — 22 h. 45 à 23 h. : Paris-P.T.T. : disques. — 23 h. à 23 h. 5 : Paris-P.T.T. : météo. — 23 h. 5 à 23 h. 30 : Disques : musique de danse.

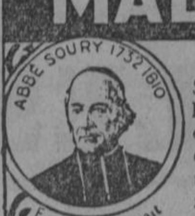

**MALADIES de la FEMME**

LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de *Tumeurs*, Polypes, *Fibromes* et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la Menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. D'abord, la Femme se préoccupe peu, de ces inconvénients, puis, tout-à-coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le *Fibrome* se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses, il faut bien dire et redire FAITES UNE CURE AVEC LA

**JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY**

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, composée de plantes spéciales, est le remède par excellence contre les maladies intérieures de la Femme : Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du *Retour d'Age*, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES. La boite : 6 fr. 75.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

H 44

LE FLACON { Liquide Pilules } **10 fr. 60**

Bien exiger la véritable **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**, qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et, en rouge, la signature Mag Dumontier

**AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER**

**Baume Tue-Nerf Miriga**
Guérison infaillible instantanée radicale des **MAUX DE DENTS**
Seul produit efficace. 13 50 ttes pharmacies, franco c. 13 50 adressé à **P. GIRAUD**, Ph. 8, r. Dolet, LYON-OULLINS.

**ETUDE DE Me RAOUL FAIVRE,** Docteur en Droit, Avoué à TOULOUSE, 41, rue de Languedoc (successeur de Me Demoux).

A vendre au Tribunal Civil de Toulouse, le jeudi 22 juillet 1937, à 13 heures, à suite de surenchère : Divers bâtiments industriels à usage de briqueterie avec maison d'habitation, jardin, dépendances diverses et deux parcelles de terre, le tout situé à RAMONVILLE SAINT-AGNE (Haute-Garonne). Saisie-imombilière METGE-LAUTARD. Mise à prix : **74.670 francs.**

Me FAIVRE, avoué, signé.

*Imprimerie spéciale*
Le Gérant : G. LAGARDE

DU MERCREDI 7 JUILLET

# Bourse de Paris

| VALEURS | Cours précéd. | Cours du jour |
|---|---|---|
| **PARQUET A TERME** | | |
| Franç. 3% perpétuel | 72 75 | 73 .. |
| — 3% amortis. | .. .. | .. |
| — 4% 1917 | 72 .. | 72 .. |
| — 4% 1918 | 71 25 | 71 35 |
| — 5% 1920 | 94 40 | 94 40 |
| — 4% 1925 | 96 75 | 97 40 |
| Rente 4½% 1932 S.A. | 75 80 | 75 90 |
| — 4½% Série B | 74 40 | 74 40 |
| Obl. Trés. 4½% 1933 | 789 .. | 795 .. |
| — 4% 1934 | 738 .. | 738 .. |
| B. Tr. 4½% à 10 ans | 883 .. | 885 .. |
| Caisse Autonome | 750 .. | 754 .. |
| Banque de France | 6700 .. | 6800 .. |
| — d'Algérie | 5250 .. | 4935 .. |
| — de Paris | 1237 .. | 1236 .. |
| — Transatl. | 565 .. | 562 .. |
| Union Parisienne | 395 .. | 365 .. |
| Cie Algérienne | 1005 .. | 1023 .. |
| Compt. Nat. Esc. | 719 .. | 719 .. |
| Compt. Com. Fran. | 508 .. | 504 .. |
| Crédit Foncier | 2490 .. | 2375 .. |
| Crédit Foncier Ind. | 236 .. | 241 .. |
| Crédit Lyonnais | 1475 .. | 1435 .. |
| Société Générale | 730 .. | 729 .. |
| Rente Foncière | 396 .. | 397 .. |
| Soc. Gén. Foncière | 127 .. | 125 .. |
| Suez | 26100 .. | 26990 .. |
| Suez fondateur | 22950 .. | 21700 .. |
| Suez Société civile | 6800 .. | 6450 .. |
| Ch. de fer Est | 532 .. | 527 .. |
| — Lyon | 674 .. | 657 .. |
| — Midi | 545 .. | 540 .. |
| — Nord | 730 .. | 695 .. |
| — Orléans | 669 .. | 663 .. |
| Santa-Fé | 859 .. | 848 .. |
| Métropolitain | 1010 .. | 1015 .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Cours du jour |
|---|---|---|
| Paris Industrielle | 398 .. | 365 .. |
| Tram. Shanghaï | 1108 .. | 1090 .. |
| Lyon Eaux | 1328 .. | 1335 .. |
| Distrib. Electrique | 593 .. | 595 .. |
| Electricité Paris | 538 .. | 544 .. |
| Electricité Seine | 360 .. | 366 .. |
| Electricité Gaz Nord | 384 .. | 386 .. |
| Générale Electrique | 1358 .. | 1355 .. |
| Energie Lit. Méditer. | 498 .. | 501 .. |
| Energie Elect. Franç. | 320 .. | 305 .. |
| Nord-Lumière | 770 .. | 735 .. |
| Thomson-Houston | 159 .. | 158 .. |
| Union Electricité | 390 .. | 392 .. |
| Aciéries Nord-Est | 757 .. | 755 .. |
| Schneider (Creusot) | 1140 .. | 1130 .. |
| Tréfileries Havre | 990 .. | 885 .. |
| Mines de Courrières | 235 .. | 234 50 |
| Mines de Lens | 288 .. | 293 .. |
| Min. de Vicoigne N. | 464 .. | 459 .. |
| Boléo | 170 .. | 163 50 |
| Nickel | 992 .. | 982 .. |
| Pénarroya | 330 .. | 364 .. |
| Soc. Fr. Com. Pétrole | 873 .. | 880 .. |
| Kuhlmann | 653 .. | 653 .. |
| Phosphates de Gafsa | 815 .. | 797 .. |
| Prod. Chim. Alais | 1943 .. | 1922 .. |
| Rhône-Poulenc | 1143 .. | 1139 .. |
| Saint-Gobain | 2035 .. | 1980 .. |
| Chargeurs Réunis | 475 .. | 455 .. |
| Air Liquide | 1050 .. | 1024 .. |
| Caoutch. de l'Indoch. | 735 .. | 722 .. |
| Citroën | 556 .. | 545 .. |
| C. Mat. d'Us. à Gaz | 715 .. | 715 .. |
| Ford | 78 75 | 78 .. |
| Elec. Chi. (Ugine) | 1305 .. | 1296 .. |
| Pathé Capital | | |
| Peugeot | 508 .. | 508 .. |
| Say ordinaire | 588 .. | 595 .. |
| Union Européenne | 815 .. | 785 .. |
| Plan Young | 394 .. | 393 .. |
| Egypte unifié 7% | 2572 .. | 2574 .. |
| Japon 5% 1907 | ... .. | ... .. |
| Russe consolidé | 12 75 | 13 .. |
| Serbe 1895 4% | 238 .. | 243 .. |
| Turc 7½% 1933 | 269 50 | 270 .. |
| Banq. Nat. Mexic. | 251 .. | 245 .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Cours du jour |
|---|---|---|
| Banque Ottomane | 499 .. | .. .. |
| Cr. Fonc. Egyptien | 4675 .. | 4643 .. |
| Canadian Pac. Railw. | 323 .. | 324 .. |
| Wagons-Lits | 100 .. | 100 50 |
| Philips | 3485 .. | 3410 .. |
| Central Mining | 2826 .. | 2815 .. |
| Géduld | 1030 .. | 1026 .. |
| Montécatini | 208 .. | 208 50 |
| Rio Tinto | 2490 .. | 2600 .. |
| Soc. Norvég. Azote | 1355 .. | 1332 .. |
| Pétrofina | 602 .. | 605 .. |
| Royal-Dutch 1/10e | 6600 .. | 5975 .. |
| Amsterdam Rubber | 4117 .. | 4120 .. |
| Portug. de Tabacos | ... .. | 450 .. |
| Sucr. d'Egypte ord. | ... .. | 687 .. |
| **BANQUE A TERME** | | |
| Mexicain Int. 5% | 97 75 | 98 .. |
| Mexicain Int. 3% | 95 .. | 96 .. |
| Bons Mexicains 6% | 284 .. | 283 .. |
| Mines d'Albi | 451 .. | 440 .. |
| Aréas consolidé | 195 .. | 192 .. |
| Astra Romana | 152 .. | 147 .. |
| Banq. Nat. d'Egypte | 5140 .. | 5125 .. |
| Barcelona Traction | 181 .. | 200 .. |
| Brakpan Mines | 301 .. | 302 .. |
| American Tobacco | 799 .. | 794 .. |
| Bruay | 161 .. | 150 .. |
| Cairo Héliopolis | 1415 .. | 1425 .. |
| Cie du Cambodge | 658 .. | 656 .. |
| Canadian Eagle Oil | 119 50 | 120 50 |
| Soc. F. Caoutchoucs | 324 .. | 323 .. |
| Soc. F. Caoutc. Act. V | 1099 .. | 1080 .. |
| Chartered | 217 .. | 220 .. |
| Colombia | 179 .. | 180 50 |
| Concordia | 103 .. | 102 .. |
| Crown Mines | 1620 .. | 1622 .. |
| Daggafontein Mine | 239 .. | 246 .. |
| De Beers ordinaire | 2145 .. | 2183 .. |
| De Beers préfér. | 2090 .. | 2105 .. |
| Dong-Trieu | 125 50 | 125 .. |
| Durban Roodepoort | 341 .. | 344 .. |
| Eastern Int. Rubber | 219 .. | 222 .. |
| East Geduld | 1020 .. | 1010 .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Cours du jour |
|---|---|---|
| East Rand | 368 .. | 371 .. |
| Equateur | 255 .. | 255 50 |
| Estrellas Mining | 117 .. | 122 .. |
| Extrême-Orient | ... .. | ... .. |
| Franco Wyoming | 402 .. | 405 .. |
| Général Mining | 558 .. | 554 .. |
| Goldfields | 456 .. | 452 .. |
| Gula Kalumpong | 274 .. | 273 .. |
| Hotchkiss et Cie | 700 .. | 685 .. |
| La Houve | 507 .. | 490 .. |
| Huanchaca | 93 .. | 94 .. |
| Huiles de Pétrole | 278 .. | 278 .. |
| Hydro-El. Cère | 74 75 | 73 75 |
| Jagersfontein | 196 50 | 198 .. |
| Johannesburg | 430 .. | 438 .. |
| Kuala Lumpur | 313 50 | 315 .. |
| Langlaagte | 116 .. | 115 50 |
| Liévin | 164 .. | 166 .. |
| London Tin ord. | 33 50 | 34 .. |
| London Tin préfér. | .. .. | .. .. |
| Lorraine-Diétrich | .. .. | .. .. |
| Main Reef | 443 .. | 442 .. |
| Malacca Rubber ord. | 238 50 | 239 .. |
| Malacca Rubber pr. | 258 .. | 260 .. |
| Mexican Eagle Oil | 126 .. | 125 .. |
| Michelin 1/6 | 1398 .. | 1355 .. |
| Mines et prod. chim | 375 .. | 379 .. |
| Moteurs Gnome | 640 .. | 643 .. |
| Maghreb (Moul. du) | 49 50 | 49 25 |
| Mozambique | 41 75 | 41 50 |
| M'Zaïta (Cie Minière | 61 50 | 64 50 |
| Naraguta Tin Mines | 115 .. | 117 .. |
| Navig. Afr. du Nord | 169 .. | 168 .. |
| New State Areas | 339 .. | 343 .. |
| Padang | 650 .. | 645 .. |
| Pernod | 1795 .. | 1785 .. |
| Phosph. Constantine | 310 .. | 312 .. |
| Phosphates M'Dilla | 174 .. | 171 .. |
| Phosph. Tunisiens | 119 .. | 128 50 |
| Pointe-à-Pitre | 402 .. | 398 .. |
| Randfontein | 323 .. | 321 .. |
| Rand Mines | 880 .. | 875 .. |
| Roan Antelope | 422 .. | 430 .. |
| Robinson Deep | 334 .. | 335 .. |
| Shansi | 41 75 | 42 50 |
| Shell | 729 .. | 723 .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Cours du jour |
|---|---|---|
| Silva Plana | 105 .. | 101 50 |
| Simmer and Jack | 75 75 | 76 75 |
| Springs Mines | 196 .. | 192 .. |
| Steaua Française | 417 .. | 415 .. |
| Sub Nigel | 1198 .. | 1189 .. |
| Tanganyika | 94 .. | 96 .. |
| Tavoy Tin Dredging | 26 75 | 27 .. |
| Terres Rouges | 189 .. | 191 .. |
| Tharsis | 270 50 | 294 .. |
| Transwaal Land | 253 .. | 251 .. |
| Tubes de Sosnovice | 130 .. | 133 .. |
| Soie de Tubize priv | 173 .. | 175 .. |
| Union Corporation | 930 .. | 925 .. |
| Un. Ht-Katanga priv | 3720 .. | 3770 .. |
| — cap | 3675 .. | 3720 .. |
| — div | 3665 .. | 3730 .. |
| Union Tropic. Plant | 37 50 | 36 50 |
| Urikany | 254 .. | 258 .. |
| Verminck | .. .. | ... .. |
| Vieille Montagne | 2569 .. | 2550 .. |
| Vins et Spiritueux | 217 .. | 230 .. |
| Viscose (Nation. de | 448 .. | 440 .. |
| West Rand | 195 .. | 194 .. |
| **PARQUET COMPTANT** | | |
| Rente 4 1/2 % 1937 | 97 90 | 97 90 |
| 3% perpétuel | 72 .. | 72 90 |
| 3% amortissable | 74 20 | 75 50 |
| 4% 1917 | 71 30 | 71 60 |
| 4% 1918 | 70 75 | 70 95 |
| 5% 1920 amortis. | 93 70 | 94 .. |
| 4% 1925 | 97 .. | 96 95 |
| 4½% 1932 A | 75 45 | 75 75 |
| 4½% 1932 B | 74 .. | 74 25 |
| Obl. Tr. 4½% 1933 | 785 .. | 787 .. |
| Out. Nat. 4½% 1932 | 728 .. | 732 .. |
| P.T.T. 5% 1928 | 410 .. | 415 .. |
| P.T.T. 4½% 1929 | 366 .. | 371 .. |
| Bons Trésor 7% 1926 | ... .. | ... .. |
| — 4½% 1933 | 875 .. | 875 .. |
| Caisse Autonome | 745 .. | 752 .. |
| Crédit Nation. 1919 | ... .. | 465 .. |
| — 1920 | 435 .. | 439 .. |
| — 1921 | ... .. | .. |
| Banq. Nat. Com. Ind | 565 .. | 565 .. |
| Dunlop | 510 .. | ... .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Cours du jour |
|---|---|---|
| Suez jouissance | 24600 .. | 23500 .. |
| Est jouissance | 180 .. | 183 .. |
| Indo-Chine-Yunnan | 2150 .. | 2061 .. |
| Lyon jouissance | 360 .. | 347 .. |
| Midi jouissance | 199 .. | 208 .. |
| Nord jouissance | 350 .. | 370 .. |
| Orléans jouissance | 325 .. | 346 .. |
| Ouest action | 510 .. | 550 .. |
| Tramw. de Bordeaux | 256 .. | 267 .. |
| Eaux (Cie Générale) | 1245 .. | 1244 .. |
| Electr. de Paris act. | 560 .. | 535 .. |
| — par. | 8150 .. | 8000 .. |
| Energ. Electr. Sud-O. | 615 .. | .. .. |
| Energie Industriel | 130 .. | 130 .. |
| Est-Electrique ord. | 443 .. | ... .. |
| Est-Lumière | 212 .. | 200 .. |
| Force Motr. Rhône | 500 .. | 504 .. |
| Havraise Energie | 715 .. | 711 .. |
| Maroc. Distribution | 447 .. | 160 .. |
| Ouest Lumière | 616 .. | 518 .. |
| Pyrénéenne Ener. El | 970 .. | 995 .. |
| T.S.F. | 540 .. | 520 .. |
| Téléphon. (Soc. Ind. | 206 .. | 210 .. |
| Toul. Basacle pr. nou. | 435 .. | 430 .. |
| Force et Lumière | 132 .. | 131 .. |
| Dollfus Mieg et Cie | 5000 .. | 5050 .. |
| Pérenchies | 354 .. | 368 .. |
| Lebon jouissance | 1160 .. | 1110 .. |
| Eclairage Bordeaux | 26 .. | 26 .. |
| Fusion des Gaz | 550 .. | 575 .. |
| Gaz et Eaux | 417 .. | 422 .. |
| Gaz de Paris | 235 .. | 222 .. |
| Aciéries Firminy | 47 .. | 45 .. |
| — Longwy | 440 .. | 450 .. |
| — du Nord | 245 .. | 257 .. |
| Chant. de la Loire | 430 .. | 426 .. |
| — de Bretagne | 228 .. | 228 .. |
| Construct. Mécan. | 167 .. | 167 .. |
| Fives-Lille | 700 .. | 726 .. |
| Fond. Pontgibaud | 1298 .. | 1298 .. |
| Aciér. de la Marine | 477 .. | 470 .. |
| Const. Elect. Jeumont | 410 .. | 415 .. |
| Métaux | 2180 .. | 2240 .. |
| Saut-du-Tarn | .. .. | ... .. |
| Creusot | 1130 .. | 1150 .. |
| Charb. du Tonkin | 3385 .. | 3410 .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Cours du jour |
|---|---|---|
| Mines d'Aniche | 780 .. | 790 .. |
| — d'Anzin | 393 .. | 409 .. |
| — Blanzy | 491 .. | 584 .. |
| Carmaux action | 550 .. | 520 .. |
| — jouissance | 351 .. | 351 .. |
| Mines de la Loire | 127 .. | 121 .. |
| — de Marles | 398 .. | 389 .. |
| Mines d'Ostricourt | 920 .. | 940 .. |
| Aguilas | 105 .. | 104 .. |
| Bor ordinaire | 2730 .. | 2735 .. |
| Guergour (Zinc) | 1815 .. | 1850 .. |
| Min. du Congo act. | 66 .. | 66 .. |
| — part. | 930 .. | 980 .. |
| Mokta-el-Hadid act. | 4500 .. | 4620 .. |
| — joui | 3900 .. | 3910 .. |
| Nickel | 995 .. | .. |
| Ouenza | 1400 .. | 1400 .. |
| Tekkah (Etain) act. | 1200 .. | 1180 .. |
| — part. | 2950 .. | 2950 .. |
| Crédit Pét. parts | 77 .. | .. .. |
| Lille-Bonnières ord. | 415 .. | ... .. |
| Pechelbronn | ... .. | ... .. |
| Bordelaise Pr. Chim. | 103 .. | 705 .. |
| Kali Sainte-Thérèse | 1285 .. | 1285 .. |
| Rhône-Poulenc | 1140 .. | 1135 .. |
| Richer | 644 .. | 643 .. |
| Saint-Gobain | 2009 .. | 2000 .. |
| Verrer. de Carmaux | .. | .. .. |
| Salins du Midi act. | 670 .. | 667 .. |
| Port Rosario jouis. | 5550 .. | 5345 .. |
| Havr. Pén. act. A | .. | .. |
| Messageries Mar. or | 1130 .. | 1210 .. |
| Omnibus de Paris | 615 .. | 640 .. |
| Bénédictine act. | 6000 .. | 6240 .. |
| — jouis. | 5920 .. | 6150 .. |
| Brasserie Quilmès | 5830 .. | 5740 .. |
| Chapeau Gend. act. | 249 .. | ... .. |
| — part. | 4175 .. | ... .. |
| Damoy (Etablis.) | 1050 .. | 1030 .. |
| Distillerie Indo-Ch. | 540 .. | 539 .. |
| Duval | ... .. | .. |
| Félix Potin | 93 .. | 88 .. |
| Saint-Raphaël | 6270 .. | 6250 .. |
| Sucrer. Brésiliennes | 670 .. | 660 .. |
| Ciments Français | 1585 .. | 1565 .. |
| Ciments d'Indochine | 410 .. | 434 .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Cours du jour |
|---|---|---|
| Poliet et Chausson | 450 .. | 450 .. |
| Bon Marché | 135 .. | 140 .. |
| Paris-France | 580 .. | 595 .. |
| Printemps | 132 .. | 130 .. |
| Agence Havas | 532 .. | 522 .. |
| Afrique Occidentale | 1054 .. | 1046 .. |
| Air liquide parts | 3240 .. | 3143 .. |
| Bergougnan | 644 .. | 639 .. |
| Chapal Frères | ... .. | ... .. |
| Compt. et Mat. à Gaz | 713 .. | 320 .. |
| Industrielle (Cie Gén.) | ... .. | ... .. |
| Ouest-Africain | .. .. | 509 .. |
| Peugeot action | 190 .. | 181 .. |
| Roquefort | 1925 .. | 1902 .. |
| Panama | 120 .. | 123 .. |
| Est 6% | 366 .. | 360 .. |
| — 3% | 337 .. | 341 .. |
| P.L.M. 6% | 352 .. | 354 .. |
| — 3% | 289 .. | 287 .. |
| — 6% 1921 A | 318 .. | 325 .. |
| Midi 6% | 344 .. | 348 .. |
| — 3% | 308 .. | 305 .. |
| Nord 6% | 400 .. | 400 .. |
| — 3% | 364 .. | 355 .. |
| — 5% 1921 A | 545 .. | 553 .. |
| Orléans 6% | 374 .. | 380 .. |
| — 3% | 334 .. | 335 .. |
| — 6% 1921 A. | 554 .. | 561 .. |
| — 5% 1921 A. | 662 .. | 666 .. |
| Médoc 3% | 247 .. | 255 .. |
| Energ. S.O. 5% (500) | 308 .. | 311 .. |
| Young | 390 .. | 392 .. |
| Brésil 1889 | .. | .. |
| Bulgarie 1907 | 276 .. | 280 .. |
| Chine 1895 | 270 .. | 271 .. |
| Egypte Unifiée | 2570 .. | 2572 .. |
| Espagne Extérieure | ... .. | ... .. |
| Italien 3½% | .. | .. .. |
| Japon 1907 | 21 .. | 21 .. |
| Mexique 1910 | 122 .. | 133 .. |
| Roumain 1922 | 144 .. | 144 .. |
| Russe 1880 | 4 75 | 4 75 |
| — 1889 | 5 .. | 6 .. |
| Serbe 1906 | 193 .. | 203 .. |
| — 1910 | 193 .. | 200 .. |
| — 1911 | ... .. | 199 .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Cours du jour |
|---|---|---|
| Cr. Fon. Fr. Canadien | 3405 .. | 3370 .. |
| Saragosse (Ch. de f. | .. | .. |
| Asturienne des Mine | 223 .. | 229 .. |
| Sosnovice | 252 .. | 252 .. |
| Trifail | 126 | .. .. |
| Zinc de Silésie ord. | 121 50 | 121 .. |
| **BANQUE COMPTANT** | | |
| Créd. Foncier Franco Canadien parts | ..... .. | 15000 .. |
| Rente Fonc. parts | ... .. | 405 .. |
| Câbl. Télégr. 1re série | ... .. | 263 .. |
| — 2e série | .. .. | 14 .. |
| Pyrénées (El. et Gaz | ... .. | 201 .. |
| Granoux et Cie | .. .. | 146 .. |
| Sidro | 230 .. | 241 .. |
| Aciéries Chili ord. | 4500 .. | 4550 .. |
| Soudure Autogène | ... .. | ... .. |
| Harpener (Charbons | . | .. |
| Héraclée parts | 6750 .. | 6500 .. |
| Malopolska | . | .. |
| Mexican Eagle préf | 110 .. | 119 .. |
| Omnium Pétroles | 151 .. | 160 .. |
| Silva Plana parts | . . | ... |
| Steaua Romana | 88 .. | 83 50 |
| Douaria action | 640 .. | 641 .. |
| Kinta (Etains) jouis. | 1180 .. | 1189 .. |
| Talcs de Luzenac | 2560 .. | 2590 .. |
| Hydrocarb. St-Denis | ... .. | ... .. |
| Cambodge parts | .... .. | .... .. |
| Franco-Javanaise | .. | .... .. |
| Hutchinson ord. | 1395 .. | 1340 .. |
| Pacouda cap. | 160 .. | 165 .. |
| Sumatra cap. | 2475 .. | 2450 .. |
| — div. | 1075 .. | 1150 .. |
| Tapanoëlie cap. | 1905 .. | 1940 .. |
| — div. | 1000 .. | 980 .. |
| Thanh Tuy-Ha act. | 620 .. | 619 .. |
| — parts | 396 .. | 380 .. |
| Planteur Caïffa part | 385 .. | 362 |
| Cinzano | 1251 .. | 1250 |
| Saint-Raphaël part | 16150 .. | 16150 |
| Vieille Cure parts | 1225 | 1240 |
| Cercle Monaco act. | 1260 . | 1275 |

20 Feuilleton du 8 juillet 1937.

roman

# LES CŒURS MASQUÉS

### par Mme Annie Le Guern

## VI
## L'ECOLE DE LA VIE

« Sauf l'obligation de prendre nos repas à heure fixe, de rentrer à neuf heures du soir, d'assister à la messe de huit heures, nous sommes livrés à nous-mêmes. Aussi, déjà, ai-je dû prendre des intiatives, peser les conséquences de mes décisions, de mes actes, sans autre guide que ma conscience. J'envisage pour la première fois ma responsabilité. Quand je quitterai Northimpton, je serai armé pour la vraie lutte, je serai réellement « un homme », capable de vous rendre efficacement et de toute la force de mon affection respectueuse, la sollicitude, la protection tendre dont vous avez entouré ma jeunesse.

« Ne croyez pas, chère maman, que, malgré l'enthousiasme avec lequel je vous dépeins ma vie nouvelle, je ne sente pas aussi vivement qu'au premier jour combien vous et ma chère sœurette me manquez !

« Chaque dimanche, pendant que j'assiste à la messe, à peu près à l'heure où vous vous agenouillez dans votre « banc » de l'église de Saint-Emilion, j'essaie, en fermant les yeux, de vous situer à mes côtés... Hélas ! quand je les rouvre, je ne retrouve autour de moi que les uniformes sévères de mes camarades. Il me faut alors tout mon courage. Mais je dois être vaillant et je le serai, soyez-en certaine.

« Embrassez Sergines pour moi ; dites-lui qu'elle partage avec vous, chère maman, toutes mes pensées.

« Croyez votre fils très aimant et très reconnaissant.

« Jacques Deslandes. »

Toutes deux, malgré le grand vide que laisse ici le voyageur, se réjouissent de le sentir heureux, de le voir s'adapter si vite à cette vie bien différente de leur calme existence provinciale.

Les veillées de l'hiver qui suit sont peuplées par le souvenir de l'absent, emplies par la lecture de ses lettres, par les longues réponses écrites en commun... La séparation, loin d'affaiblir le tendre lien qui les unit, le resserre encore en leur permettant de sentir profondément quelle affection touchante, de loin comme de près, les lie.

## VII

### *DETRESSE D'OUTRE-MER*

De lettre en lettre, de mois en mois, les années passent... Le dernier printemps s'achève; dans quelques semaines, Jacques reviendra au logis, définitivement.

Pour l'accueillir, le Pin-Franc fait toilette; des ouvriers en blouse blanche recrépissent de neuf les vieux murs. Des peintres ravivent les persiennes d'une couche de beige clair. Des jardiniers tondent le gazon, refont les corbeilles, alignent jusqu'aux poirires nains du verger et émondent les groseillers touffus.

La roble claire de Sergines voltige de l'une à l'autre équipe; encourageant ceux-ci, donnant gentiment des ordres à ceux-là, la jeune fille s'affaire, sous l'œil amusé de Mme Deslandes.

Une clochette tinte; dans l'allée, son sac en bandoulière, s'avance le facteur.

— Une lettre ?..

Ce ne peut être que de Jacques... Légère, Sergines court au devant du messager, reçoit une large enveloppe.

— Allez vous rafraîchir, père Lassime; vous trouverez Julie à la cuisine.

— C'est pas de refus, not' demoiselle, vu qu'il fait chaud.

Un timbre étranger, mais une écriture inconnue. Non, ce n'est pas du voyageur. D'un pas moins allègre, elle porte la lettre à sa mère.

— Qui peut bien m'écrire de New-York?

— Un oncle à héritage, plaisante Sergines, en s'envolant vers une tonnelle dont elle veut surveiller l'étalage.

Mme Deslandes ouvre l'enveloppe, court à la signature et ne peut retenir une exclamation de surprise. Elle lit, hâtivement maintenant, et, peu à peu, une angoisse envahit ses traits qui, lentement, pâlissent. Quand Sergines, toujours remuante et joyeuse, revient vers elle, elle tient toujours entre ses mains tremblantes la feuille couverte d'une écriture serrée et son regard fixe loin devant elle une invisible pensée. Alarmée, Sergine l'interroge.

— Maman, qu'y a-t-il ? Jacques n'est pas malade ? blessé ?...

— Non, ma chérie, rassure-toi.

— Mais alors, qu'est-ce qui a pu vous causer une émotion pareille ?

Mme Deslandes baisse les yeux sur le frais visage qui se tend vers elle, anxieux.

Sergines n'est plus une enfant. Elle est devenue une belle jeune fille de dix-sept ans.

« Dix-sept ans... déjà ! » songe Mme Deslandes.

Une petite femme, la grande amie de sa maman qui l'associe à la direction de leur maison, de leur propriété. Pourquoi sa mère ne lui ferait-elle point part du chagrin imprévu qui la frappe aujourd'hui ?

La relevant, car, dans son angoisse, Sergines s'est agenouillée au pied du fauteuil et enlace d'un geste protecteur la taille de Mme Deslandes, celle-ci lui parle doucement.

— Sache donc, ma chérie, que j'ai eu, que j'ai une sœur de quelques années plus âgée que moi. Malgré les supplications, les remontrances de nos parents, elle épousa autrefois un malheureux, plus léger que méchant, que mes parents — avec raison, les événements ne le confirmèrent hélas que trop — ne voulaient pas voir entrer dans la famille. Elle attendit sa majorité pour contracter ce triste mariage, malgré l'opposition de tous les nôtres. Son mari et elle s'installèrent à Paris, essayèrent mille métiers jusqu'au jour où, pour éviter le déshonneur d'une faillite, mon père dut les renflouer.

Il leur remit une somme coquette, avec ordre de partir à l'étranger et de ne plus reparaître. Je tentai une démarche auprès de Marguerite — c'est le nom de ma sœur — pour lui proposer de venir avec son mari exploiter ce domaine : nous cherchions un régisseur, ton père étant de plus en plus absorbé par l'usine.

*(A suivre.)*